DES

SCIENCES OCCULTES

AU XIXE SIÈCLE.

MAGNÉTISME ANIMAL.

La science moderne a coutume de placer en tête de ses plus beaux titres de gloire sa constitution même comme science. Les anciens, à l'en croire, eurent des connaissances, mais pas de véritables sciences; ils avaient la curiosité plutôt que l'esprit scientifique. Aussi, ce que la science moderne vante par-dessus tout, c'est sa législation. Elle y tient plus encore qu'à ses conquêtes. Après avoir purgé ses domaines si long-temps usurpés, son principal souci est de veiller à ce que désormais il ne s'y introduise rien de suspect; et, sur ce point, elle se flatte d'avoir perfectionné sa police intérieure, comme on a fait celle des villes.

On cite comme un des premiers et des plus heureux résultats de cette réforme, l'abolition d'une classe entière de pseudo-sciences et d'arts chimériques correspondans qui occupèrent pendant des siècles dans l'arbre encyclopédique la place des connaissances réelles et des

arts utiles. Parmi ces sciences, il suffit de rappeler l'astrologie, la magie, la théurgie, l'alchimie, la cabale. Toutes ces doctrines, et d'autres encore, licites ou illicites, sacrées ou profanes, portèrent long-temps le titre de sciences *occultes*, soit parce que leurs théories et leurs pratiques impliquaient l'existence d'un monde surnaturel, soit parce qu'elles supposaient dans la matière, à côté et en dehors des lois qui règlent les phénomènes naturels, des influences, des qualités, des puissances *occultes* dont l'étude constituait une science d'un ordre plus relevé, soit parce que ces connaissances *transcendantes*, très difficiles à acquérir et réservées par conséquent à quelques privilégiés, donnaient à celui qui en avait le secret un empire mystérieux et redoutable sur la nature et sur les hommes. La philosophie moderne fit justice de ces vains simulacres de science, et ouvrit de nouvelles et meilleures routes dans la recherche de la vérité.

Que cette épuration ait été légitime et un immense bienfait, c'est ce que personne ne serait tenté de nier aujourd'hui. Le mouvement scientifique du XVIe siècle n'a de comparable en grandeur que le mouvement religieux et social du christianisme. Cependant le spectacle de cette destruction en grand de tant d'idées amassées par le temps, de tant de systèmes si laborieusement construits, de toute cette science de laquelle s'étaient nourries des centaines de générations, de tous ces prodigieux ouvrages de l'esprit humain, est à la fois triste et menaçant. Si en effet cette destruction fut juste et conforme à l'ordre, qui nous répond à nous, hommes nouveaux, de la solidité de nos œuvres d'un jour? Si l'élite du genre humain et le genre humain tout entier ont été livrés pendant des milliers d'années à une sorte de folie scientifique, qui nous dit qu'en sortant de ce rêve nous ne sommes pas entrés dans un autre peut-être plus long que le premier? Ce sont là des questions qui ne peuvent jamais être résolues par l'époque qui les pose. Il en faut laisser la solution aux générations pour qui notre présent sera le passé. Celles-là feront aussi leur science, et leur science jugera la nôtre, de même que la nôtre a jugé l'ancienne. Mais la nature, la forme et la date de la sentence sont des secrets.

Une question plus abordable, parce que nous avons sous la main les élémens de sa solution, est celle de savoir si cette espèce d'illusion logique qui perpétua si long-temps le règne des sciences dites occultes, et qui projeta son ombre sur toutes les autres branches du savoir, a aussi complètement cessé qu'on le croit généralement. Cette question, bien qu'assez peu respectueuse, n'a cependant rien

d'absurde. Elle n'est pas même paradoxale. On trouvera, à la réflexion, que la continuation de l'illusion dont il s'agit est non-seulement possible, mais encore extrêmement probable.

Le premier fait à constater est l'étonnante durée et l'universalité d'empire des doctrines occultes. Si on consent à retrancher les deux ou les trois derniers siècles, on les verra, à partir de là, se prolonger sans interruption sur toute la terre, dans tous les temps, et confondre leur origine avec celle de la société humaine. Cette longue autorité est d'autant plus extraordinaire, que ces sciences, même les plus fantastiques en apparence, tendaient toutes à la pratique. C'était à leur décision souveraine que les individus et les gouvernemens confiaient leurs intérêts les plus chers et les plus positifs. C'est de la cage des poulets sacrés que sortirent les plus importantes résolutions du sénat et des généraux de Rome. C'est la sentence d'une magicienne, d'un chiromancien, d'un tireur d'horoscopes, qui réglait les actes de la vie publique et privée de la plupart des hommes. Au XVe et au XVIe siècles, il n'y avait pas de si petit prince en Europe qui n'eût son astrologue, qu'on envoyait chercher dans toutes les occasions importantes pour qu'il demandât aux astres s'il fallait partir ou rester, livrer bataille ou se retrancher. S'agissait-il d'accomplir une vengeance, de nuire à son ennemi, de tuer ses troupeaux, de dévaster son champ, de gagner un cœur, c'était la magie qui fournissait les sorts, les formules d'exécration, les philtres, et prescrivait les cérémonies appropriées au but. Enfin, c'est à la médecine occulte, à la thérapeutique mystérieuse d'incantation, d'attouchement, d'insufflation, des amulettes, des talismans, des songes, qu'on confiait de préférence les plus précieux des biens, la santé et la vie. Le rapport étroit et immédiat de ces pseudo-sciences avec la vie, leur contact continuel avec l'expérience, auraient dû, ce semble, en faire apercevoir plutôt la vanité. Que des recherches de simple curiosité spéculative, telles que celles de l'antique cosmologie ou de la dialectique scolastique, puissent s'épuiser en efforts stériles, et n'enfanter que des systèmes tout-à-fait arbitraires, c'est ce qui se conçoit sans peine, parce que dans ces régions désertes de la pensée, l'esprit peut bâtir ce qui lui plaît; mais que des doctrines relatives à des objets placés dans la sphère de l'observation, incessamment soumises dans de continuelles applications à l'épreuve de l'expérience, puissent, quoique extravagantes jusqu'à l'absurde, forcer la conviction raisonnée des savans, et servir de règle pratique dans le cercle même des réalités matérielles, c'est ce qui semble inexplicable. *A priori*,

une pareille illusion paraît contradictoire et impossible; toutefois l'histoire prouve qu'elle est non-seulement réelle, mais encore en quelque sorte nécessaire. Sa perpétuité et son universalité ne permettent pas de la regarder comme un phénomène accidentel; elle dépend donc d'une cause également continue et universelle.

Il sert de peu d'alléguer les raisons banales de la faiblesse naturelle de l'esprit humain, de l'influence de l'autorité, de la force des habitudes, de l'entraînement de l'exemple, de l'amour du merveilleux, et autres semblables. Il reste toujours à comprendre comment ces sources d'erreur peuvent indéfiniment prévaloir contre les témoignages immédiats des sens, contre les enseignemens de la plus grossière expérience, contre les suggestions les plus spontanées du sens commun, enfin contre la raison elle-même armée de règles et de méthodes logiques les plus compliquées. On ne fait donc par là qu'analyser cet égarement de la raison dans ses élémens; ce n'est pas l'expliquer, c'est seulement l'excuser, sinon l'absoudre.

Quoi qu'il en soit, le fait est constant. Il est avéré qu'une sorte de délire scientifique, systématiquement et régulièrement constitué, a possédé pendant une longue suite de siècles le monde intellectuel. On le voit se développer partout dans l'histoire comme un fruit naturel de l'esprit humain. Dès-lors il devient difficile de croire à sa cessation subite et complète. Ainsi, tout en admettant un changement de position et de direction depuis deux ou trois cents ans, il est à présumer, avant toute vérification directe, que l'esprit scientifique du passé a dû se maintenir au milieu de nous dans une proportion quelconque. Toutes les analogies sont contre la possibilité d'une transformation soudaine. Ces sortes de *saltus*, comme disait Leibnitz, sont inconnus dans la nature. La raison scientifique, considérée dans sa manifestation dans le temps, a nécessairement des phases. Mais ce développement ne procède pas par momens détachés; il faut plutôt se le représenter comme une progression continue et sans intervalles. La science tend incessamment vers un idéal logique qu'elle cherche à réaliser, mais elle ne le fait que peu à peu et toujours imparfaitement; car, d'une part, cet idéal, tel qu'il se présente à un moment donné, ne peut jamais être réalisé en même temps dans les différentes sphères du savoir, et d'autre part ce but idéal ne reste pas fixe; il change lui-même aussitôt qu'il est atteint ou près d'être atteint, et en changeant il se déplace, laissant toujours ainsi un espace à combler à l'activité humaine. Cette évolution indéfiniment transitoire, quoique toujours uniforme dans

sa marche, a pour résultats le perfectionnement graduel de l'idée scientifique et la conscience de plus en plus claire des moyens de réaliser cette idée. Sa conséquence dernière, si elle pouvait être atteinte, serait de faire disparaître toute différence entre ce qui est cru et ce qui est su, c'est-à-dire d'égaler en toutes choses le domaine de la science à celui de la foi.

Si cette manière de concevoir le mouvement de la science est exacte, il est tout simple qu'il y ait à tous les momens de cette évolution des disparates dans les diverses sciences ou branches de sciences, et en conséquence il n'y a pas lieu de s'étonner ni de douter que la science actuelle conserve encore sur bien des points, quoique à son insu, une forte empreinte du caractère logique de la science ancienne.

Du reste, nous n'en sommes pas réduits à raisonner sur des probabilités. Il est facile de prouver par le fait, non-seulement que l'esprit scientifique des anciens âges subsiste encore avec force dans plusieurs de nos sciences les plus accréditées, dans la médecine par exemple, mais encore que des corps entiers de doctrines, dont l'étroite parenté avec les connaissances *occultes* les plus décriées est d'une irrécusable authenticité, s'établissent au milieu de nous, y vivent et s'y propagent sans autorisation légale, et même y font une assez belle figure. Parmi ces intruses se place en première ligne le *magnétisme animal*, objet spécial de notre étude dans ce travail.

Le mot *médecine* vient de nous échapper à l'occasion des sciences occultes. Nous ne l'avons pas cherché; nous l'avons involontairement rencontré. Nous ne serions pas surpris que la médecine actuelle se crût blessée de cette rencontre, quoiqu'elle soit un simple rapprochement, et non une assimilation. Mais la situation particulière de cette science, considérée du point de vue logique, est si propre à éclaircir et à justifier les considérations qui précèdent, que nous n'hésiterons pas à en faire usage, au risque même de quelque scandale. Ce n'est pas que les médecins modernes soient tout-à-fait sans scrupule sur la valeur de leur science. Il en est un certain nombre qui sentent les côtés faibles de sa constitution, seulement il en est très peu qui se fassent une idée bien nette de la nature et de l'étendue de ce déficit. Une comparaison directe de la science médicale avec les fausses sciences du temps passé serait choquante, et, sous bien des rapports, peu équitable. Mais on ne s'écartera pas beaucoup de la vérité en réduisant l'assertion à ceci, savoir : que les propositions dogmatiques qui composent aujourd'hui la croyance du médecin,

et les préceptes pratiques qui dirigent sa conduite dans l'exercice de l'art, sont en général, qu'il le sache ou l'ignore, des connaissances, logiquement parlant, pseudo-scientifiques, c'est-à-dire des notions acquises et acceptées hors des conditions indispensables de crédibilité que la critique philosophique impose aujourd'hui à toute affirmation dogmatique. Ce sont de simples croyances, en droit hors de la science, mais qui la simulent. De là naît pour la médecine une illusion tout-à-fait analogue dans son principe et dans ses résultats à celle qui a signalé le règne des doctrines occultes.

La démonstration développée de ce fait nous conduirait plus loin que nous ne voulons et ne pouvons aller. Nous nous bornerons à éclaircir notre pensée par un seul exemple.

La médecine occulte du moyen-âge avait un très riche formulaire, comme on en jugera par les recettes suivantes tirées de son *Codex*.

Pour le mal de tête, une plante de verveine appliquée sur la nuque (*auct.* Forestus).

Pour l'épilepsie, un brin de sureau suspendu au cou (*auct.* Anton. Hartmann et Bartholin).

Pour l'hypochondrie, un sachet de safran sur le cœur.

Pour faciliter la sortie des dents, les yeux d'écrevisse.

Pour arrêter le crachement de sang, appliquer sur l'estomac un crapaud tué pendant que le soleil est dans le signe du lion (*auct.* Hoffmann, *Method. medend.*, lib. I, cap. 19), etc., etc.

Parmi les recettes ingénieuses de la thérapeutique, magnétique ou sympathétique de cette époque, une des plus remarquables est celle dont on se servait encore à Rome au XVIIe siècle pour la guérison de la lèpre et autres maladies cutanées. C'est le père Kircher (*De arte Magneticâ*, lib. III, pars 7) qui en a donné la meilleure description comme témoin oculaire. Dans les montagnes des environs de Bracciano, il y avait une caverne; dans cette caverne, il y avait des serpens, et ce sont ces serpens qui guérissaient la lèpre. Voici comment : « Le malade, dit le docte jésuite, ayant été d'abord purgé, est transporté dans la grotte, dont la température est sensiblement plus élevée que celle de l'air extérieur; on le déshabille, on l'étend tout nu par terre; la chaleur du lieu ne tarde pas à le faire suer, et dès qu'il sue, il s'endort. Pendant qu'il est ainsi endormi et sans mouvement, les serpens des environs, alléchés par l'odeur de la sueur, sortent de leurs trous par centaines, s'enroulent autour du corps du patient et se mettent à le lécher délicatement sans lui faire aucun mal. Mais comme le moindre mouvement les mettrait en fuite, il est

important que le malade demeure immobile. Aussi, pour prévenir de sa part les mouvemens involontaires que la peur ou le dégoût des reptiles pourrait provoquer, on lui administre quelquefois une dose d'opium. Au bout de deux à quatre heures de sommeil on le retire de la caverne, et on recommence les jours suivans jusqu'à la parfaite guérison, qui ne se fait pas attendre. »

En fait de ridicule et d'extravagance, il serait difficile de trouver quelque chose de plus satisfaisant. Le médecin moderne sourit en lisant cette recette, et se réjouit en son cœur d'être né à une époque où les progrès de la méthode scientifique ont purgé la médecine de ces pratiques superstitieuses. Il s'étonnera que de telles rêveries aient pu trouver crédit auprès des savans. Il prouvera admirablement, s'il consent toutefois à discuter le fait, qu'aucune théorie supportable ne peut justifier une médication de cette nature; il mettra en avant tout ce qu'on sait ou croit savoir sur l'éléphantiasis d'une part, et de l'autre sur les serpens, et il démontrera victorieusement qu'il n'y a aucun rapport imaginable entre cette maladie et ces reptiles. Si on allègue les expériences, il demandera par qui, comment, dans quelles conditions ont été faites ces prétendues expériences; il fera remarquer l'extrême invraisemblance de cette convocation de serpens; il voudra qu'on lui donne détail de chaque cas dans toutes ses circonstances, qu'on indique le nombre des malades et celui des serpens, qu'on signale les précautions prises pour écarter toutes les causes d'erreur, qu'on montre enfin que cette croyance est une conclusion légitimement déduite des faits observés. Et après avoir épuisé son arsenal d'objections, il conclura lui-même que l'histoire de la caverne n'est qu'un conte de vieille femme, que l'ignorance et la crédulité les plus honteuses ont pu seules accréditer.

Nous sommes tout-à-fait de l'avis de ce médecin. Cependant il importe à notre but de remarquer que, dans la pensée des médecins de ce temps, cette médication avait une signification toute différente. Elle y prenait une forme scientifique régulière. Sa crédibilité se justifiait suffisamment par sa liaison avec des dogmes physiologiques et pathologiques universellement reçus, par sa conformité avec d'autres faits d'un genre analogue précédemment connus. Théoriquement elle était parfaitement explicable par les idées alors en vigueur, et son introduction dans la science courante n'avait rien d'insolite ni d'extraordinaire. Comme simple observation, elle était attestée par des témoignages auxquels la critique historique d'alors ne trouvait rien à redire. C'était un fait de notoriété publique, cer-

tifié par les médecins et professeurs de Rome : on citait les noms, les lieux, les personnes; on racontait comment cette découverte avait été faite par hasard par un lépreux qui, s'étant égaré, et surpris par la pluie, s'était réfugié dans la caverne à moitié nu, et s'y était endormi; qu'à son réveil il fut saisi d'horreur en se voyant couvert de serpens, et s'enfuit précipitamment, mais qu'il s'aperçut bientôt qu'il était guéri. Le fait ayant été divulgué, d'autres malades allèrent alors se livrer aux bienfaisantes caresses des serpens, et revinrent guéris comme le premier. Ainsi, historiquement, le fait n'avait rien de fabuleux ni de suspect. Quant à la propriété curative des attouchemens des serpens, il n'y avait rien qui répugnât aux idées médicales de ce siècle. Ce n'était qu'un exemple de plus des cures opérées *per translationem* ou *transplantationem*, les serpens se chargeant des principes morbides exhalés sur la peau du malade, de même que des chiens couchés avec un goutteux prenaient la goutte à leur compte. La possibilité de cette transplantation et son mécanisme n'offraient pas plus de difficultés. Les esprits vitaux ou autres effluves subtiles et éthérées, attirés ou repoussés par des mouvemens occultes de sympathie ou d'antipathie, offraient immédiatement une explication très sortable. L'existence de ces esprits était mise elle-même hors de contestation; car ce n'est que par eux qu'on pouvait se rendre compte des innombrables faits d'actions à distance et de mouvemens invisibles offerts par la nature, et dont on donnait surtout pour exemple les phénomènes de l'aimant. Ces esprits étaient alors des espèces de *factotums* dans la science, comme les *esprits familiers* dans les ménages. La race n'en est pas éteinte, et leurs enfans s'appellent aujourd'hui des *fluides*.

On voit donc que la médication par les serpens était *rationnelle*, comme on parle à présent. Cette opinion n'était pas *raisonnable*, au sens absolu, mais parfaitement *raisonnée*. Fondée sur des expériences, plausiblement expliquée, conséquente dans toutes ses parties, elle était revêtue d'une forme logique régulière. Son admission n'était pas le résultat d'une crédulité aveugle et passive, mais le produit d'une conviction acquise dans un but et par une méthode scientifiques. Cependant, dit-on, la méthode était fautive, les théories fantastiques, les expériences illusoires! sans doute; mais il ne s'agit pas de cela. Nous ne voulons constater ici autre chose sinon que cette opinion réunissait en sa faveur tout ce que la critique scientifique du temps exigeait pour qu'un dogme médical quelconque fût reconnu vrai, certain et fondé en raison.

Voyons maintenant si la philosophie médicale moderne a fait assez de progrès pour rendre impossible cette sorte d'illusion.

Les termes de comparaison abondent. Il n'y a qu'à ouvrir un traité de médecine pratique, un *Codex*, un dictionnaire; on en trouve un à chaque page. Nous prendrons le suivant non comme le plus convenable à notre but, mais comme un des plus populaires et des plus connus.

Chacun a entendu parler de la gastrite, et même, il y a quelques années, chacun croyait l'avoir. Sans faire ici de médecine, nous dirons qu'on désigne par ce mot l'inflammation de la membrane qui revêt intérieurement l'estomac. Quant à la chose signifiée par le mot inflammation, la définition en serait infiniment plus difficile. Il suffit de dire qu'on s'en ferait une idée suffisamment claire, quoique bien grossière, en se représentant l'état de la peau du visage prise de fluxion ou d'érysipèle. La peau, dans ces cas, devient, comme on sait, rouge, chaude, gonflée et douloureuse. Placez tous ces caractères sur la peau interne de l'estomac, et vous aurez à peu près l'image d'une gastrite. C'est du moins ce que disent les livres et nos maîtres. Personne n'ignore non plus que, cette maladie étant constatée, la première chose que fait le médecin est d'appliquer sur le creux de l'estomac un certain nombre de sangsues (quinze, vingt, trente) qu'on y laisse se gorger de sang, et dont on ne ferme ensuite les piqûres qu'après qu'elles ont coulé plus ou moins long-temps. Cette soustraction de sang, opérée sur ce point déterminé, passe pour agir puissamment et favorablement sur l'organe intérieur souffrant. C'est parmi les moyens imaginés pour le traitement de la gastrite le plus universellement employé. Le médecin qui négligerait de l'appliquer serait taxé d'imprudence, sinon d'ignorance, et celui qui le prescrit se croit parfaitement en règle avec sa conscience et avec sa science.

Cette confiance morale et cette quietude logique reposent pourtant sur des fondemens si faibles, qu'on n'a plus le courage de faire le procès au P. Kircher, à l'endroit de ses serpens. Si vous demandez au médecin la démonstration scientifique de cette méthode, vous serez étonné de reconnaître qu'il est incapable de la produire, et il sera probablement aussi étonné que vous de son impuissance à cet égard. C'est qu'en effet il ne s'était jamais posé directement la question à lui-même. Il est, sans s'en douter, dans l'illusion logique de ses confrères du XVIe siècle. Forcé de répondre, il invoquera inévitablement et avant tout l'expérience. Mais alors on lui demandera, comme à l'homme à la caverne, quelle garantie il a que cette expé-

rience a été véritablement faite, et qu'elle est concluante? S'il cite des faits, on lui prouvera, avec une étonnante facilité, que ces faits sont mal déterminés, variables, sujets à interprétations multiples et diverses, contradictoires, étrangers à la question, insignifians, en somme inconcluans, et par conséquent nuls et non avenus. Si, sortant du terrain de la pure observation empirique, où il est déjà si mal à l'aise, il s'adresse à la théorie, il tombe dans un abîme de difficultés et d'invraisemblances. Quelque notion qu'il se fasse de l'état morbide de l'estomac appelé gastrite, il lui est tout-à-fait interdit d'établir un lien de causalité, je ne dis pas évident, mais même plausible, entre la saignée locale exécutée sur l'épigastre et la modification interne que cette opération est censée produire dans l'estomac même. Le seul but appréciable de cette pratique est en effet de dégorger la surface intérieure de l'estomac, d'en soutirer l'excès de sang dont on la suppose pénétrée, et dont l'accumulation anormale dans son tissu est, selon les idées reçues, un des élémens principaux de l'état inflammatoire. Mais comment prouvera-t-il que le moyen est ici approprié au but? Ces deux surfaces, la saine et la malade, sont complètement séparées, non-seulement par d'épais tissus, mais même par des espaces vides; leurs vaisseaux capillaires sanguins sont tout-à-fait indépendans. Comment dès-lors supposer qu'en dégorgeant l'une, on dégorgera l'autre? Ce résultat, loin d'être évident, n'est pas même probable, et dans l'état actuel des connaissances anatomiques il est incompréhensible. La théorie ne justifie donc en aucune façon la pratique. Si on se rejette sur l'efficacité de la perte de sang, considérée comme une simple saignée, on change la question, et on en pose une nouvelle, non moins problématique peut-être, celle de l'influence des émissions sanguines. Si enfin on se réduit modestement à donner pour raison de cette médication l'irritation *révulsive* produite par les morsures des sangsues, on aura à prouver d'abord la vérité de la théorie de la révulsion en général, ce qui ne sera pas aisé, et il faudra ensuite, dans le cas particulier de la gastrite, montrer que la puissance de la cause est proportionnée à l'effet à produire.

La croyance moderne à l'efficacité des sangsues dans la gastrite n'a, on le voit, au fond, pas plus de valeur scientifique que la croyance ancienne à l'efficacité des serpens pour la lèpre. Elle est intrinsèquement frappée des mêmes vices logiques. Cependant elle est, comme son aînée, acceptée à titre de vérité scientifiquement acquise et scientifiquement démontrée; elle fait partie intégrante de la doc-

trine médicale généralement adoptée, enseignée, appliquée. Quoique absolument dénuée des motifs de crédibilité exigés aujourd'hui dans tout ce qui prétend au nom de science, elle s'établit sans difficulté aucune dans la foi du médecin et s'y place honorablement à côté d'une foule d'autres qui, à la vérité, la valent bien; elle résiste bravement à l'épreuve indéfiniment répétée de la pratique. Si, passagèrement et par éclairs, quelque doute s'élève sur la légitimité d'une acquisition de cette nature, il est immédiatement étouffé par la prodigieuse difficulté d'une vérification personnelle, et par la réflexion tranquillisante que cette vérification a dû être faite quelque part par quelqu'un; et on continue non point à expérimenter cette connaissance, mais seulement à l'appliquer. On s'en sert parce qu'il est admis qu'il faut s'en servir. C'est une formalité.

S'il est vrai qu'on puisse ainsi, avec de l'attention, prendre notre science actuelle en flagrant délit de lèse-logique dans une foule de cas où elle ne se doute pas même de sa mauvaise position, on concevra moins dificilement comment un corps de croyances pseudo-scientifiques peut se maintenir long-temps en présence et en dépit des applications pratiques dont les mécomptes devraient, à ce qu'il semble, en dévoiler bientôt la vanité. Si ce phénomène intellectuel nous étonne tant dans l'histoire des doctrines astrologiques, magiques, spargyriques et théurgiques, c'est que leurs dogmes positifs, étant tout-à-fait sortis de notre croyance sous leur forme originaire, observés à la mesure de notre science actuelle, ils paraissent des monstres. Ce sont ces dogmes qui nous effraient d'abord, et ce n'est, si on nous passe le terme, que par ricochet que nous reportons notre surprise et notre investigation critique sur l'étrange aberration d'esprit qui les mit au monde et les y laissa vivre. Si, à notre époque, nous sommes en général, et sur tant de points, très peu portés à suspecter les fondemens de notre foi scientifique, c'est parce que les dogmes dont elle se compose, fruits de nos propres œuvres, n'étonnent pas plus notre intelligence que la forme de nos habits ne choque nos yeux. Il arrive de là que, lorsqu'on accole brusquement, comme nous venons de le faire, telle ou telle science du passé à telle ou telle science du présent, la médecine rationnelle du XIXe siècle et la médecine occulte du XVIe, la méthode des serpens et la méthode des sangsues, on produit sur l'esprit l'effet blessant et insupportable qu'une dissonance musicale produit sur l'oreille. Cependant de même que cette dissonance peut, au moyen d'intermédiaires appropriés, être atténuée au point de devenir insen-

sible, de même une assertion du caractère extérieur le plus paradoxal peut, à l'aide de transitions convenables, se faire accepter par la raison.

Du reste, il ne faut prendre cette comparaison que pour ce qu'elle vaut. Assurément nous ne prétendons pas que le second de ces exemples soit aussi ridicule que le premier, ni qu'il implique des erreurs et des préjugés aussi grossiers. Mais le degré de ridicule ne fait rien à l'affaire. Ce ridicule d'ailleurs tient en grande partie à des circonstances accidentelles de lieu, de temps, de langage. Le seul point important à constater par ce rapprochement, c'est que, dans les deux cas, il y a le même genre, sinon le même degré, d'illusion, et que la position logique des deux médecins et des deux sciences qu'ils représentent, est, dans ces mêmes cas, à peu près semblable. Voilà tout ce qu'on a voulu prouver; et prouver cela, c'est prouver que le règne du vieil esprit de la fausse science dure encore assez sensiblement, et que si son arrêt de bannissement a été légalement et solennellement prononcé il y a deux siècles et non rapporté depuis, il est certain que la sentence n'a pas été partout exécutée.

Le *magnétisme animal* va nous offrir, sur une plus grande échelle et en traits plus frappans, la confirmation de ce qui précède. Cette doctrine semble, après bien des aventures, se trouver aujourd'hui dans une période d'ascendance. Sa littérature abonde en livres qu'on achète; elle a à Paris des chaires publiques et privées, et deux ou trois journaux. En Allemagne, elle est officiellement classée parmi les branches de l'enseignement médical; elle se fait souvent écouter et quelquefois presque accepter par nos académies. Elle renouvelle fréquemment ses appels à la curiosité publique par des affiches, des prospectus, des annonces, et fournit à la conversation un texte encore peu usé. Enfin, elle a créé dans la science une *spécialité*, et dans l'état deux professions, celle de magnétiseur et celle de somnambule. A tous ces titres elle constitue une très respectable actualité.

Quelques mots d'abord sur son histoire.

C'est d'ordinaire au médecin allemand Mesmer qu'on attribue l'introduction du magnétisme animal et l'établissement de ses dogmes fondamentaux : c'est une erreur. Les idées qu'il fit entrer dans sa doctrine avaient subi, dans les deux siècles précédens, une élaboration systématique, et pris la forme d'une doctrine arrêtée. Les titres seuls de bon nombre de livres des XVIe et XVIIe siècles (1) prouvent

(1) Particulièrement ceux de Tentzel (*de Medicina diastatica s. magnetica*);

que le mot était déjà alors très répandu, et la lecture de ces ouvrages et d'une foule d'autres montre que la chose ne l'était pas moins. Mesmer n'en fut pas l'inventeur, mais le restaurateur. C'est là un point mis il y a long-temps hors de question par Thouret (1), et nos propres recherches nous ont convaincu qu'il y a peu d'exemples d'un plagiat aussi complet. Néanmoins cette restauration était assez imprévue, et se présentait d'ailleurs avec quelques dehors assez spécieux pour faire l'effet d'une espèce de nouveauté scientifique en France, lorsque Mesmer l'y apporta, en 1778.

Le système de Mesmer n'a, dans ses principes et dans sa pratique, presque rien de commun que le nom avec celui des magnétistes modernes. En voici brièvement la substance.

Il existe une influence mutuelle entre les corps célestes, la terre et les êtres animés. Cette influence s'exerce au moyen d'un fluide prodigieusement subtil, qui remplit tout. L'action de ce fluide est soumise à des lois mécaniques déterminables. La plus universelle de ces lois est un balancement alternatif, dont le flux et reflux de la mer est un exemple visible, mais dont la répétition incessante au sein de la matière est la cause de tous les phénomènes de l'univers sans exception, et la source de toutes les propriétés des corps. Le corps humain jouit, en vertu du principe universel, de propriétés analogues à celles de l'aimant; il a deux pôles. Il a donc une vertu magnétique, et cette vertu, quoique commune à tous les êtres, peut, en tant qu'on la considère dans les corps animés, être appelée *magnétisme animal*. Cet agent magnétique est le principe de tous les actes vitaux; et comme il est susceptible d'être poussé, concentré, soutiré, accéléré, augmenté ou diminué par des moyens artificiels, il acquiert, entre les mains du médecin, une puissante influence médicatrice. Il peut guérir immédiatement ou médiatement toutes les maladies.

Cette doctrine, où l'on voit, à travers les traces non équivoques de l'ancienne médecine magnétique, des élémens empruntés aux récentes découvertes sur l'électricité, Mesmer offrait de la démontrer par des faits. Ces faits consistaient en des phénomènes physiologiques produits sur le corps de l'homme et par des guérisons de maladies.

de Maxwel (*de Medicina magnetica*, 1679); de Nicolas de Loques (*Traité des vertus magnétiques du sang*, 1664); de Van-Helmont (*de Magnetica vulnerum curatione*); de Goclenius (*Tractatus de magnetica vulnerum curatione*); du P. Kircher (*Magnes, sive de arte magnetica*, 1654).

(1) *Recherches et Doutes sur le magnétisme animal*, 1784, Paris.

Les phénomènes physiologiques devaient prouver l'existence du principe universel, les guérisons la puissance curative de ce principe. Ces phénomènes étaient des mouvemens nerveux du corps et des membres, des bâillemens, des agitations et des sensations intérieures extraordinaires, des impressions de chaleur ou de froid, des sueurs, l'accélération du pouls, des pleurs, des rires involontaires, et enfin des convulsions violentes qu'il appelait des *crises*. Pour déterminer ces effets, Mesmer se servait d'appareils et d'instrumens qui, par leur construction, leur matière, leur mode d'application, étaient analogues à ceux employés en physique dans les expériences sur l'électricité, la lumière, etc., et appropriés à la nature supposée de son fluide universel. C'étaient des baquets remplis de limaille de fer ou d'eau, des tiges de fer, des baguettes pointues. Les traitemens avaient lieu en commun.

Après bien des vicissitudes inutiles à retracer ici, la commission mixte de l'Académie des Sciences et de la Faculté de Médecine, chargée par le roi d'examiner le système de Mesmer, fit paraître, après cinq mois d'expériences, son fameux rapport, rédigé par Bailly (11 août 1784). Elle déclara, 1° que l'agent annoncé par Mesmer n'existe pas; 2° que les effets physiologiques observés dans les salles de traitement avaient pour seules causes l'influence des attouchemens, de l'imagination et de l'imitation; 3° que ces effets étaient dangereux; 4° que les faits de guérison allégués n'avaient aucune valeur. Ce rapport fut signé par B. Franklin, Bailly, d'Arcet, Lavoisier, Sallin, de Bory, Leroy, Majault et Guillotin. La société royale de médecine fit aussi, d'après les ordres du roi, un rapport analogue dans ses conclusions.

Malgré ces décisions solennelles parties de si haut, Mesmer continua d'écrire, de traiter des malades et de propager sa doctrine par tous les moyens à sa disposition. N'ayant pu s'arranger avec le gouvernement pour la vente de ce qu'il appelait son secret, il le céda à des souscripteurs volontaires dont il tira, dit-on, plus de 340,000 fr. Des sociétés nombreuses, dites *sociétés d'harmonie*, s'établirent dans les principales villes de France et du Nord. Celle de Strasbourg fut une des plus célèbres. Le magnétisme animal devint une mode, il en eut la vogue, l'entraînement et la popularité, et ensuite le retour.

Dans l'année même où les premiers savans de la France condamnaient le mesmérisme à Paris, un jeune officier, M. Chastenet de Puységur, fit une découverte qui devait complètement transformer la doctrine du médecin allemand, et commencer une ère toute nou-

velle pour le magnétisme animal. Cette découverte fut celle du *somnambulisme* artificiel, ou *sommeil lucide*. Ce fut un jeune paysan de sa terre de Busancy, près Soissons, nommé Victor, qui lui offrit le premier exemple de cet état singulier avec quelques-uns de ses merveilleux effets. M. de Puységur ayant annoncé sa découverte, d'autres faits vinrent bientôt la confirmer. Toute l'attention des magnétiseurs se porta, dès ce moment, sur cet étrange phénomène. Les procédés de Mesmer, étant reconnus inutiles à sa production, furent bientôt abandonnés, ainsi que les traitemens en commun. Sa théorie toute empruntée à la physique, parut également impropre à expliquer le fait nouveau, et se transforma en une autre dont il sera bientôt parlé.

C'est de la découverte du somnambulisme que les historiens du magnétisme datent le commencement de ce qu'ils appellent sa *seconde* époque, la *première* étant à peu près remplie par le mesmérisme.

Une troisième et dernière époque est celle où nous sommes en ce moment. Elle commence en 1813 avec la publication de l'*Histoire critique du Magnétisme animal* de M. Deleuze, le livre le plus remarquable et même le seul véritablement remarquable, à notre connaissance, de la littérature magnétique en France, ouvrage d'un esprit droit, philosophique, ingénieux, sensé, instruit et honnête, écrit avec goût et talent. Le magnétisme animal eut dès-lors une sorte de renaissance. Le docteur Bertrand, M. Dupotet, donnèrent des leçons publiques. On fit dans plusieurs des grands hôpitaux de Paris des expériences somnambuliques. Les écrits se multiplièrent; les plus estimables sans contredit furent ceux du docteur Bertrand (1), qui essaya non sans talent, mais avec peu de succès, ce nous semble, d'introduire la lumière de la psychologie dans la théorie du somnambulisme, et celle de la critique philosophique dans son histoire.

Les évènemens les plus intéressans de la carrière du magnétisme, dans les dernières années, sont ses relations avec les corps savans (2). En 1825, le magnétisme se crut assez fort pour frapper de nouveau à la porte des académies, où il avait été jadis si mal reçu. Comme il s'était singulièrement transformé depuis, il espéra qu'on ne le reconnaîtrait point. Un médecin, M. Foissac, invita simultanément l'Académie des Sciences et l'Académie de Médecine à se livrer à un nouvel examen du magnétisme animal. L'Académie des

(1) *Traité du somnambulisme*, 1822. *Du magnétisme animal en France*, etc., Paris, 1826.

(2) On en trouvera le récit complet et détaillé dans l'*Histoire académique du magnétisme animal* de M. Dubois (d'Amiens) et Burdin jeune.

Sciences lui renvoya des remerciemens. L'Académie de Médecine, après bien des résistances, nomma une commission nombreuse composée de ses membres les plus considérables. Les travaux de cette commission durèrent cinq années, et ce ne fut qu'en juillet 1831 qu'elle en apporta le résultat à l'Académie par l'organe de son rapporteur, M. Husson. Son rapport ne parut pas valoir celui de Bailly. Les conclusions étaient assez favorables au magnétisme; la réalité de quelques-uns des phénomènes contestés du somnambulisme y était reconnue. L'Académie ne permit pas l'impression de ce travail, qui dès-lors ne représente que l'opinion du rapporteur et non celle de la compagnie.

Deux ans après (en 1835) un second appel fut fait à la même académie par le docteur Berna. On y répondit encore; mais cette fois le magnétisme fut très mal traité. Le rapporteur était M. Dubois (d'Amiens).

Ces derniers débats donnèrent lieu au fameux prix Burdin. Voici ce que c'est que ce prix.

Le docteur Burdin, membre de l'Académie de médecine, fatigué de ces interminables disputes sur le magnétisme, résolut d'en finir par un coup d'éclat. Il prit la résolution désespérée de constituer de ses deniers un prix de 3,000 francs, qu'il déposa chez Me Haylig notaire à Paris, et qu'il promit d'adjuger à celle ou celui qui, magnétisé ou non magnétisé, endormi ou éveillé, lirait sans le secours de ses yeux en présence d'une commission académique. Ce concours devait rester ouvert deux ans. Ce programme fut solennellement proclamé le 5 septembre 1837.

Plusieurs concurrens se présentèrent, et d'abord Mlle Pigeaire, amenée tout exprès pour cela de Montpellier. On annonçait qu'elle devait lire les yeux couverts d'un large et épais bandeau de velours noir, et, en effet, c'est avec ce bandeau qu'elle a lu devant tous les journalistes de Paris, devant des députés, des pairs de France, devant des savans, devant des ignorans, devant tout le monde. Mais cet élégant bandeau ne convenant pas à l'académie, et Mlle Pigeaire assurant qu'elle ne pourrait lire avec aucun autre, on s'en rapporta à elle sur ce point, et il n'y eut rien de fait. Plusieurs autres propositions n'eurent également aucune suite. Le dernier concurrent sérieux fut Mlle Diana, qui vint tenter l'aventure sous les auspices du docteur Teste: elle devait, en moins de dix minutes de sommeil, lire des mots écrits placés dans une boîte de carton opaque hermétiquement fermée et cachetée. Au bout d'une heure, elle n'avait rien vu

et ne vit rien. Son magnétiseur assura que c'était extraordinaire; mais il fut le seul de son avis.

La clôture du concours Burdin ayant eu lieu le 1er octobre 1840, cet honorable académicien alla reprendre chez Me Haylig ses 3,000 fr., et la grande question de la vision somnambulique reste encore pendante.

Passons maintenant aux dogmes magnétiques.

La doctrine communément reçue aujourd'hui par la majorité des magnétistes peut se résumer brièvement comme il suit :

L'homme peut agir matériellement à distance, et sans l'intermédiaire d'aucun moyen physique ou mécanique, sur les autres êtres de son espèce, et en général sur tous les corps, par la seule force de sa volonté ou de certains gestes. La réalité de cette faculté est un fait d'expérience.

Cette action s'exerce au moyen d'un fluide invisible, impalpable, d'une subtilité extrême. Ce fluide ne paraît être ni l'électricité, ni le calorique, ni aucun des impondérables connus. On peut le considérer soit comme une modification du fluide universel qui pénètre tous les corps, soit comme un fluide particulier propre à l'organisation animale, et dans ce dernier cas, qui est le plus probable, il n'est autre chose que le fluide nerveux. On l'appela magnétique parce que plusieurs de ses effets ont de l'analogie avec ceux de l'aimant.

L'homme a la faculté de disposer de ce fluide, de lui imprimer des mouvemens, de le projeter au dehors avec une force et dans une direction déterminées, de l'accumuler et de le fixer dans des corps par sa seule volonté aidée de quelques mouvemens.

L'action magnétique exercée par un homme sur un autre homme donne lieu à des effets de diverse nature. Il peut produire simultanément, successivement, ou isolément, 1° des phénomènes physiologiques généraux, tels que des sensations de froid ou de chaud, des mouvemens nerveux plus ou moins violens, des variations dans la circulation et autres du même ordre; 2° des modifications purement médicatrices; 3° un état physiologique et psychologique spécial qui est le sommeil magnétique, le somnambulisme.

Jusqu'ici ce système ne paraît pas au premier abord différer sensiblement de celui de Mesmer; mais en réalité, il est tout autre. La théorie de Mesmer était entièrement physique, celle-ci est physiologique. L'agent magnétique mesmérien était soumis aux lois mécaniques et passives du mouvement; l'agent magnétique moderne en est indépendant et paraît participer à la spontanéité de la vie orga-

nique et de la vie spirituelle. Pour se rendre maître du premier, il fallait des appareils, des instrumens physiques; pour se faire obéir du second, il ne faut qu'une détermination libre de la volonté. Cette distinction, dont les magnétiseurs ne se sont pas bien rendu compte, a jeté beaucoup d'embarras et de confusion dans leurs théories, car en cherchant à rattacher leur nouveau principe au principe de Mesmer, et des deux n'en faire qu'un, il en est résulté que leur fluide actuel se trouve, comme Arlequin, habillé de pièces et de morceaux, et doué de propriétés inconciliables.

Les pratiques employées par nos magnétiseurs sont assez conformes à leur théorie. De simples mouvemens des mains, appelés *passes*, long-temps promenées à petite distance, et en procédant toujours de haut en bas, soit sur le corps entier, soit sur certaines parties, l'application des mains, soit sur la tête, soit sur l'épigastre, forment à peu près, avec quelques variations, les seules manœuvres de la magnétisation. Plusieurs même considèrent ces pratiques comme indifférentes par elles-mêmes, mais utiles cependant pour fixer et régulariser l'attention de l'opérateur. Le principe véritablement efficace réside uniquement dans la disposition morale et dans la volonté du magnétiseur. M. Deleuze a résumé ainsi les conditions psychiques requises pour l'efficacité de l'action magnétique :

Volonté active vers le bien;

Croyance ferme en sa puissance;

Confiance entière en l'employant.

La croyance et la confiance ne sont ici que des conditions médiates, en tant qu'elles influent sur l'énergie de la volonté. Puységur disait: *Croyez et veuillez;* d'autres disent seulement : *Veuillez.* C'est là tout le formulaire et tout le cérémonial de la magnétisation. La secte des magnétiseurs *spiritualistes*, fort répandue dans le nord de l'Europe, y joint la prière et des actes religieux.

Quant aux effets magnétiques, quelques-uns, tels que l'action curative et un certain nombre de modifications physiologiques, sont les mêmes que ceux signalés par Mesmer, sauf les convulsions appelées crises, dont on ne voit presque plus d'exemples. Mais il en est un tout-à-fait nouveau, c'est l'état somnambulique sur lequel il importe de s'arrêter un peu plus en détail, car le magnétisme animal actuel roule presque exclusivement sur ce phénomène.

Voici ce qu'on en apprend, en écrivant sous la dictée des magnétistes.

Considéré dans sa réalisation parfaite, dans la totalité de ses ma-

nifestations, le sommeil lucide est rare. En le supposant parfait, et il y en a plus d'un exemple, il offre successivement ou simultanément les caractères suivans :

Le sujet soumis à la magnétisation éprouve d'abord quelques sensations insolites; bientôt on observe des bâillemens, des inspirations longues et lentes, des efforts répétés de déglutition; les paupières s'appesantissent et se ferment; la tête s'incline légèrement en avant. Ces phénomènes sont les préliminaires, ou, comme on dit en médecine, les prodrômes du somnambulisme. Dès qu'ils cessent et que le sujet reste immobile, il est endormi du sommeil magnétique.

Arrivé à cet état, le somnambule devient en quelque sorte un nouvel être.

1° Tous les organes des sens sont complètement engourdis. Il reste absolument isolé et sans communication avec le monde extérieur. Sa peau est insensible aux excitations les plus douloureuses.

2° Étant mis en rapport, au moyen d'un contact préalable, avec une ou plusieurs personnes, il entend aussitôt leurs paroles, mais il n'entend aucun autre bruit.

3° Il a les yeux fermés, et il voit mieux que l'homme éveillé.

Il voit non-seulement les choses voisines, mais encore les choses éloignées. Aucune distance, aucun obstacle, aucune obscurité ne peut soustraire l'objet qu'il regarde à sa vue.

4° Il sent ou comprend la volonté de son magnétiseur sans l'intermédiaire d'aucun moyen d'expression sensible. Il lit dans sa pensée, il obéit à sa volonté. Il peut, sur un ordre mental de celui-ci, acquérir ou perdre l'usage d'un sens, être frappé d'insensibilité ou d'impuissance paralytique dans tel ou tel membre, éprouver les sensations spéciales de chaque sens, sans la présence des objets qui les provoquent dans l'état ordinaire.

5° Il voit le fluide magnétique.

6° Il voit ou sent l'intérieur de son corps et de celui des autres; il voit surtout ses maladies et celles des autres.

7° Il connaît instinctivement le remède qui convient à ses maux et aux maux des personnes avec lesquelles il est mis en rapport.

8° Il prévoit l'avenir, et il a des pressensations de ce qui doit survenir dans son propre organisme et dans celui des autres à des époques plus ou moins éloignées.

9° Ses facultés morales et intellectuelles sont exaltées et très supérieures à celles qu'il manifeste à l'état de veille. Il s'exprime avec

plus de facilité et d'élévation, et acquiert quelquefois le don des langues.

10° Dès qu'il est réveillé, il perd absolument tout souvenir de ce qu'il a senti, vu, entendu ou pensé, pendant son sommeil; mais, lorsqu'il est remis en somnambulisme, il a le souvenir très distinct de ce qui s'est passé dans ses sommeils antérieurs.

En récapitulant ces phénomènes, on trouve l'*insensibilité* extérieure, l'*audition* sans le secours des oreilles, la *vision* sans le secours des yeux, et, à toute distance, la *communication* des *pensées*, l'*instinct médical*, la *prévision* et l'*oubli au réveil*. Tenons-nous-en là.

L'existence de tous ces phénomènes, suivant les magnétiseurs, est une vérité de fait donnée par l'expérience. Ils déclarent en conséquence que la seule question à élever à leur égard, c'est celle de savoir s'ils sont démontrables et vérifiables par l'expérience, et que, s'ils sont trouvés tels, ils doivent être acceptés purement et simplement à titre de fait, quelle que soit la difficulté ou même l'impossibilité de les expliquer dans l'état actuel de nos connaissances.

Nous partageons tout-à-fait sur ce point la façon de voir des magnétiseurs.

Il s'en faut cependant que cette manière de poser la question soit généralement acceptée. Les magnétiseurs exceptés, qui y tiennent naturellement beaucoup, il est très peu d'esprits, surtout parmi les hommes de science, qui puissent s'y faire. Ce n'est pas qu'ils se refusent à admettre comme certains des faits décidément inexplicables, ou, ce qui revient au même, inexpliqués, l'existence des aérolithes par exemple. Ils prétendent qu'ils rejettent les phénomènes somnambuliques non point parce qu'ils sont inexplicables, mais parce qu'ils sont *impossibles*. Il est évident en effet que, si ces faits sont impossibles, ils ne peuvent pas avoir lieu tels qu'on les raconte, et dès-lors toute tentative de vérification est nécessairement illusoire et du temps perdu. Cette fin de non-recevoir a l'avantage non-seulement de détruire d'un seul coup tout l'édifice magnétique existant, mais encore de supprimer toute recherche ultérieure. Mais qu'est-ce que l'impossible, et en quel sens un fait quelconque peut-il être *à priori* déclaré tel? C'est ce qu'on n'explique pas clairement. Dans ce grand fait de l'univers, il n'y a d'impossible que ce qui n'est pas. La réalité y est la seule mesure de la possibilité. Tout ce qui est réel est possible, et tout ce qui est possible existe. La réalité pour l'homme n'étant pas cependant la réalité existante, mais seulement la réalité connue, il fait un paralogisme lorsqu'il conclut de celle-ci à

celle-là. Or, le vice de l'objection *per impossibile* contre les faits magnétiques est précisément ce paralogisme. La réalité et la possibilité coexistant toujours inséparablement dans les choses, l'homme ne peut mesurer la dernière que sur la première, mais comme il ne peut savoir sur cette réalité, seule mesure du possible, que ce qui lui est successivement révélé par l'expérience, il n'a, dans aucun cas, le droit d'affirmer que telle ou telle expérience ne pourra jamais être faite, ou, ce qui revient absolument au même, d'affirmer l'impossibilité d'un fait quelconque.

Pour sortir de l'abstraction, énonçons l'objection comme on la pose vulgairement. Un fait est impossible, dit-on, lorsqu'il est en opposition avec les lois de la nature. Or, qu'est-ce qu'une loi de la nature? Si je l'entends bien, on veut désigner par là l'ordre régulier et uniforme dans lequel se produisent et se rangent un certain nombre de phénomènes. Nous appelons lois de la nature ce qui arrive constamment de la même manière, dans un certain ordre et sous certaines conditions qu'il nous est donné d'apercevoir. Mais comment a-t-on connu cet ordre et cet arrangement? Par l'observation et l'expérience. Or, l'observation et l'expérience ne nous présentent autre chose que des faits. Notre science n'est qu'un recueil de faits qui nous sont donnés, et que nous sommes forcés d'accepter tels qu'ils se présentent. A mesure que ces faits arrivent à notre connaissance, nous les comparons et les classons suivant leurs analogies et leurs différences. Cet arrangement considéré dans notre esprit est une *théorie;* considéré dans les choses mêmes, c'est ce que nous appelons une *loi*. Mais cette loi n'étant et ne pouvant être que l'expression des faits mêmes en tant qu'ils ont un ordre, et non leur principe, on ne peut arguer de la loi contre le fait, puisque la loi n'est que le fait même. Invoquer la loi, ce n'est donc qu'invoquer un fait. Et de quel droit alors un fait s'opposerait-il à un autre? Il faudrait pour cela qu'ils fussent contradictoires. Dans ce cas sans doute ils s'excluraient réciproquement, et leur coexistence serait nécessairement *impossible,* car l'impossible, pour la raison humaine, se résout dans le contradictoire. Un cercle ne peut pas être un carré, car affirmer l'un c'est nier l'autre, et réciproquement. Dans la nature il ne saurait y avoir de contradiction; un fait peut différer d'un autre, mais non le contredire. C'est par exemple un fait général, c'est-à-dire une loi, certes des mieux déterminées, que toutes les planètes tournent autour du soleil d'occident en orient, à peu près dans le plan de son équateur; il ne serait pas impossible pour cela

que d'autres planètes à découvrir eussent une marche inverse, et en fait on n'a pas opposé cette loi aux comètes pour leur ôter le droit qu'elles exercent journellement de prendre, à tort et à travers, le chemin qu'il leur plaît. De même, puisqu'il s'agit de magnétisme, de ce qu'un homme parle tout éveillé, il ne s'ensuit pas nécessairement que ce même homme ou un autre homme ne puisse pas parler étant endormi. Le sommeil dit *magnétique*, s'il existe, ne contredit en rien le sommeil dit *naturel*, et on ne peut pas affirmer l'impossibilité du premier en vertu seulement de la réalité constatée du dernier. Il y aurait en ce cas deux espèces de sommeil au lieu d'une, ce qui ne dérangerait aucune loi de la nature.

Disons donc que tout ce qu'on peut raisonnablement opposer *à priori* à une assertion concernant un fait *extraordinaire*, c'est-à-dire très différent des faits connus, se réduit à une simple improbabilité de tous les degrés.

On insiste, et on dit qu'avec ce système il faudra admettre les miracles de Mahomet, et croire, par exemple, qu'il n'est pas absolument impossible qu'il ait mis la lune dans sa poche. Nous aurions beaucoup à dire en général sur ces faits appelés *miracles* par les chrétiens, *prodiges* par les païens, *prestiges* par les partis ennemis, *jongleries* par les philosophes, *folies* par les médecins, *mythes* par quelques Allemands; mais nous n'entrerons pas incidemment dans cette vaste question de surnaturalisme historique. Quant au miracle de Mahomet, nous répondrons que cet évènement est de ceux qui sont impossibles, parce qu'il renferme une véritable contradiction intrinsèque. Il implique en effet qu'un corps de 782 lieues de diamètre a trouvé place dans un espace de 6 pouces carrés, ou autrement que 6 pouces = 782 lieues. Il faudrait, pour rendre le fait possible, que la lune fût assez petite pour entrer dans la poche, ou la poche assez grande pour contenir la lune; mais alors il n'y aurait plus de miracle, et partant plus de difficulté. Enfin, les esprits sévères qui pourraient faire de ces questions et autres analogues se rassureraient immédiatement sur les inconvéniens de notre opinion, s'ils réfléchissaient qu'on pourrait très bien la faire coïncider avec la leur dans le résultat, en s'accordant à dire de part et d'autre indifféremment, ou bien qu'un fait prouvé est toujours possible, ou bien qu'un fait est impossible tant qu'il n'est pas prouvé. Laquelle de ces formules qu'on choisisse, on est en sûreté.

Tant que les magnétistes se tiennent sur ces hauteurs, ils ne s'exposent guère. Forts de l'avantage des lieux, ils foudroient la petite

philosophie de leurs adversaires. Aussi ils aiment en général à s'y tenir aussi long-temps qu'ils peuvent. Après avoir établi d'une manière générale la possibilité métaphysique des faits magnétiques, ils cherchent à établir leur probabilité expérimentale à l'aide de toutes les analogies que la physiologie, la pathologie, les sciences physiques et naturelles, la psychologie, l'histoire sacrée et profane, peuvent leur fournir. Cette marche est régulière et légitime. S'il se trouvait en effet que ces phénomènes, réputés si monstrueusement extraordinaires, se rattachent par des liens plus ou moins étroits à d'autres phénomènes dont la réalité n'est pas contestée; si on pouvait les retirer de leur isolement et les mettre pour ainsi dire en bonne compagnie, on aurait moins de répugnance à faire connaissance avec eux. Tout l'extraordinaire d'une chose tenant d'ailleurs à peu près uniquement à sa rareté (car sans cela il faudrait passer sa vie à s'étonner), la faire voir partout, c'est lui ôter son merveilleux. Cela ne la rend pas au fond plus explicable, mais seulement plus croyable, et c'est tout ce qu'on veut ici.

Les analogies alléguées par les magnétiseurs en faveur de l'action physique à distance exercée par la magnétisation ne manquent pas. Les décharges foudroyantes de la torpille, du gymnote, de l'anguille de Surinam, et autres poissons électriques qui, de loin, tuent ou engourdissent leurs ennemis; la fascination de l'oiseau par le regard du serpent, et de la perdrix par celui du chien, sont les exemples qu'ils choisissent d'ordinaire. L'existence et les principales propriétés de leur fluide trouvent aussi des appuis plausibles dans les exemples des autres agens impondérables admis en physique. Quant à l'efficacité médicatrice des manœuvres magnétiques, l'histoire tout entière se lève pour leur venir en aide. Ils citent des centaines de guérisons de maladies opérées par l'imposition des mains, l'insufflation, ou de simples paroles prononcées avec l'intention efficace de faire du bien. Pyrrhus guérissait les malades, selon Plutarque, en les touchant du bout de son pied; Vespasien (*vid.* Suétone) guérit un aveugle et un paralytique en crachant sur l'œil de l'un et en touchant le second de son pied. Les cures miraculeuses de l'ancien et du nouveau Testament ont été faites aussi par le geste, la voix et l'attouchement. Les rois de France guérissaient par privilége spécial les écrouelles, en faisant le signe de la croix sur le front des malades et disant : *Le roi t'a touché, Dieu te guérisse!* Le gentilhomme irlandais Valentin Greatrakes, au XVIIe siècle, opéra publiquement à Londres, à Oxford, des centaines de cures de toutes sortes de maux, par l'application de

ses mains sur les parties malades. Gassner, curé de Ratisbonne, eut les mêmes succès en Allemagne, dans le XVIIIe siècle.

Mais c'est surtout pour le somnambulisme magnétique et les étonnantes facultés des somnambules qu'on fait appel à toute la nature, à tous les témoignages. Et d'abord il y a, dit-on, un somnambulisme naturel, bien connu et non contesté, qui par *l'oubli au réveil* et plusieurs autres circonstances, notamment la faculté de marcher, d'écrire, de se livrer sans erreur à des occupations qui supposent une sorte de vision, se rapproche beaucoup du sommeil magnétique. Le plus connu de ces faits de somnambulisme naturel est celui d'un abbé qui se levait la nuit, et, tout endormi, sans lumière, écrivait ses sermons, biffait et corrigeait des mots, des lettres. C'est la fameuse histoire racontée dans l'*Encyclopédie*. Pourquoi donc un état analogue ne pourrait-il pas être artificiellement reproduit?

Après le somnambulisme spontané viennent certaines maladies nerveuses, et en première ligne la catalepsie, qui a offert à divers médecins de tous les temps des exemples d'insensibilité extérieure, et quelquefois de transport des sens, de prévision et de lucidité à distance. Ici se placent les fameuses cataleptiques de Petetin de Lyon, l'histoire non moins remarquable de Mlle de Strombeck, les faits de catalepsie avec vision, odoration, audition par l'épigastre, prophétisation, sens médical, observés par M. Despine, directeur et médecin des eaux d'Aix, par Barrier, médecin à Privas, par Dumas de Montpellier, — le cataleptique de l'hôpital *Della-Vita* à Bologne, en 1832 (1), et grand nombre d'autres observés en divers temps, en divers lieux, par des hommes de l'art, comme de simples cas de maladies, hors de toute préoccupation systématique et de toute relation avec le magnétisme animal.

Parmi les analogies plus indirectes et plus ou moins éloignées, on rappelle les facultés admirables des animaux, et particulièrement l'instinct médical, l'instinct des voyages, des localités, en vertu desquels, sans instruction, ni expérience, ni intervention possible des sens, ils s'administrent des remèdes d'un effet certain dans leurs maladies, retournent, par exemple, d'un lieu où on les a transportés pendant la nuit dans une voiture fermée, par le plus court

(1) Le célèbre professeur Orioli, pendant son séjour à Paris, nous a personnellement affirmé la vérité des faits relatifs à cette cataleptique. Entre autres prodiges, elle lut deux vers latins qu'il avait écrits chez lui avant de sortir de sa chambre, sur un morceau de papier, dont il n'avait fait part à personne, et resté ployé dans sa poche.

chemin et sans hésitation, à leur ancien domicile; les songes si pleins de mystères, les présages, les pressentimens si souvent vérifiés des malades, et ces appétits bizarres subitement développés, et dont la satisfaction immédiate a produit tant de fois des guérisons inespérées. Quant à l'impressionabilité extrême du somnambule pour tout ce qui vient de son magnétiseur, sa soumission volontaire et comme irrésistible à ses ordres, à ses simples désirs, l'exquise délicatesse de sens qui lui fait trouver une saveur à l'eau magnétisée, et distinguer par le tact un corps magnétisé de celui qui ne l'est pas : toutes ces choses ont des points de contact avec les effets des passions en général, avec la domination morale qu'un caractère fort et un esprit supérieur exercent sur une ame plus faible, avec ces impulsions spontanées de sympathie ou d'antipathie qui, parmi les hommes, déterminent l'amour et la haine, avec la sagacité spéciale du chien pour tout ce qui concerne la personne de son maître, et l'inconcevable finesse d'odorat qui lui fait retrouver au fond de l'eau, parmi un grand nombre de cailloux jetés en même temps, celui qu'a touché et lancé son maître.

Enfin l'histoire est encore ici le champ le plus riche. Les magnétistes trouvent déjà le somnambulisme dans les temples de l'Égypte, de l'Inde, de la Grèce. Selon eux, les prophètes, les inspirés, les phythonisses, les sibylles, les miraculés de tous les temps, de toutes les religions, les possédés, les extatiques, les énergumènes, les convulsionnaires, les visionnaires, les trembleurs, les voyans, les devineresses, etc., étaient des somnambules plus ou moins caractérisés.

Parmi tous ces exemples analogiques tirés de sources si différentes, il en est quelques-uns d'une grande force et d'un grand poids. Ce sont ceux du somnambulisme spontané et de la catalepsie. On y retrouve à peu près tous les caractères attribués au sommeil magnétique, et leur authenticité historique n'est pas facile à ébranler. La plupart des autres, empruntés à la physiologie générale, à la physique, à l'histoire naturelle, à la psychologie, sont tirés de trop loin pour faire à part beaucoup d'impression; mais, réunis aux précédens, ils établissent en faveur de la réalité de quelques phénomènes somnambuliques, et du somnambulisme lui-même, une probabilité très suffisante pour donner quelque embarras aux incrédulités systématiques.

Quant aux témoignages prétendus historiques sur les effets du magnétisme animal comme agent curatif et sur les faits de som-

nambulisme, l'usage qu'en font les magnétistes est un paralogisme perpétuel. De la réalité, à eux démontrée expérimentalement, disent-ils, des phénomènes magnétiques et somnambuliques, ils concluent à la réalité des phénomènes plus ou moins semblables consignés dans les récits de l'histoire, et puis ils donnent la vérité de ceux-ci en garantie de la vérité de ceux-là. Pour que cette induction eût quelque ombre de valeur, il faudrait d'abord établir que tous ces faits, plus ou moins merveilleux, racontés dans les livres saints et profanes, ont une réalité historique positive et certaine, considérés comme simples évènemens, et ensuite que ces évènemens, tels qu'ils se présentent lorsqu'on les réduit à ce qui a pu être constaté par les sens des témoins, ne sont pas susceptibles d'une autre explication que le magnétisme. Jusque-là tout se réduit à des assertions d'une insignifiance presque puérile. Mais une investigation critique de cette nature dépasse de beaucoup les forces des écrivains en magnétisme. Le problème du merveilleux historique est une question qui ne paraîtra facile qu'à ceux qui sont incapables de la traiter et de la résoudre. Démêler d'une manière précise, rigoureuse, dans ces sortes de faits, à quelque genre de merveilleux qu'ils appartiennent, les élémens divers qui leur donnent la forme sous laquelle ils ont apparu aux yeux des contemporains, déterminer ce qui, dans un évènement quelconque de cette nature, s'est réellement passé, soit matériellement dans les circonstances extérieures, soit psychologiquement dans l'esprit des acteurs, des spectateurs et des narrateurs, c'est un des nœuds gordiens les plus embrouillés de la philosophie de l'histoire. Prenons un exemple :

Numa Pompilius, roi de Rome, retiré dans une grotte près de la ville, avait des communications avec une nymphe qui lui apparaissait de temps en temps et lui enseignait plusieurs choses importantes sur le gouvernement et sur le culte des dieux. Voilà le récit orthodoxe. Que s'est-il passé? — Rien de plus simple, dit un critique. C'est un conte fait à plaisir par Numa pour donner plus d'autorité à ses réformes politiques. — Un second arrive et dit : — Ce n'est pas cela; la nymphe Égérie est une simple allégorie, une expression métaphorique dont s'est servi Numa pour dire que tout le bienfait de ses institutions devait être rapporté aux dieux. Un troisième survient : — Numa était un mage, un habile thaumaturge; il avait disposé dans sa grotte un mannequin habillé en nymphe, qui, adroitement montré de temps à autre aux paysans qui passaient à quelque distance dans

la campagne, et soigneusement caché ensuite, jouait le personnage d'Égérie. A l'Opéra, on voit tous les jours de ces prestiges (1). Un quatrième : — Vous calomniez Numa. Il aura eu une rencontre avec une jeune fille dans un bosquet, et, comme on connaissait la piété du roi, on aura dit que c'était une nymphe. Un cinquième : — Numa a dit voir et entendre une nymphe; c'était évidemment une hallucination de la vue et de l'ouïe. Nos maisons de fous sont pleines de gens qui ont des apparitions de ce genre. Un sixième : — Numa allait consulter une jeune fille nommée Égérie, qui lui révélait des choses cachées; cette Égérie ne peut avoir été autre chose qu'une somnambule. Vient enfin le mythologue, qui dit : — Vous cherchez à expliquer un fait, c'est peine perdue. Il n'y a pas de fait, il n'y a pas de grotte, pas de nymphe, peut-être pas de Numa; il n'y a qu'un récit sur Numa; c'est ce récit qu'il faut expliquer, et non la chose racontée.

Voilà bien des clés pour déchiffrer cette énigme, et on ne voit pas que celle du magnétisme animal y réussisse mieux que les autres.

S'étant ainsi introduit avec quelque succès comme fait probable, d'après les analogies de la science et de l'histoire, le magnétisme animal n'a plus qu'à montrer expérimentalement que ce qui est possible et probable est réel; mais, sur ce point essentiel, il perd tout d'un coup ses avantages. Il annonce des expériences, des faits décisifs qu'on ne pourra nier, dit-il, qu'à condition de nier toute autorité en matière de témoignage, et on ne trouve dans le très vaste répertoire de faits de somnambulisme accumulés depuis quarante ans, aucune observation capable de satisfaire pleinement une critique rigoureuse. Loin que la quantité de ces relations compense leur peu de valeur intrinsèque, la confiance décroît pour ainsi dire en raison directe du nombre des témoins. Le ton enthousiaste des narrateurs, les preuves de naïvetés de tout genre qu'ils donnent à chaque instant, leur inexpérience presque enfantine dans l'art d'observer, ne permettent pas de compter beaucoup sur leur discernement critique ni sur leur impartialité scientifique. On ne parle ici que de ceux qui écrivent avec conviction et dont les erreurs ne sont pas des mensonges. Il y a des exceptions, nous en avons cité, mais elles sont rares.

Montrer en détail l'insuffisance des preuves de fait apportées dans

(1) C'est le système uniforme développé dans un livre, d'ailleurs curieux, ingénieux et savant de M. Eusèbe Salverte. (*Des Sciences occultes*. Paris, 1829. in-8°.)

la discussion par les magnétiseurs, sur toutes les parties de leur doctrine, ce serait faire un livre. Prenons un seul phénomène, la vision. Il passe pour le plus merveilleux de tous; c'est celui qu'on déclare particulièrement impossible *à priori* et indigne de toute vérification. C'est donc celui sur lequel ont dû porter et ont porté en effet les efforts des magnétiseurs; c'est celui qui a figuré dans le programme de défi de M. Burdin; c'est celui dont la réalité une fois constatée rendrait immédiatement croyables tous les autres. Eh bien! ce phénomène dont tous les livres des magnétiseurs donnent des exemples, et de nombreux exemples, n'a jamais été constaté dans aucune des expériences régulièrement instituées devant les commissions académiques pour sa vérification, ou, lorsqu'il s'est produit, il a été prouvé qu'il y avait supercherie. Dès-lors quelle garantie offrent des observations plus ou moins nombreuses faites à huis-clos, en présence de témoins incapables de comprendre ce que c'est qu'une expérience, par un expérimentateur incapable de l'instituer? Pour notre part, nous avons vu tout ce que l'audace du mensonge peut attendre en ce genre de la crédulité, non pas seulement de la multitude, qui voit tout ce qu'on lui montre comme on le lui montre, mais encore de gens qui passent pour savoir regarder. C'est bien ici le cas du mot de Pline : *Nullum tam impudens mendacium est ut teste careat.* Voici des exemples récens :

Mlle Pigeaire a lu dans un livre devant tout Paris, pendant trois mois, les yeux couverts d'un épais bandeau de velours noir. Les procès-verbaux de ces séances ont été revêtus des noms les plus considérables de l'art, de la littérature, des sciences. Que prouvent ces adhésions, ces convictions, déclarées et signées? Rien. Ce fait n'avait certes rien qui méritât l'admiration et l'étonnement. Ce n'est pas merveille qu'une petite fille de douze ans sache lire assez couramment dans un livre imprimé. Or, c'est là, en réalité, tout ce que Mlle Pigeaire faisait voir. Mais il est *impossible* de lire avec un tel bandeau! Le fait prouvait, au contraire, que rien n'était plus *possible*, et même *certain*, puisqu'elle lisait. Tout le mystère consiste en ce que le bandeau destiné à boucher les yeux ne les bouchait pas, quoiqu'il *parût* les boucher.

On ne trouvera pas cette explication trop téméraire quand on aura lu ce qui suit. Il s'agit de deux faits qui me sont propres. Je serai court. En 1841, je fus invité par le plus zélé et le plus brillant défenseur dont le magnétisme animal puisse se vanter, par M. le docteur Frappart, à venir vérifier par moi-même chez lui, sur une jeune som-

nambule récemment arrivée de province, où elle avait fait merveille, le fait de la vision magnétique. Cette somnambule était Mlle Prudence, dont le nom a beaucoup d'éclat dans le monde magnétique. Le fait dont j'allais, me disait-on, être le témoin et le témoin convaincu, était vu journellement tous les soirs, depuis quelques semaines. On laissait les spectateurs libres d'instituer, de modifier, de régler l'expérience à leur gré. On ne pouvait moins attendre de la loyauté de M. Frappart. La jeune fille étant déclarée endormie par son magnétiseur, on mit sur ses yeux un appareil composé, 1° de bandes de taffetas gommé étendues d'une paupière à l'autre, et couvrant tout le globe de l'œil; 2° une couche de terre glaise (terre à modeler des sculpteurs) épaisse de cinq ou six lignes, et formant une espèce de masque qui couvrait les yeux, le nez, le front, les joues, jusque vers la bouche; 3° sur cette couche de terre un bandeau noir noué derrière la tête; 4° sur le bandeau noir une nouvelle couche de terre glaise. Cet appareil placé, je fus admis à l'examiner. Je le fis avec une extrême attention. Je ne pus y découvrir ni même soupçonner aucun défaut. On apporta des cartes, des livres; la somnambule lut, elle joua aux cartes, elle vit. J'y retournai le lendemain, le surlendemain, même résultat. M. Frappart me demanda ce que je pensais, et si j'étais convaincu. Avant de répondre, je voulus expérimenter sur moi-même le degré d'efficacité de cet appareil d'occlusion. Je fis ces expériences conjointement avec M. le docteur Dechambre. Je n'en dirai ici que le résultat. Elles nous prouvèrent que cet appareil n'empêchait nullement de voir, et que la lumière pouvait facilement arriver à l'œil dans plusieurs directions et de plusieurs manières. Nos expériences furent publiées. M. Frappart les répéta sur lui et sur d'autres, et s'exécuta de bonne grace.

Dans le second fait, il s'agit d'un jeune homme de vingt ans, nommé Calixte, dont la renommée magnétique est européenne. Depuis plusieurs années, il donne chaque lundi, rue Saint-Honoré, sous la direction de M. Ricard, professeur de magnétisme, des soirées somnambuliques. On le regarde comme un des plus parfaits somnambules qui aient existé. Sa lucidité surtout passe pour incomparable. Pour la prouver, on applique sur ses deux yeux une poignée de coton cardé qu'on fixe au moyen d'un mouchoir lié derrière la tête. Ce moyen d'occlusion, en usage dans le colin-maillard, est plus simple que celui employé sur Prudence, mais non moins infaillible. C'est avec ce bandeau sur les yeux que Calixte fait preuve

d'une clairvoyance qui excite les applaudissemens du public et confond la science orgueilleuse du philosophe. Il lit, joue aux cartes, reconnaît, désigne et décrit les objets qu'on lui présente; bref, il prouve parfaitement qu'il voit malgré son bandeau, et nous avons d'autant moins de raison d'en douter, que, nous étant appliqué et fait appliquer, M. Dechambre et moi, un bandeau absolument semblable, absolument de la même manière, avec la même quantité de coton, et avec toutes les précautions possibles, nous avons joui tout éveillés de la lucidité que cet intéressant jeune homme n'acquiert qu'étant endormi. C'est une expérience que chacun peut faire. Seulement, quelques exercices sont nécessaires pour apprendre à se servir du bandeau et obtenir des résultats prompts et décisifs. Nous eûmes encore cette fois le plaisir de convaincre M. Frappart qu'il possédait, lui aussi, sans s'en douter, la même faculté que ce somnambule, qu'il appelait une des *perles* du magnétisme expérimental. La seconde perle était Mlle Prudence.

On peut juger par-là du degré de confiance que méritait le bandeau de Mlle Pigeaire.

Le magnétisme animal, quoique si peu en mesure, comme on voit, de se donner pour une science, ne laisse pas que d'en avoir la prétention. Étudié, pratiqué, exploité uniquement par des hommes peu capables d'en tirer ce qu'il peut avoir de réel dans quelqu'une de ses parties, et qui ne cherchent dans son étude que la satisfaction d'une curiosité crédule ou un instrument de charlatanisme, il est devenu peu à peu, entre des mains si peu faites pour le régulariser scientifiquement, une sorte de rendez-vous où viennent se réunir une à une toutes les absurdités des anciens arts occultes. De même qu'il a trouvé dans l'histoire tous les faits qu'il prétendait avoir constatés par l'expérience, il retrouve maintenant dans l'expérience tout ce qui existait dans l'histoire. Il offre théoriquement et pratiquement une petite encyclopédie magique, théurgique et mystique, à l'usage de l'époque. Les magnétiseurs ont assumé tous les pouvoirs des anciens mages et sorciers, les somnambules toute la science des pythonisses et des devineresses.

Des magnétiseurs ont le pouvoir d'arrêter les nuages et de commander à la pluie, comme les sorciers lapons et les mages babyloniens, de dessécher les plantes, de faire des plaies, de mouvoir, de soulever certains corps par la seule force du regard et de la volonté, de fasciner des animaux comme faisaient les psylles et les marses, de

jeter des sorts, de guérir la fièvre à dix lieues de distance, de faire passer instantanément *per transplantationem* une maladie de leur corps dans celui d'un autre, etc.

Il n'y a pas jusqu'aux amulettes et à leurs vertus et propriétés qui n'aient été comprises dans cette restauration. Les bagues, les pièces de monnaie magnétisées, en remplissent les fonctions.

Le somnambulisme a dû naturellement aussi entrer en possession de la petite magie populaire. Beaucoup de tireuses de cartes sont des somnambules et disent la bonne aventure en dormant. Enfin les fous, qui jadis se disaient possédés par le diable, se croient aujourd'hui persécutés par les magnétiseurs. On ne saurait avoir plus de popularité.

Le magnétisme animal n'est pas la seule pseudo-science ni le seul art occulte de notre époque; il y en a d'autres encore. Nous nommerons seulement la phrénologie, qui ne prospère pas autant que le magnétisme, quoiqu'elle le vaille bien.

LOUIS PEISSE.

DU

MOUVEMENT SENSUALISTE

AVANT LA RÉFORME.

Skelton, Rabelais, Folengo, Luther.

Entre les années 1514 et 1520, on voyait souvent les rues de Londres encombrées par la magnificence d'un cortége qui éclipsait les pompes royales. Huit cents hommes, ecclésiastiques, laïques et gens d'armes, s'avançaient processionnellement, précédés par des massiers en robes violettes, qui portaient les insignes de la grande chancellerie du royaume, deux pilastres d'argent, deux masses d'armes, le sceau d'Angleterre, la crosse épiscopale de Durham, les symboles de l'archevêché d'York et la barrette de cardinal. Une centaine de jeunes gentilshommes, le plus noble sang de la Grande-Bretagne, la toque de velours sur le front et la dague au côté, faisaient voltiger leurs genets d'Espagne autour du personnage enveloppé dans la pourpre et monté sur une mule noire, qui occupait le centre du cor-

tége. Ce Richelieu de l'Angleterre, Richelieu éphémère, instrument et jouet d'une tyrannie qui sut le briser, c'était Wolsey se rendant à la cour du roi son maître, Henri VIII. La magnificence du visir répondait à la grandeur du sultan. La plupart des prélats présens dans la capitale se croyaient obligés de l'accompagner. Le bruit des trompettes annonçait sa venue; le bourgeois et la *City-madam* (1) se rangeaient, le bonnet à la main et le front baissé. Enfin la procession était fermée par vingt mules portant des coffres recouverts de caparaçons pourpres frangés d'or. L'imprudent Wolsey ne prévoyait pas que l'opulence de cette proie tenterait un jour l'une des convoitises de son maître, qui les avait toutes.

A la même époque, au milieu de la terreur et du respect dont cet homme frappait les esprits; lorsque le philosophe Érasme, qui devait l'injurier après sa chute (2), se prosternait devant sa toute-puissance qu'il dorait de ses éloges (3); lorsque Henri VIII lui-même, auquel Wolsey venait de faire cadeau d'un palais, ne savait comment s'y prendre pour punir la magnifique insolence de son favori, il y avait en Angleterre un seul homme qui osait se déclarer l'ennemi de Wolsey. Sous les arceaux de Westminster, protégé contre la vengeance du cardinal par la sainteté du sanctuaire, vivait un pauvre prêtre nommé Jean Skelton, qui passait sa vie à verser à flots les invectives bouffonnes et les pamphlets rimés contre ce premier ministre catholique d'un roi qui allait briser le catholicisme pour se faire pape. Les fortes mœurs du moyen âge n'étaient pas éteintes. La colère du ministre grondait en vain. L'obstacle opposé à sa violence triomphait de Wolsey tout-puissant. L'abbé Islip régnait à Westminster et protégeait Skelton contre l'ami du monarque, premier ministre, légat de Léon X, archevêque d'York. La presse et les copistes faisaient circuler dans le peuple les poèmes redoutables de Skelton, que toutes les bouches répétaient. L'une de ces satires : *Why come you not to court?* « pourquoi n'allez-vous pas à la cour? » ne tarda pas à devenir aussi populaire, entre 1517 et 1525, que les chansons de Béranger entre les années 1815 et 1830.

Ce Skelton, que les savans seuls connaissent aujourd'hui, et dont

(1) Femme de la Cité.

(2) V. *Epist.*, p. 262, 269, 321, 414, 463. — Entre les lâchetés de l'aimable et spirituel Érasme, celle-ci n'est pas la moindre.

(3) Metuebatur ab omnibus, amabatur a paucis, ne dicam a nemine. (Ann. 1530, p. 1347.

les œuvres n'ont pas été recueillies, était le premier ou plutôt le seul poète anglais de son temps. Né vers 1469, nommé recteur de Diss, dans le comté de Norfolk, vers 1483, précepteur de Henri VIII, poète lauréat en 1489, il n'avait pas vingt ans qu'il poursuivait déjà de ses épigrammes bouffonnes les voluptés du clergé, ses ambitions et ses excès. D'ailleurs peu sévère dans ses mœurs privées, ce prêtre enleva une jeune fille, et pour ce fait, « si commun aux poètes, » dit Wood l'historien d'Oxford (1), fut suspendu de ses fonctions par l'évêque de Norwich. Skelton vint ensuite à Londres avec sa proie, qu'il épousa, dit un historien (2), en légitime mariage, et que d'autres annalistes moins charitables appellent naïvement sa concubine. C'était l'époque où le nord de l'Europe se soulevait d'un mouvement commun contre le midi, où les corruptions réelles et prétendues de cet admirable clergé qui a donné aux peuples modernes leur forme politique et sociale, leur centre de moralité, leur littérature et leurs arts, éveillaient la colère générale. Nul en Angleterre n'était mieux placé que Jean Skelton pour recueillir et résumer cette influence; nul avant Luther, n'attaqua plus âprement le pouvoir ecclésiastique et l'autorité de la hiérarchie romaine. Bouffon indépendant et indompté, aimé du roi qui pardonnait volontiers les faiblesses sensuelles et le cynisme érudit, jeté hors de caste par son mariage étourdi, ardent de courroux contre ses supérieurs ecclésiastiques, il se mit, dès son arrivée dans la capitale, à battre en brèche à coups de rimes joviales ce pouvoir qui venait de le châtier. D'une fertilité qui passe la vraisemblance, écrivant, comme Scarron, des vers grotesques par milliers, ce pamphlétaire populaire fut en réalité l'homme qui exerça sur son temps et son pays l'action la plus énergique, et qui soutint avec le plus d'acharnement et d'efficacité le combat de la royauté temporelle contre la royauté théocratique. Personne n'avait écrit comme Skelton. Personne n'écrivit plus comme lui. Butler, dans son *Hudibras*, fut le seul qui tenta de l'imiter. Créateur de sa forme et de sa phraséologie, s'embarrassant peu des rudesses et des bizarreries de la diction, pourvu qu'il frappe le but et blesse l'adversaire, Skelton, réformateur bouffon, exécuteur politique, homme de combat qui porte la marotte avec la massue, n'est pas un poète ordinaire : c'est Scarron polémiste.

La popularité de Skelton s'est évanouie au moment précis où

(1) *As most poets*. V. Athenæ Oxonienses, p. 22.
(2) Fuller, *English Worthies*. — Voyez aussi *d'Israëli*.

l'art et la recherche du style acquirent dans son pays de la valeur et de l'importance. Sous Élizabeth, peu d'années après la mort de Skelton, le La Harpe anglais de ce temps, Puttenham, le rejetait parmi les plus méprisables écrivassiers comme un « grossier et injurieux rimeur, ridicule dans tout ce qu'il compose, et ne pouvant charmer que l'oreille populaire (1). » Cette séduction de la canaille, qui lui fut commune avec Rabelais, Cervantes, Molière, Swift, et d'autres génies d'une trempe spéciale, constitue précisément son mérite. Le vers de quatre et de cinq pieds, à rimes redoublées, qui va faire pâlir un Wolsey sous son dais royal, n'est pas une arme à dédaigner. En vain Meres, autre perroquet de critique littéraire, et Samuel Johnson, condamnent-ils avec la même autorité et la même injustice l'inélégance de Skelton. Il leur manque le sens historique, seul flambeau qui éclaire et fait comprendre cette singulière figure. Skelton est un symbole : fils politique, organe et instrument d'une révolution, il a immolé ses titres de poète à ses desseins et à sa haine. Ses contemporains ne s'y trompaient pas; après trois siècles, justice doit lui être rendue.

Il y a dans Skelton deux traits profondément marqués : la révolte contre le clergé d'une part, et d'une autre le retour au sensualisme. Prêtre et long-temps soumis au joug du spiritualisme chrétien, il s'arme contre les vices hypocrites de ses confrères, et fait valoir les droits du corps, le bien-vivre, le bien-être, le bien-manger, le bien-boire, l'amour des sens, la beauté physique. Mais voici une particularité aussi curieuse que peu remarquée. Ce fils de l'église, apprenti apostat du spiritualisme, n'est pas le seul prêtre en Europe qui, à la même époque, batte sa mère et renie sa doctrine. Il y a un Skelton en France, un autre en Italie, un autre en Allemagne, tous sous des couleurs et des costumes différens, tous quatre renégats, jeunes, ardens, violens et sincères; les annales littéraires se souviennent d'eux; la politique et l'histoire portent encore la trace brûlante du plus grand et du plus sérieux de ces hommes.

Si je réunis ces quatre noms dans une seule phrase, le rapprochement de leurs contrastes étonnera le lecteur. Si j'explique leurs irrécusables analogies, la simultanéité du mouvement universel qui les a emportés vers le même but étonnera le penseur.

Ce sont Rabelais en France, Merlin Coccaïe en Italie, Jean Skelton

(1) « A rude rayling rhymer and all his doings ridiculous, — pleasing only the popular ear. » (Puttenham, *Art of Poetry*.)

en Angleterre, Martin Luther en Allemagne. Nés tous entre 1465 et 1491, morts entre 1529 et 1553; parcourant la même carrière, le même espace, les mêmes vicissitudes dans des climats différens, avec des fortunes et des résultats divers; — n'est-ce pas merveille pour le philosophe de voir poindre, à si peu de distance l'une de l'autre, ces quatre rébellions du corps insurgé, ces quatre prêtres, dont deux aujourd'hui assez obscurs ont brillé autrefois, tandis que deux autres, Rabelais et Luther, demeurent aussi éclatans que Lucien de Samosate ou le comte de Mirabeau?

En 1483, un jour de foire publique, dans le village d'Eisleben, naquit en Allemagne l'enfant de deux pauvres mineurs saxons. Il s'appelait Luther. Il n'avait pas un pfenning : il demanda l'aumône. La violence de ses jeunes passions combattit l'ardeur de sa première foi, et, dans l'espérance de vaincre les tempêtes de son ame, il alla à Rome escorté de la misère, rude conseillère et grande institutrice. Il y alla à pied, du pain dans la besace, le bâton à la main, chantant sur les routes pour que les bonnes femmes des villages lui jetassent quelques liards. Il était pieux (*ich bin ein frommer mœnch gewesen*); il luttait contre une nature ardente, vigoureuse, impétueuse, avide. En allant à Rome, il croyait y trouver la paix des sens, le baume de l'ame, l'essence de la moralité catholique; il espérait, dans sa jeune illusion, voir un paradis peuplé d'anges s'ouvrir au pied du Vatican. Jules II régnait sous la tiare. On sait le reste. L'adolescent vit cette Rome de près, ville sur laquelle tant de vices séculaires avaient passé. Il repartit, plein de courroux secret, l'esprit aigri, l'ame désolée et prêt au combat. Bientôt tout ce que Rome consacrait, il le détruisit; tout ce que Rome condamnait, il l'adopta. Il prêcha le mariage avec une ardeur d'expression lascive; il releva l'autel des voluptés; il vengea le corps et la matière de la longue servitude qui les avait écrasés. Il prodigua, comme Skelton et Rabelais, la raillerie, l'épigramme, la comédie, la caricature et la violence, pour renverser ce « papelet, ce papegaut, ce papelard, cet âne, cet ânon, cet ânillon de pape, » qu'il avait résolu de détruire. La grandeur de la révolution accomplie a fait oublier les armes employées par cet homme puissant. C'étaient précisément celles de Skelton et de Rabelais. Son but était le même, ses moyens étaient analogues ; mais il a été le héros dans le drame dont les autres n'ont été que les comparses ou les licteurs.

Cette même année 1483, qui vit naître Luther, donna le jour à un autre enfant, que sa famille pauvre destina aussi à la prêtrise; je veux

parler du Tourangeau Rabelais, qui n'attacha pas son nom à une révolution, mais à un livre. Ses premières études, fortes et savantes, lui rapportèrent peu et préparèrent mal sa carrière. Fatigué de publier des commentaires auxquels personne ne faisait attention, de flatter des cardinaux qui lui en savaient peu de gré, et qui lui jetaient de temps à autre l'aumône d'une maigre pitance, il écrivit, après avoir visité l'Italie, ce *Pantagruel* que vous savez; encyclopédie fantasque, énorme raillerie non-seulement des rois et des papes, mais de l'ame elle-même; retour gigantesque à la sensualité, réaction terrible du corps contre la pensée qui avait voulu dominer seule, tyrannie essayée par les sens contre la tyrannie du catholicisme et des doctrines spirituelles.

Les commentaires auxquels on a soumis Rabelais, commentaires grammaticaux et philologiques, n'atteignent pas la profondeur de sa pensée. Il suffit d'ouvrir ce singulier livre pour voir ce que prétendait le railleur. Lorsque Panurge, Pantagruel et Gargantua se sont divertis et, ainsi que l'on disait au XVIe siècle, *gaudis* dans leur colossale facétie, comme une troupe de phoques bondissant dans la mer du Nord, à quoi aboutit le conteur? Quel est le temple dont il ouvre la porte? quel est le sanctuaire dans lequel il pénètre? Le temple de la matière, la jouissance sensuelle, le bonheur physique, mot définitif de sa philosophie. L'oracle de *Bacbuc* termine l'ouvrage: « Humez *le bon piot* et tenez-vous cois; » la *dive* bouteille est là devant vous; c'est elle qui occupe une si vaste et si honorable place dans l'avant-dernier chapitre de Rabelais; c'est le but unique de son livre, et ce but est un symbole.

Que l'on veuille, en effet, y réfléchir un moment : l'heure de la réaction était venue; la violence du spiritualisme avait trop long-temps dominé le monde. Il en avait assez de cette compression magnifique et douloureuse. Quand le spiritualisme eut fatigué l'humanité, lorsqu'elle fut lasse d'abnégation, lorsqu'elle se sentit épuisée de macérations et de veilles, lorsque les croisades eurent précipité le Nord enthousiaste sur l'Orient endormi, lorsqu'on sentit que le spiritualisme avait dit son dernier mot, il se fit pendant deux siècles une lente et progressive réaction du matérialisme contre le spiritualisme, et du corps asservi contre l'ame impérieuse. Cette réaction préparée par Abailard, par Occham, par plusieurs des scolastiques du moyen-âge, éclata au XVIe siècle, après l'invention de l'imprimerie et la découverte de l'Amérique. Elle était inévitable. Avant l'apparition de Luther, on la voit clairement percer et poindre à travers deux

cents années, et l'on marquerait d'un doigt infaillible le progrès sensible de l'esprit matérialiste et de sa révolte contre le spiritualisme chrétien. D'année en année, on avait adressé de plus vifs reproches à cette austérité qui écrasait l'homme, lui ordonnant une sorte d'assassinat matériel et moral, à ce spiritualisme auquel s'étaient d'ailleurs mêlés les vices dont l'humanité n'est jamais exempte : hypocrisie, avarice, cupidité, tyrannie. Les peuples qui avaient accepté avec le plus de candeur le joug sublime et terrible de cette loi, les peuples du Nord, bien moins avancés en civilisation, plus sincères, plus ingénus et plus redoutables, frémirent de colère. Leur acharnement fut extrême et ressembla presque à un remords. Ardens à se venger de leur longue contrainte, à punir le spiritualisme qui leur semblait menteur, à frapper les nations héritières de Rome qu'elles avaient toujours détestée, à châtier une hypocrisie tyrannique qu'elles découvraient enfin, elles se ruèrent dans le protestantisme. Ainsi s'expliquent les énigmes de Calvin, de Luther, de Mélanchton. Ce furent le Nord et Luther qui frappèrent le coup le plus sérieusement philosophique, parce que Luther et le Nord étaient sérieux et sincères dans leur croyance, dans leur vengeance et même dans cette réhabilitation de la chair qu'ils opérèrent avec ordre et avec audace. L'Angleterre, Henri VIII et Skelton suivirent l'exemple de l'Allemagne et de leurs frères du Nord, mais avec une rigueur plus pratique, plus de sang versé, plus de bourreaux en jeu, et un parti pris plus terrible. La France et Rabelais se moquèrent de Rome sans s'abandonner aux novateurs, et, tournant en ridicule les hautes et romanesques prétentions des deux armées, se préparèrent au rationalisme systématique et railleur de Candide.

Non-seulement le *Pantagruel* de Rabelais se moque des prêtres, non-seulement il résume toutes les gausseries du XVe siècle, mais dans la même cuve de railleries, souvent légères, souvent comiques, quelquefois féroces (tant elles sacrifient l'ame au corps et la pensée à la matière), il jette et fait bouillir toutes les choses humaines, toutes les ambitions supérieures, tous les orgueils humains. Rabelais n'est pas un bouffon; il va plus loin : il dit sans cesse aux hommes qu'ils ne doivent pas s'occuper de leur ame, que le monde des esprits est ténébreux et plein de mystères, et que l'invisible, dont leur parlent les théologiens, ne mérite ni leur désir ni leur anxiété. Sans cesse, chez ce prêtre, les images gastronomiques, les termes de cuisine, les convoitises physiques, se représentent et s'accumulent. C'est « le combat des andouilles, » c'est cette liste interminable des mets du

XVIe siècle, qui occupe six pages et qui nous servirait de résumé scientifique, d'encyclopédie complète de la cuisine de ce temps, si nous avions perdu tous les documens nécessaires à cette espèce d'érudition; puis c'est le repas sans terme, la bombance gigantesque de Pantagruel et de Gargantua, enfin cette figure de Gargantua lui-même (*grand gosier tu as!*), de Gargantua *dévore-tout*, que le peuple a mieux comprise que les savans. Elle est devenue pour les enfans et le peuple le mythe réel de la gourmandise inassouvie et insatiable. Le peuple est un commentateur infaillible.

Ce qui est certain, c'est que Rabelais n'admet que les appétits sensuels et la finesse de l'intelligence; Pantagruel, Gargantua, Gargamelle, Jean Des Entomeures, représentent les premiers. Panurge, c'est le merveilleux modèle de l'esprit sans ame, de la sagacité du renard, de l'astuce égoïste appliquée à toute œuvre (πανουργα), de l'instinct d'habileté qui caractérise l'*homme-animal* dans son plus haut développement; instinct consacré au service de sa personnalité, de ses désirs et de ses plaisirs. Création dont la philosophie profonde a précédé Sancho, qui a de la ressemblance avec Panurge. Sancho et Panurge sont le *corps* se dévouant à lui-même et servi par une intelligence vive et alerte. Maligne et très ignorante, mais très madrée chez l'Espagnol, cynique et artiste chez Panurge, cette intelligence est également égoïste et sensuelle chez le paysan et l'érudit.

Ainsi l'atmosphère de la même époque et le flot de la même civilisation entraînaient vers un but commun ces intelligences si dissemblables, ces hommes nés dans des pays différens. Soumis longtemps (je l'ai dit tout à l'heure) à la rude discipline du spiritualisme chrétien, Luther, Skelton, Rabelais et un autre écrivain dont je m'occuperai bientôt, tous prêtres ou moines, et le fouet de la raillerie à la main, poussèrent les nations étonnées vers le matérialisme nouveau. Luther ne renonça jamais en pratique et en doctrine aux idées sensualistes qui soulevaient si vivement son époque. Sa protestation contre le célibat des prêtres fut consacrée par l'acte le plus célèbre de sa vie, son mariage avec Catherine Bora. La règle qu'il introduisit chez ses adeptes, tout ornée de musique joyeuse, de fleurs épanouies, de jouissances savourées en paix, règle prêchée au milieu des délices de la table, se concilièrent, grace à son sentiment germanique, avec un certain régime de mœurs naïves et simples, que les peuples du Nord ont toujours estimé par-dessus tout, et que ce retour aux jouissances sensuelles n'a pas détruit.

A côté de Luther et de Rabelais, si étrangement associés et cepen-

dant unis par la chaîne invisible d'une analogie si réelle et si intime, il faut placer un homme bien inférieur, mais dont le nom s'est perpétué, et dont l'esprit grotesque, sans portée, sans profondeur, doué de facilité, de verve, d'érudition et du sentiment de l'harmonie, a créé une espèce de littérature singulière soumise encore à sa suprématie. Elle occupe un coin de nos bibliothèques, et les érudits s'en occupent avec un certain plaisir, quand ils veulent charmer leurs ennuis. Ce prêtre bouffon qui soutient la cause de Rabelais, la cause de Luther, la cause de Skelton, a fait du bruit en son temps; des hommes de génie l'ont copié.

En 1489, six années après la naissance de Luther et de Rabelais, Théophile Folengo, enfant noble, naît en Italie. C'est le nom véritable du pseudonyme *Merlin Coccaïe*, nom qui veut dire tout simplement *Merlinus Coquus*, Merlin le cuisinier. Élevé savamment comme Rabelais, Skelton et Luther, comme eux destiné à l'église, comme eux il se fit une vie singulière, et commença par mettre en pratique dès sa vingtième année les principes de matérialisme dont Rabelais a fait son épopée. Folengo jeta le froc aux orties, enleva une fille noble d'un canton voisin, se fit arrêter par les autorités pontificales, resta en prison long-temps, et courut l'Italie en mendiant son pain, en récitant des vers et chantant des airs populaires. Les biographes n'ont pas cherché cette vie bizarre là où elle est, dans le poème de Folengo, qui, sous le nom de Baldus, y raconte ses aventures nomades, mais surtout dans un petit livre rare publié par son frère Jean Folengo (1), traité de morale et de théologie, rédigé en dialogues, et qui montre les deux frères sous leur nom véritable, consolant leurs mutuels ennuis par la double confession, l'un de ses combats contre les passions, l'autre de ses erreurs amoureuses. Réclamé par son frère le philosophe, Merlin Coccaïe se fit moine dans le même couvent et tâcha de suivre l'exemple de ce Caton, qui n'oubliait ni sermons ni lettres, ni livres imprimés, pour remettre l'enfant prodigue dans la voie du salut. Le moine défroqué avait trop souffert sur les grandes routes et dans les mains des sbires pour ne pas préférer l'ennui du couvent à la vie poétique des gueux. Mais le souvenir du passé lui plaisait encore par quelque

(1) L'article de la *Biographie universelle* consacré à Folengo contient une erreur assez grave. L'ouvrage curieux et inconnu de *Jean Folengo*, intitulé *Pomilionès*, etc., livre imprimé sur le promontoire de Minerve, y est attribué à *Théophile Folengo*, ou Merlin Coccaïe. Ce dernier n'y apparaît, comme je l'ai dit, que pour raconter ses aventures et recevoir les conseils de son sage frère.

côté, et, tout en professant de son repentir et de son retour à une vie plus honnête, il se consola de ce qu'il perdait en jetant les souvenirs de son expérience dans une épopée bouffone. Il ne l'écrivit pas même en latin, langue des savans, ni en italien, langue des cours, mais en latin de cuisine, mêlé de patois toscan, de gros mots populaires et d'élégances romaines, et qui a fait école.

Ainsi furent rédigées, en argot ridicule, moitié allégoriquement, moitié sérieusement, les aventures du moine Folengo. Ce poème, aussi énorme que le *Pantagruel*, aussi confus et tout aussi gastronomique, s'appelle *la Macaronée de Merlin Coccaïe*, ou, si l'on veut, « plat de macaroni offert au public par le cuisinier Merlin. » A la tête des premières éditions de cette œuvre grotesque, une estampe, dont l'allégorie est toute rabelaisienne, montre l'auteur couronné de lauriers, assis près d'une table du XVIe siècle, entre deux femmes complaisantes, Tognina, qui lui verse à boire, et Zanitonella, armée d'une fourchette à deux pointes, au bout de laquelle est suspendu le délicieux macaroni. Merlin Coccaïe ouvre une bouche énorme pour recevoir cette manne céleste, et sa main avide s'étend vers la table pour y chercher le plat qui la contient. Le sens du grossier et triple symbole est facile à déchiffrer. Ce plat de macaroni de Merlin manque d'invention et de poésie, mais on y trouve une fluidité de veine qui ne tarit pas, une facétie inexorablement bouffone, un gros rire sans bornes, en un mot toutes les colossales fantaisies de Rabelais, ébauchées légèrement, mais reconnaissables et jaillissant d'un pinceau vif et hardi. Il ne leur manque que le sérieux et le but. Cette raillerie perpétuelle sans philosophie et sans fond, ces éclats de rire presque idiots sur les choses, les hommes et les temps, ces descriptions sans fin des rues, des routes, des villes, des marchés d'Italie, des cardinaux eux-mêmes et de leurs consistoires, sont évidemment les prototypes de l'œuvre rabelaisienne.

Le procédé de Folengo est souvent celui de Rabelais : l'énumération devenue comique par son exagération même. Le catalogue des objets vendus au marché occupe cent vers macaroniques :

> Stringas, cordones, bursellos, cingula, guantos,
> Taschellas, scufias, scufiottos, cultra, guainas,
> Carneros, fibias, calamos, calamaria, cordas,
> Pectina, specchiettos, zamporguas atque sonaios, etc. (1).

Merlin Coccaïe a donné à Rabelais l'exemple de cette érudition

(1) *Macaron*, V.

encyclopédique, qui accumule, au sein d'un roman fantastique, les détails les plus curieux sur l'état des sciences et des arts au XVIe siècle. Ainsi les historiens de la musique trouveraient dans la « vingtième assiette de macaroni » des particularités très importantes sur la musique italienne du XVIe siècle, sur Josquin, sur ses rivaux, sur la chapelle Sixtine :

> Vosque Leoninæ cantorum squadra capellæ!
>
> . . . . . .
>
> O Josquine, Deo gratissime, nascère mundo, etc. (1).

Mais notre moine italien a grand soin de s'arrêter au point juste où la philosophie commence. Il ne se permet que la facétie. C'est l'ivresse du parasite et son babil innocent. Toutes ses macaroniques folies, réhabilitation de la gourmandise et de l'ivresse, ne portent pas coup, ne vont pas loin, et n'exposent le moine à aucun danger.

Ainsi Skelton, né en 1469, bouffonne contre l'église et meurt en 1530; Folengo, né en 1491, s'arme plus timidement en faveur des plaisirs sensuels, et meurt en 1544; Rabelais, né en 1483, attaque avec génie le spiritualisme, et meurt en 1533; Luther, né en 1483, comme Rabelais, s'insurge avec un terrible et persévérant succès contre le pape et les cardinaux, et triomphe. C'est en 1512, au début du XVIe siècle, que les pamphlets rimés de Skelton remplissent l'atmosphère populaire de Londres, comme autant de flèches qui ne manquent jamais leur atteinte. En 1517, au moment où Merlin Coccaïe s'amuse et s'ébaudit, Luther prêche contre les indulgences. En Italie, le rire hébété, la poésie énervée et balbutiant un argot railleur; en Allemagne, la révolte et la fureur goguenardes. Skelton pousse les peuples à la réforme politique, Folengo à la soumission ironique et à l'apathie voluptueuse, Rabelais au rationalisme épicurien, Luther à la réforme religieuse. Ils avaient tous les quatre l'instinct et le pressentiment de l'avenir; plus lâche chez Folengo, plus pratique chez l'Anglais, plus spirituel et plus philosophique chez le Français, vaste, confus et héroïque chez Luther, comme il convient à un géant de combat et de révolution. Mais il ne faut pas séparer ces quatre prêtres bouffons, l'un pantagruélisant sous sa treille de Meudon; l'autre combattant le diable, et lui jetant son écritoire à la tête tout en écrivant des farces immondes contre le pape; le troisième macaronisant à l'abri de son monastère; le dernier écrivant ses petits vers bouffons à l'ombre du sanctuaire de

(1) Éd. 1521, p. 196.

Westminster. Ce sont de véritables frères intellectuels, les grotesques fils du même mouvement européen. Seulement Rabelais et Folengo, les hommes du Midi, se moquent; Skelton et Luther, les hommes du Nord, renversent.

L'histoire littéraire, considérée sous ce point de vue général et universel, est, comme l'a dit très bien le spirituel chancelier Bacon, *l'œil de l'histoire*. Une étude qui n'a pour faits constitutifs que les résultats de l'intelligence, démontre clairement quels mouvemens intellectuels, analogues ou contraires, ont entraîné les peuples d'une époque à l'autre. Elle indique quelle similitude réelle unissait des nations qui semblaient ennemies. Elle fait connaître les directions diverses imprimées à la civilisation et à la pensée. Chez les écrivains du XVe et du XVIe siècle, le mouvement réformateur éclate ou se trahit bien avant la réforme, et ce caractère s'empreint à la fois sur les œuvres intellectuelles de toute l'Europe. Le Nord surtout proteste avant le protestantisme. On est étonné de trouver, chez les poètes écossais Lindsay et Gawin Douglas, des traces nombreuses de révolte contre la cour de Rome, contre la papauté, contre le catholicisme méridional. Ils écrivent à la fin du XVe siècle, et l'insurrection de Luther n'aura lieu qu'en 1517, lorsque, placé en face du dominicain Tzetzel, Luther criera aux armes et commencera cette grande perturbation qui n'est pas encore achevée, qui a duré des siècles, dont nous sentons le contre-coup, mais qui avait sa source et son origine bien plus haut et bien plus loin.

En étudiant ainsi les annales littéraires, on reconnaît donc que l'Europe chrétienne est une, qu'il n'y a pas réellement, dans les temps modernes, de France, d'Angleterre, d'Italie, d'Espagne; qu'il n'y a qu'une Europe et un christianisme qui marchent, armée composée de divers bataillons, à la même conquête; quelques troupes plus avancées, d'autres plus arriérées, toutes engagées dans la même route, toutes s'avançant dans le même sillon, sous des bannières différentes. Au moment où tout s'ébranle pour réhabiliter la matière, voici quatre héros bouffons qui prennent sa défense. Je les ai nommés.

Comment nierait-on le double mouvement historique de la matière contre l'ame et de l'ame contre le corps? Ainsi luttent à jamais les deux principes antagonistes : d'un côté, l'amour, la foi, le besoin de croire; de l'autre, la pensée, le raisonnement, l'examen. Les peuples qui procèdent dans leur vie historique comme les hommes dans leur vie éphémère, les peuples sont mus par les deux mouvemens contradictoires dont je parle : non que l'échelle des années soit

applicable aux peuples; leur vie se compose de siècles. C'est dans ce vaste cadre qu'il faut contempler la marche périodique des sociétés et des civilisations. A une époque d'amour succède toujours une époque de doute, à une époque de doute succède toujours une époque de foi. Je m'explique. Lorsque Rome qui avait cru, qui avait eu sa discipline fondamentale, sa religion, et qui avait dû sa grandeur à cette foi, à cette discipline, à cette religion, lorsque Rome antique sentit s'affaisser sous elle la religion et la foi qui l'avaient faite grande, on vit alors s'opérer un retour aux jouissances sensuelles, au culte du corps, à la religion des sens, retour effroyable et gigantesque dont Juvénal et Sénèque le philosophe portent témoignage. Le monde ne pouvait durer ainsi; la prédominance exclusive d'un principe entraînerait toute civilisation à sa ruine, non-seulement le principe matérialiste, mais le principe bien supérieur du spiritualisme et de l'abnégation des sens. L'équilibre une fois rompu entre ces deux élémens, la civilisation est compromise. Lorsque les causes que Juvénal et Tacite ont rappelées, l'un avec tant d'énergie, l'autre avec une si sublime douleur, eurent travaillé l'empire romain, la littérature mourut, la civilisation s'affaissa, toutes les sources nobles tarirent; on vit la société s'alanguir. Cette époque, exemple grandiose de la domination des sens, fut suivie immédiatement de la naissance du christianisme, qui vint, sur les cendres de cette religion de l'orgie, fonder le culte de l'ame; héritant de toutes les théories platoniciennes, stoïciennes, pythagoriques, appliquant et commentant toutes les traditions de l'antiquité, pour les fondre dans cette religion nouvelle de l'ame, qui ne put s'établir d'une manière fixe et solide que lorsque les peuples septentrionaux, venant balayer la poussière des vices romains, infusèrent dans les veines de Rome énervée le sang nouveau qui a suffi à la vie morale et sociale de neuf siècles.

Ces faits historiques sont incontestables : — domination complète du corps, lorsque le polythéisme aboutit à son dernier résultat et dit son dernier mot sous Néron et les empereurs; — domination par réaction du spiritualisme chrétien pendant le moyen-âge; — puis, lorsque ce même spiritualisme, que servirent en héros les grands hommes du moyen-âge, depuis les premiers saints jusqu'à saint Thomas d'Aquin, a fait son œuvre et compromis sa propre création en l'exagérant, retour progressif par l'examen à la réhabilitation de la matière et à cette révolution annoncée par les quatre apôtres bouffons que j'ai groupés et réunis.

On aurait grand tort de penser que l'analogie de leurs œuvres, de leurs idées et de leur génie puisse s'expliquer par l'imitation littéraire. Seul parmi eux, Rabelais a imité Merlin Coccaïe, qu'il cite avec estime à plusieurs reprises; mais là s'arrête l'influence mutuelle que l'on serait tenté d'attribuer à ces quatre personnages sympathiques. Skelton écrivait en vers macaroniques son portrait de *la tavernière des faubourgs* recevant chez elle les moines ivrognes et les abbés joufflus, long-temps avant que le cuisinier italien eût inventé ses macaronées et loué la voracité épique de ses héros. La bière forte de Skelton ne doit rien à la dive bouteille du Chinonais, qui ne fit son apparition dans le monde qu'après la mort de Skelton. L'influence était dans l'air; elle vivait et se répandait à travers le siècle, comme une contagion incurable de la pensée, à laquelle nul peuple ne pouvait résister. Il faut donc regarder désormais la civilisation européenne comme un tout, sa marche comme un ensemble, ses vicissitudes et ses péripéties comme appartenant au même drame. En histoire comme en fait d'études littéraires, le synchronisme seul peut substituer la lumière aux ténèbres. C'est cette anatomie comparée des littératures qui, si l'on emprunte ce mot aux sciences naturelles, dissipe tous les doutes obscurs. Ce qui paraissait unique et isolé, imprévu et privé de causes, se présente comme naturel, nécessaire et général. Plus de phénomènes sans antécédens et sans corrélatifs, mais un ensemble de faits qui se réunissent dans un grand système et qui en font comprendre l'étendue et la tendance. On ne doit plus regarder Rabelais comme un moqueur bizarre, qui s'enferme dans sa solitude de Meudon, entre une cruche de vin vieux et de vieux livres, pour railler à son aise un monde qui n'a rien de commun avec lui. Luther n'est plus ce Jupiter tonnant du protestantisme, trouvant un beau jour dans sa pensée la révolution religieuse de l'Europe. Poussés et emportés l'un et l'autre par le courant des affaires humaines, ils représentent une des phases de l'humanité. En cédant au flot qui les entraîne, en se mêlant au torrent de la civilisation, ils ne s'abaissent pas, ils s'élèvent dans l'esprit du philosophe. La révolte du corps contre l'ame, de la nature contre la règle, des sens contre l'esprit, se personnifie en eux.

Skelton, le premier en date, puisque sa naissance remonte à 1469 et sa première publication à 1512, Skelton qui n'a point imité Merlin Coccaïe, malgré l'assertion frivole de Warton (1), puisque Merlin

(1) *Hist. of Engl. Poetry*, t. II.

Coccaïe, né en 1491, écrivait en 1517 au plus tôt, mérite une attention particulière. Il ouvre la marche. Il réunit en lui les caractères du grotesque Folengo, du philosophe Rabelais et du théologien Luther. Il n'a pas l'importance historique du dernier, ni la valeur littéraire de l'auteur de *Pantagruel;* mais, selon la mode anglaise, il est homme d'action politique, actuelle, vive, présente, incontestable, et il a raison, car il réussit.

Son influence n'est pas seulement celle d'un poète, mais celle d'un pamphlétaire triomphant. Précepteur de Henri VIII, il est, pendant presque tout le règne du roi qu'il avait élevé, et sans qu'on le sache, l'exécuteur poétique de ce singulier monarque. Toutes les fois qu'un homme ou une chose déplaisent à Henri VIII, Skelton, qui possède la facilité du vers, se faisant écho à lui-même dans une reproduction infinie de rimes grotesques, jette dans le populaire anglais une satire qui devient proverbe. La querelle du poète avec Wolsey et ses dérèglemens personnels ne changent rien à cette position singulière, et n'affaiblissent pas le penchant que le cynique théologien Henri VIII avait pour son cynique poète. « Rarement, dit un contemporain, la faveur du monarque s'éloigna de lui (*seldom out of prince's grace*). » Le courtisan philosophe Érasme, qui connaissait si bien les convenances de la flatterie et les *mollia fandi tempora*, écrivant à Henri VIII, sur le compte de Skelton, comble d'éloges « cette lumière de la Grande-Bretagne, l'érudit Skelton, qui peut, dit-il, non-seulement stimuler les études de votre majesté, mais les compléter (1). »

Par un malheur que plusieurs talens ont subi, le nom de cet homme, qui exerça tant d'action sur son siècle, est oublié; ses écrits n'attirent plus l'attention de personne. La vie politique a ce malheur. En nous prêtant une influence présente et exagérée, en grossissant l'importance apparente de notre talent et de nos actes, elle nous expose à l'oubli de l'avenir. Skelton et une armée de pamphlétaires énergiques ou spirituels se sont sacrifiés à la circonstance politique, cherchant plutôt à agir sur les hommes et à décider les évènemens qu'à trouver la perfection de l'art.

Toutes les poésies de Skelton, dont nous n'avons pas une seule édition correcte et complète, sont remplies de ce mouvement révolutionnaire du XVIe siècle, rébellion contre le spiritualisme et l'église, désir terrestre, réhabilitation de la chair, réaction que j'ai signalée

(1) Erasm., *Epist.*, 108.

chez Merlin Coccaïe, Luther et Rabelais. La profondeur philosophique, la grace de l'imagination, la transparence du coloris, la grandeur de la pensée, manquent à Skelton; mais collaborateur puissant et précurseur poétique de tous les réformateurs de l'Angleterre, instrument sympathique de son terrible élève Henri VIII, qui, servant les passions nationales de l'Angleterre, se faisait pardonner ainsi ses effroyables et féroces passions, Skelton a sa place dans l'histoire.

Dans la poésie de Skelton, prêtre, qui, comme Luther, contracta mariage avec une personne enlevée par lui, qui prit asile dans Westminster, et fut protégé par l'abbé contre la poursuite du cardinal, on voit éclater la colère populaire et septentrionale contre le clergé du midi. Il faut lire dans une de ses satires la confession populaire du savetier anglais *Colin Clout* (1), qui, levant la tête du fond de son échoppe et contemplant ces grands palais, ces magnifiques domaines des hommes d'église, se met à faire la description comique de leur vie princière et de leurs mœurs galantes : « Bâtimens royaux, domaines splendides, tours, tourelles, tourillons, salles, bosquets, palais qui touchent la nue; fenêtres à vitraux, tapisseries d'or et de soie, où l'on voit madame Diane nue, Vénus la gaillarde prenant ses ébats, Cupidon le dard à la main, Pâris de Troie dansant avec madame Hélène..... voilà leurs maisons, leurs soins et leurs plaisirs, tandis que les églises négligées se vident, tandis que les cathédrales sont en ruines. »

Building royally,
Their mansions curiously,
With turrets and with toures,
With hals and with boures,
Stretching to the starres,
With glasse windows and barres.
. . . . . .
Howbeit they lett down fall
Their churches cathedrall (2).

Colin Clout, le savetier, chantait ainsi avant le grand combat de Luther contre Tzetzel. C'était encore lui, ou plutôt Skelton, qui, dans la pasquinade intitulée *Why come ye not to court?* (pourquoi ne venez-vous pas à la cour?) excite et aiguillonne la rage du peuple contre les ecclésiastiques du XVIe siècle. Dans le personnage unique de son persécuteur Wolsey, Skelton résume et concentre tous les

(1) *Clout*, haillon, pièce; *clouted shoe*, soulier raccommodé.
(2) *Boke of Colin Clout*, p. 50.

vices du clergé qu'il veut détruire, ruse, arrogance, hypocrisie, cupidité, violence, ambition, luxe, incontinence. Ce pamphlet, le plus remarquable, le plus personnel, le plus satirique de tous ceux que Skelton a publiés, précipita la chute de ce Richelieu du XVIe siècle, et provoqua ou justifia l'ingratitude du maître, qui, retirant son bras, laissa retomber dans la fange sa créature favorite. Toutes les charges contenues dans l'acte d'accusation de Wolsey se trouvent indiquées d'avance dans le poème de Skelton, accusateur public auprès du peuple, et procureur-général des vengeances de Henri VIII. « Pourquoi ne vous voit-on pas à la cour? demande-t-on au poète.— Pourquoi? C'est qu'il y a près du roi un homme plus haut que le roi, si élevé dans la hiérarchie fantastique de son orgueil, que l'on ne peut le regarder en face. Au conseil d'état, dans la chambre étoilée, savez-vous comment il se tient? Sa baguette frappe la table; toutes les bouches se ferment; nul n'ose prononcer un mot; tout se tait, tout plie. Wolsey parle seul; nul ne contredit; et quand il a parlé, il roule ses papiers en s'écriant : — Eh bien! qu'en dites-vous, mes seigneurs? Mes raisons ne sont-elles pas bonnes, — et bonnes, — bonnes? — Puis il s'en va, sifflant l'air de Robin Hood. Voilà l'homme qui nous gouverne, que la pompe et l'orgueil environnent et soutiennent de toutes parts, et qui, pour garder mieux le vœu de chasteté, ne boit que le fin hypocras, ne se nourrit que de gras chapons cuits dans leur jus, de faisans et de perdrix merveilleusement assaisonnés, et n'épargne ni femme ni fille. Belle vie pour un apôtre! »

He is set so hye,
In his hierarchie,
Of fantick frenesye,
And foolishe fantasye,
That in chambre of stars
All matter there he mars.
Clapping his rod on the borde,
No man dare speeke a worde;
For he hath al the saying
Without any renaying.
. . . . . .
To keepe his fleshe chaste,
In lente, for his repaste,
He eateth capons stewed
Phesant and partriche mewed;
Spareth neither mayd ne wife
This is a postel's life (1)!

(1) *Why come ye not to court*, p. 147.

Créateur dans son genre, lançant le vers et la satire avec une facilité, une fécondité et une jovialité dont le bonheur et l'audace ont peu d'exemples, les contemporains de Skelton avaient raison de le nommer l'*inventeur* (*inventive Skelton*). Il a inventé son rhythme bref, saccadé, tranchant, poignant, vigoureux. Le son des cloches carillonnant pour donner l'alarme n'a rien de plus animé que cette versification précipitée qui fait tinter dans l'oreille égayée mille burlesques souvenirs. Ce bruit confus qui s'ébranle remue dans ses fondemens la hiérarchie catholique, l'ambition et l'opulence ecclésiastiques. Il n'est pas élégant; il le sait et il le dit. « Ma rime a des haillons, elle est boiteuse, elle est pauvre, elle est mouillée, perclue, nue, misérable; avec tout cela, elle a sa force (*some pi'the*). » Certes, elle a sa force, et d'autant plus redoutable que c'est une force populaire et réelle.

Though my rhyme be ragged
Tattered and gagged,
Rudely rain-beaten
Rusty, moth-eaten,
If ye take well therewithe,
It hath in it some pi'the.

Skelton était savant et connaissait à la fois la dure inflexibilité de cet idiome anglais que personne n'avait encore dégrossi, et l'impossibilité d'émouvoir le peuple en employant le pédantesque jargon des érudits du temps. Déterminé à produire l'effet qu'il désirait et renonçant à la gloire d'une élégance qui l'eût éloigné de son but, il se contenta de cette langue anglaise parlée dans les carrefours, et la ployant à son gré, modifiant, changeant, créant des mots, enrichissant l'idiome de nouveautés énergiques, servit les progrès de la langue. « Notre anglais actuel, dit-il quelque part, est rude et grossier; on a peine à l'enrichir de mots polis et élégans; son indigence répugne à la main de l'artiste, tant il a de rides, de rugosités, d'aspérités, tant il est lourd, inhabile et peu expressif. La beauté et le caractère lui manquent, et, si je voulais m'en tenir à ce qu'il m'offre, je ne saurais comment rendre ma pensée, ni quels termes prendre pour la servir :

Our natural tongue is rude,
And hard to be enneude
With polished terms lusty;
Her language is so rusty,
So cankerd and so full
Of frowards, and so dull,

That if I would apply
To write ordinately,
I wot not where to find
Terms to serve my mind.

Un homme qui écrit ainsi, et qui a cette connaissance de son époque et de l'état actuel de sa langue maternelle, n'est pas un esprit ordinaire. Aussi Thomas Churchyard, poète contemporain, a-t-il raison de le défendre contre la critique pédantesque et de l'appeler non-seulement « poète, artiste, écrivain judicieux, exercé, dont les ouvrages ne sommeilleront pas, » — mais un politique consommé (*skilful of the state*), dédaigneux pour les vices de la race humaine, sardonique jusqu'à l'invective, fécond en paroles acérées, et écrivant comme parle un homme d'esprit qui veut railler. »

A poet for his art
Whose judgment sure was high,
And had great practice nish the pen
His works they will not lie,
His terms to taunts did leane,
His talk was as he wrate
Full quick of wit.....
And skilful of the state.
. . . . . .
A scorner of his kind.

Ce bouffon, qui, le masque sur la figure et la marotte à la main, hurle en riant ses invectives et ses épigrammes; cet érudit qui brise la langue de parti pris, ce sensualiste qui accable de mépris les prétentions métaphysiques, ce personnage grotesque dont les lazzis et les aspirations gastronomiques vous amusent, qui dans son poème le plus célèbre (*The tunnyng of Elinore Rumming*) peint de si grosses couleurs l'*alewife* (la tavernière), la débitante de bière forte, et les moines lascifs qui l'entourent, et leur barbe qu'elle tire, et leurs rivalités burlesques, et leur ivresse mêlée de latin; — ce paillasse des carrefours anglais en 1512, armé de deux facultés opposées, de l'hyperbole satirique et de la facétie grivoise, qu'il mêle et confond avec une rapide et foudroyante dextérité; Skelton ne ressemble ni au Français Scarron ni à l'Italien Pulci. Ce farceur est un homme de combat. C'est un poignard qu'il cache sous sa marotte et qu'il enfonce profondément au sein de ses adversaires; sa verve comique, sa rime redoublée, son néologisme intarissable, ne sont que les instrumens de ses desseins et les armes de son pouvoir.

PHILARÈTE CHASLES.

SUR

LES GOUVERNEMENS

ABSOLUS

DE L'ALLEMAGNE.

NOTES PRISES, EN 1840, PENDANT UN VOYAGE A CARLSBAD.

I. — L'AUTRICHE.

Nuremberg, 15 août 1840.

Cette ville est un Pompéi du XVe siècle, parfaitement conservé, enrichi de tout le bien-être et de toute l'aisance de la civilisation moderne, et rempli d'une population heureuse. Nuremberg tout entier est comme une de ces pièces de musée qu'on garde sous verre. J'ai entendu dire à de bons juges qu'ils l'admiraient plus que Munich. Sur la place du marché est une antique fontaine d'un goût exquis, qu'on a récemment restaurée avec bonheur. Les églises, toutes envahies par le culte réformé, sont restées telles qu'elles

étaient lorsque Nuremberg était catholique. Tableaux, statues, autels, tombes, rien n'y manque. L'église de Saint-Laurent contient un tabernacle de Kraft, magnifique joujou de sculpture, de quelque soixante pieds de haut, qui semble achevé d'hier, tant il est frais, quoiqu'il compte plusieurs siècles. Jamais on ne fit de plus jolis et de plus délicats festons en pierre. La pierre n'avait pas été mise au monde pour cette destination-là (1).

Le royaume de Bavière est, peut-être, le pays où l'on maçonne le plus. Le roi Louis a entrepris et achève une belle capitale, à laquelle on peut appliquer ce qui avait été dit de Versailles, que c'était un favori sans mérite. Il élève en outre à Ingolstadt, sur le Danube, une forteresse qui coûtera, dit-on, cinquante millions de francs. Ce sera une immense citadelle intérieure qui ne protégera aucune frontière. Ériger de pareils ouvrages, de la part des grands états, je doute que ce soit sagesse; mais incontestablement, de la part des petits, c'est de la déraison, les petits états ne pouvant plus avoir de guerre pour leur compte. Cette construction d'Ingolstadt est impopulaire en Bavière. Le XIXe siècle autorise le goût de la truelle, mais il veut que ce soit pour l'utile; c'est à peine s'il tolère le beau.

Le roi de Bavière a commencé extra-constitutionnellement les fortifications d'Ingolstadt; cela lui a réussi. Une fois la chose entamée, les chambres n'ont pas cru pouvoir reculer. Il est vrai que les travaux avaient duré plusieurs années quand elles furent saisies de la question.

Le roi Louis semble avoir pris Louis XIV pour modèle. Il bâtit, comme le grand roi, de magnifiques monumens et de vastes citadelles. Il a voulu avoir aussi son canal des deux mers, en joignant le Rhin au Danube, et par conséquent la mer du Nord à la mer Noire; c'est plus grandiose encore que la pensée de Riquet. Le canal Louis, c'est le nom qu'on lui donne, est un bel ouvrage, à peu près terminé aujourd'hui par une compagnie qu'a puissamment aidée l'état. Il a cent soixante-treize kilomètres de long. Ses dimensions sont presque les mêmes que celles de nos canaux à grande section. Il va du Regnitz, affluent du Mein, chercher un affluent du Danube, l'Altmuhl, qui apporte le tribut de ses eaux à ce roi des fleuves européens à Kelheim, un peu au-dessus de Ratisbonne. On le construit sur les plans de M. de Pechmann, conseiller supérieur des travaux

(1) C'est du calcaire de Kelheim, blanc et à grain fin, semblable aux pierres lithographiques, qui abondent, comme on sait, en Bavière.

publics, qui, malgré son âge avancé (il a près de soixante-dix ans), en surveille personnellement l'exécution avec une ardeur juvénile. Il est toujours allant et venant, à pied, tout le long de la ligne. Nous avons fait une assez longue course au bief de partage, et ses vieilles jambes ont lassé les miennes. Durant le cours entier de sa longue vie, ce vénérable ingénieur a poursuivi l'exécution de ce canal; c'était le rêve de ses jours et de ses nuits. Plusieurs engins remarquables ont été employés sur le canal Louis. M. Beyschlag, conseiller des travaux publics, adjoint à M. de Pechmann pour la direction des travaux, m'a fait voir tout près d'ici, à Dutzendteich, dans les ateliers de M. Spæth, mécanicien habile, une machine qui doit servir à enlever les terres dans une tranchée de quatre-vingt-huit pieds bavarois (vingt-cinq mètres soixante-dix centimètres) de profondeur. Au bief de partage où l'on creuse une tranchée immense dans un terrain de sable blanc, une autre machine fort ingénieuse a été mise en œuvre pour enlever les sables. Elle a fait la fortune de l'entrepreneur. L'inventeur de ces mécanismes est M. Hartmann, l'un des sous-ingénieurs du canal.

Il est facheux pour la France que cette communication du Rhin au Danube s'opère sans qu'elle ait aussi la sienne. Le Danube est le grand chemin continental de l'Orient. Il nous faudrait un canal, à nous, entre ces deux puissantes artères, au travers du duché de Bade et du Wurtemberg ou de la Suisse. Divers tracés ont été proposés : l'un gravissant le plateau de la forêt Noire par le vallon de la Kintzig, vis-à-vis de Strasbourg; l'autre, quittant le Rhin à Waldshut au-dessus de Bâle; un troisième prenant son point de départ au lac de Constance. Un canal français (ces trois-là le seraient), du Rhin au Danube, serait une consécration matérielle de l'alliance de la France avec l'Allemagne, alliance bien désirable.

Le roi de Bavière a une autre ressemblance avec Louis XIV : il est peu parlementaire. Il ne s'est pas avisé d'aller exhorter les chambres au silence, en équipage de chasse et le fouet à la main; de nos jours, c'eût été trop féodal, même pour l'Allemagne; mais il a trouvé le moyen de *déparlementariser* le parlement, je veux dire de le rendre infiniment sobre de discours. Un article de la constitution interdit l'entrée de la chambre des députés aux fonctionnaires, sauf l'autorisation du roi. Or, l'on a assimilé les avocats aux fonctionnaires, et, à l'égard de MM. de l'ordre, le roi a systématiquement et sans exception fait usage de son *veto*. Un gouvernement parlementaire sans avocats est un curieux phénomène. Il fallait avoir, comme le

roi Louis, la riche imagination d'un poète pour résoudre ce problème.

Carlsbad, 20 août 1840.

DE LA BOHÊME ET DU GOUVERNEMENT AUTRICHIEN.

Je ne sais quelle épithète caractéristique les géographes, grands dessinateurs de silhouettes, ont l'habitude de décerner à la Bohême. Je m'imagine que, les uns, préoccupés de l'aspect du sol, disent que c'est une contrée montueuse et boisée, riche en mines de tout genre. D'autres, plus attentifs au personnel qu'au matériel, doivent tracer à peu près ainsi son portrait : « La Bohême est un pays habité par un peuple aux mœurs douces, ce qui n'empêche pas d'être spirituel, au tempérament soumis et docile sans bassesse. Les Bohêmes sont braves d'abord, tous les Européens le sont, mais moins que d'autres ils sont enclins à la violence; ils sont laborieux et appliqués plus que leurs voisins du midi, les Autrichiens, et cependant, à peu près autant qu'eux, sensibles aux joies de la consommation. » Un troisième, ayant vu dans les moindres villages passer des enfans pieds nus, un violon sous le bras ou une clarinette à la main, pour se rendre à l'école, définira la Bohême, la terre musicale par excellence. Les Anglais, qui sont disposés à juger les nations par les auberges et les aubergistes, doivent inscrire dans leurs comptes-rendus que la propreté n'est pas l'attribut dominant du pays. Sur ce point cependant, si l'on en jugeait d'après Carlsbad, l'arrêt serait bien injuste; Carlsbad est la ville la plus coquettement proprette qui se puisse voir. Pour moi, si je me hasardais à écrire une géographie sous le coup de l'impression que j'ai ressentie en arrivant, je donnerais à ce pays l'épithète de paisible. Ce calme de la vie dont je trouve ici l'empreinte sur tous les visages et dont on se sent bientôt imprégné soi-même, c'est si neuf et si bon pour un Français! Quand on compare une physionomie bohême aux nôtres, je parle des seules physionomies masculines, on est tenté de croire que le Français est au lendemain d'une attaque de nerfs, au lendemain et à la veille aussi. Il faut qu'ici, me disais-je, on passe de meilleures nuits qu'en France. Eh non! ce sont de meilleurs jours.

La Bohême est un pays paisible. Dans cette atmosphère tranquille, les poumons s'épanouissent, et le sang circule plus doucement. Ce n'est pas un calme plat, image de la mort, c'est une activité ordon-

née et sans secousses qui dans son ensemble n'est point sans grandeur, car il y a même un caractère de majesté dans toute masse considérable qui se déploie avec régularité. Pour chacun en particulier, c'est une vie modestement heureuse, où, autant qu'il est donné à notre nature, il y a équilibre entre les jouissances et les désirs. Ce n'est pas le repos du cachot ni celui du cloître; c'est un mouvement continu, exempt de soucis, celui de l'homme qui voit un but devant lui et qui y chemine, sans que le sol tremble sous ses pas, sans qu'au-dessus de sa tête la tempête gronde.

La Bohême est aussi un pays riche, le sol y est fertile. C'est une des contrées, comme la France, heureusement situées dans une latitude moyenne, qui produisent à peu près tout ce que réclament les besoins de l'homme, parce qu'elles touchent à la fois au nord et au midi. Elle récolte du vin qu'on vante, quoique le cru de Melnik ne soit pas propre à faire oublier les nôtres. Grace à la betterave, elle produit du sucre aussi bien que les Antilles. Les entrailles de la terre y recèlent des richesses incomparables. La Bohême est adossée aux montagnes appelées l'Erzgebirge, parce qu'elles sont métallifères par excellence. C'est au milieu de l'Erzgebirge qu'est le classique Freiberg, où tout ingénieur de mines doit faire un pèlerinage, comme autrefois tout bachelier espagnol à Salamanque. On y trouve le fer et le plomb, le cuivre et l'étain, l'argent lui-même. Les mines d'argent de Joachimsthal, à deux pas de Carlsbad, ont une grande renommée; bien des millions en ont été retirés. C'est le nom de Joachimsthal qui a fait celui de thaler, adopté aujourd'hui encore pour l'unité monétaire en Prusse, et, par corruption, celui de dollar, quoique, il faut le dire, si le mot dollar vient de Joachimsthal, il ne sera plus permis de rire avec le poète de ceux qui veulent qu'*alfala* vienne d'*equus*. La Bohême possède en abondance des mines de houille qui valent ou vaudront, quand on en tirera parti, mieux que des mines d'or. Ces trésors de la surface et du fond sont presque tous exploités avec un succès croissant. Une personne parfaitement digne de confiance m'a affirmé qu'il n'y avait pas de pays en Europe qui, matériellement, eût fait, depuis trente ans, plus de progrès que la Bohême.

Ce caractère de quiétude qu'on retrouve dans toute la partie allemande de l'empire, les populations bohèmes et autrichiennes le conserveront-elles? Je suis porté à répondre par l'affirmative. Les révolutions ne paraissent pas devoir venir troubler cette paisible ruche.

En fait de bouleversemens et de reviremens brusques, aujourd'hui rien ne doit être jugé impossible. Les hommes de notre époque ont vu Louis XVI solidement affermi sur le trône après la paix de Paris, qui consacra l'indépendance des États-Unis, et huit années plus tard ils l'ont revu gravissant les degrés de l'horrible machine de Guillotin. Ils étaient à l'Opéra lorsque Marie-Antoinette, y paraissant pour la première fois, excita une admiration plus forte encore que le respect, et fut accueillie par l'explosion, impossible à étouffer, des hommages d'une foule éblouie de tant de grace et de majesté; puis ils l'ont rencontrée, les mains liées derrière le dos, dans un tombereau ignominieux, traînée à une affreuse mort, aux huées d'une multitude ivre de sang. Ils ont assisté aux grandes revues par lesquelles le César moderne, à l'apogée de la puissance et de la gloire, préludait à la campagne de Russie; dix-huit mois ensuite ils étaient les témoins des adieux de Fontainebleau, et, après un autre intervalle de dix-huit mois, ils entendaient, de Sainte-Hélène, le lion qui rugissait dans les tortures. Ils étaient encore assourdis des acclamations dont fut salué Charles X en Alsace, quand ils l'ont rencontré sur le chemin de Cherbourg. Il semble donc qu'en ce siècle tout renversement soit possible. Mais, si l'on y regarde bien, on reconnaîtra qu'à toutes les catastrophes que je viens d'indiquer il y avait une cause préexistante. Avant la crise, tout semblait tranquille et régulier, mais c'était un faux semblant. Ici on trouve à la fois l'être et le paraître. Dans la population bohême et dans l'esprit actuel de son gouvernement, il n'y a aucun motif latent de désordre; il n'y a que des raisons de stabilité.

La population bohême offre les deux meilleures garanties d'ordre, l'obéissance et la foi. Un peuple qui obéit et qui croit est à l'antipode des révolutions.

Le gouvernement autrichien, dont la Bohême est l'un des plus anciens domaines, s'y montre paternel. Il y est affectueux et affectionné. Il connaît ses devoirs comme ses droits. Il a le sentiment de la direction nouvelle de la civilisation, car il travaille avec persévérance à substituer la monarchie populaire à la monarchie aristocratique. On pourrait même dire qu'il a commencé la révolution avant nous, ou plutôt que, plaçant le progrès sous sa tutèle, il l'a empêché de prendre les allures révolutionnaires. Joseph II était entré dans la carrière des réformes politiques et sociales avant qu'il en fût pratiquement question chez nous. Il est vrai que nous pou-

vons revendiquer l'honneur des tentatives de Joseph II, car ce prince agissait sous l'inspiration des idées françaises (1).

Comme tous les novateurs, n'ayant pas pour se guider l'expérience d'autrui, Joseph II commit des fautes. Son esprit se tenait trop en avant de ses contemporains. Chez le penseur qui observe et médite, c'est une perspicacité glorieuse; chez un roi qui a charge d'ames et de corps, c'est une dangereuse précipitation. Le prince qui veut rendre ses sujets heureux, au lieu de se jeter à l'avant-garde parmi les tirailleurs et les pionniers, doit peu s'écarter du gros de l'armée. Persuadé qu'un changement était indispensable dans la situation intérieure des peuples, et qu'ils devaient cesser d'être parqués en castes distinctes, Joseph II, d'autorité, remania dans un sens libéral les lois de son empire; mais il ne vit pas que le génie propre de ses peuples était particulièrement antipathique aux changemens brusques et aux déchiremens. Il ne comprit pas assez qu'en eux il fallait ménager la foi, le plus précieux trésor d'une nation. Il ne sentit pas qu'en heurtant les idées religieuses, il ébranlait le plus ferme boulevard des trônes. En France, où les croyances étaient battues en brèche, où le caractère national est ardent, prompt à s'exalter, impatient à l'excès, un roi tel que Joseph II aurait excité au début un débordement d'enthousiasme : j'ignore cependant ce qui se serait passé au dénouement. Chez des peuples d'un tempérament essentiellement doux et bon, opposé à la précipitation, il fallait un guide plus temporiseur, même en temps de rénovation politique et sociale.

Joseph II, pourtant, a bien mérité des rois et des peuples. Chez nous, à l'époque où Joseph II, averti par un généreux instinct de l'orage qui s'amassait, opérait des réformes, une cour frappée de vertige, méconnaissant les plus belles traditions de la monarchie française et l'immuable tendance de la troisième race de nos rois à affranchir le tiers-état, s'évertuait à restaurer les prétentions les plus surannées. Turgot, qui voulait sauver la monarchie en adoptant, sauf amendement, la méthode de Joseph II, était disgracié. Dans un accès de démence, on réglait l'avenir en ordonnant que tous les grades de l'armée et tous les bénéfices ecclésiastiques fussent réservés aux privilégiés. L'avenir! il devait échapper à la royauté, du mo-

(1) Sur une moindre échelle, M. de Hardenberg, qui depuis s'est signalé en qualité de premier ministre de Prusse, fit un peu plus tard, dans le gouvernement de la Franconie, des réformes libérales semblables à celles de Joseph II. Il y mit plus de mesure et de prudence, et il eut plus de succès. Il agissait pareillement sous l'influence des idées françaises.

ment où elle entendait en disposer de la sorte. Puisque des princes abusés et des ministres présomptueux se refusaient à faire la révolution par en haut, elle devait s'accomplir par en bas, et l'on sait aujourd'hui avec quelles douleurs!

Sans l'avertissement donné aux rois par la révolution française, il est possible et probable, je le crois, que l'entreprise de Joseph II, traitée comme la boutade d'un utopiste, eût été abandonnée de ses successeurs; mais, à la faveur de cet enseignement terrible, les traditions de ce prince se sont maintenues; seulement on a ralenti le pas qu'il avait trop hâté, eu égard aux allures des populations dont il avait à se faire suivre, et l'on a moins sacrifié à la raison philosophique. Au lieu de révolution, l'Autriche a une réforme royale qui s'accomplit par degrés. L'esprit nouveau gagne du terrain à chaque instant, autant que les antiques mœurs le permettent; le gouvernement le favorise de toutes ses forces, car ici la pratique administrative se tient constamment à l'avant des mœurs.

En droit, l'égalité devant l'administration subsiste à peu près complètement en Autriche et en Bohême; les nobles paient l'impôt comme le reste des citoyens; tout le monde est admissible aux emplois civils, religieux et militaires; les prérogatives seigneuriales, et particulièrement l'autorité judiciaire des seigneurs, sont réduites à de pures formes; seules les places de cour, auxquelles n'est d'ailleurs attachée aucune fonction politique, sont réservées à la noblesse. Je dis en *droit :* si le fait n'est pas exactement conforme au droit, si, par exemple, la majeure partie des emplois est donnée à des nobles, la faute en est aux mœurs, qui sont encore peu traitables en Autriche quant au préjugé nobiliaire. La théorie du baron de Thundertentrunk est admise dans l'empire par la généralité des esprits. Elle fait loi dans les salons, ce qui n'empêche pas ceux de Vienne d'être charmans. La loi peut et doit préparer le remaniement des mœurs; mais un gouvernement sage et bienveillant, un gouvernement paternel, qui déteste la violence, prend le temps comme il vient et le monde comme il est, sauf à utiliser le temps et à agir peu à peu sur le monde. Il prend en considération les mœurs, même quand il aspire à les changer. Il accepte provisoirement les idées dominantes, préjugés ou non, sauf à les remanier graduellement. Il se garde d'y porter la hache, parce que ce serait infliger de cruelles douleurs à la société tout entière, y compris ceux-là même dont on voudrait servir la cause. Il a horreur des procédés de la convention ou de ceux de Pierre-le-Grand. Cela, je le reconnais,

n'est point ossianique, ni même homérique, quoiqu'il s'y trouve une poésie qui ne monte pas au cerveau, mais qui pénètre à l'ame; c'est au rebours des idées de l'école moderne, qui confond la force avec la grandeur, la violence sur une grande échelle avec la majesté; mais c'est ce qui assure une vie facile et douce aux populations, ce qui affermit les trônes, et rend les dynasties impérissables. Qu'importe de sacrifier un peu de temps, lorsque autrement il faudrait immoler le calme et le bonheur de ses sujets? Heureux le prince de qui les populations sont persuadées, à bon droit, que leurs maux sont ses souffrances, et leur prospérité sa félicité personnelle! Si des causes extérieures attirent sur lui un éclat de la foudre, combien il a lieu de s'applaudir de sa patience et de ses ménagemens! Alors la reconnaissance filiale des populations lui assure un abri, et lui prodigue de tendres consolations. Quand l'empereur François revint à Vienne, seul, sans gardes, dans sa modeste voiture, après la paix qui suivit la rude leçon de Wagram, il fut accueilli comme un père exilé qui retourne parmi ses enfans. On eût dit un triomphe, tant la joie était universelle. S'il eût été de l'école de Pierre-le-Grand, 1805 et 1809 eussent fait crouler son trône. Enfin à cette lenteur le progrès perd peu de chose; le fabuliste a raison :

Rien ne sert de courir.....

30 août.

Carlsbad a été mille fois visité par des empereurs et des rois absolus, d'un absolutisme, ceux-ci paternel, ceux-là insouciant, quelques-uns du despotisme le plus progressif, d'autres, tels que le roi actuel de Hanovre, en l'honneur duquel on a élevé une colonne dans le délicieux jardin des sources, du despotisme le moins aimable et le moins intelligent. Des inscriptions rappellent la présence de la plupart des princes modernes de la famille impériale de Russie. Le feu roi de Prusse, honnête homme, dévoué au bien de ses sujets, y venait souvent. Derrière la maison que j'habite, au penchant d'une colline couverte de sapins, est une toute petite esplanade qui porte son nom, parce qu'il l'affectionnait, et d'où l'on a la plus jolie vue sur la vallée de la Téple, sur Carlsbad, et sur les montagnes qui dominent la ville de toutes parts.

Parmi tous ces potentats, le plus absolu, sans contredit, fut Pierre-le-Grand. Il prit deux fois les eaux de Carlsbad. Il y vint entouré d'une cour nombreuse en 1711, et y revint l'année suivante, selon

l'ordonnance des médecins, qui veulent qu'on suive deux saisons, deux *cures*, comme ils disent, par une expression qui m'a paru quelque peu gasconne. Pierre-le-Grand a laissé des souvenirs à Carlsbad. L'homme qui a eu la puissance de pétrir entre ses mains une nombreuse population et de mettre au monde le plus gigantesque des états modernes, ne pouvait paraître quelque part sans y marquer sa trace. Il montra ici ce corps de fer et ce caractère de bronze qui firent de lui tour à tour le soldat du capitaine Lefort, le charpentier de Saardam, le dominateur de l'aristocratie moscovite, le vainqueur de Charles XII, l'exterminateur des strélitz, le jaloux et sévère époux de Catherine, le bourreau de son propre fils, et enfin le créateur d'un colossal empire.

Un jour il s'avisa de grimper sur le *Hirschen Sprung* (Saut du Cerf). C'est un rocher escarpé du haut duquel une tradition rapporte que se précipita un cerf, pour indiquer à Charles IV la célèbre source du Sprudel, jusqu'alors inconnue, dit cette légende menteuse (1). Un autre l'eût gravi à pied, et en ce temps où l'on ne trouvait pas autour de Carlsbad tous ces petits sentiers tracés par la politesse des bourgeois de la ville, ou par des baigneurs reconnaissans, même à pied c'était difficile. Pour augmenter la difficulté, il jugea bon d'escalader le rocher sur un cheval de paysan, sans selle, harnaché pour la charrue. Curieux de voir travailler les maçons bohêmes, peut-être pour donner une leçon aux siens, il monta, un autre jour, sur un échafaudage dressé pour recrépir une maison qui existe encore, à l'enseigne du *Paon*. Un des maçons, dans son enchantement de se sentir près d'un aussi grand souverain, s'étant pris à rire de bonheur, le czar lui jeta au visage une truelle de mortier. La cour de Vienne lui ayant envoyé une provision de vin du Rhin, il ne voulut pas l'accepter, parce qu'on ne l'avait pas qualifié d'empereur; mais il en agréa des états de Bohême pour le donner à la compagnie des arquebusiers. Il fut décidé que le cadeau du czar serait le prix d'un tir à la cible. Le czar voulut être de la partie. Le marqueur, à la vue du coup de sa majesté, qui fut le meilleur de tous, se mit à sauter de joie. Ne se souvenant pas de la danse de David devant l'arche, le czar se tint pour offensé, et, aussitôt franchissant la barrière avec la rapidité de l'éclair, il coucha en joue le malheureux, et il allait le

(1) Suivant une autre tradition moins mythologique, Charles IV chassant un cerf, un des chiens de la meute tomba dans la source, dont la température est très élevée (75 degrés centigrades), et poussa des cris qui attirèrent l'attention des gens de l'empereur, et firent reconnaître le Sprudel.

tuer, lorsque l'interprète intervint pour expliquer que les cabrioles du marqueur n'étaient pas plus irrévérencieuses que le rire du maçon.

La colère du roi, comme dit Salomon,
Est terrible.....

Marienbad, le 1er septembre 1840.

Je suis ici à une ou deux lieues du château de Kœnigswart, propriété de M. de Metternich, qui l'habite en ce moment avec la plupart des ambassadeurs près la cour d'Autriche. De toute la carrière, si riche en évènemens, de M. de Metternich, une des choses qui me frappent le plus quand je songe à mon pays, c'est que depuis trente-cinq ans il dirige la politique de l'Autriche.

Cette permanence des mêmes hommes au pouvoir n'est point rare sur la rive droite du Rhin. Il faut dire aussi que, dans ces états, l'autorité est entre les mains de personnages d'une capacité éprouvée. Les sommités de l'administration autrichienne en particulier sont occupées par des hommes réputés les plus capables de la monarchie; ils sont parvenus à leurs postes par degrés, en passant par les grades intermédiaires; ils savent commander à leurs inférieurs, parce qu'ils ont été à la place de ceux qui reçoivent aujourd'hui leurs ordres.

Une des plus grandes lacunes du gouvernement parlementaire de la France, c'est que la nécessité de préparer les hommes d'état à leur rude métier n'y est pas prévue. Anomalie étrange! pour être médecin, procureur, marchand ou simple artisan, il est reconnu qu'il faut un apprentissage, et il est posé en principe qu'on est, de plain-pied, gouvernant suprême, ministre enfin. C'est une science que chacun a infuse. Nous sommes trente-cinq millions en France qui possédons ce don du ciel.

Les choses en sont même à ce point qu'avoir fait un apprentissage est un titre exprès d'exclusion pour les fonctions les plus hautes. Qu'un homme figure dans l'administration comme préfet ou comme directeur d'une division dans un ministère, par cela même il est impossible d'en faire un ministre. Qu'il n'ait jamais touché aux fonctions publiques, qu'il les ait évitées, qu'il ne sache pas l'*a b c* des affaires, oh! alors il est parfait pour gouverner. Ouvrez la porte à deux battans! Quel portefeuille est du goût de l'honorable membre? Lequel des grands portefeuilles, s'entend; car pour le commerce, les travaux publics ou l'instruction publique, c'est-à-dire pour les trois mi-

nistères desquels la France attend le plus, fi donc! on ne se dérange pas pour si peu. En acceptant un de ces trois postes, on s'expose à passer pour une doublure.

C'est une charmante expression que celle du vocabulaire administratif, qui dit président-né, membre-né, pour indiquer une attribution inhérente de droit à telle ou telle fonction. Cela se dit par métaphore, mais maintenant on est ministre-né, sans figure de rhétorique et à la lettre.

Puisque la politique est comme une armée où l'on s'enrôlerait maréchal de France, il serait à désirer qu'une loi créât une île Barataria où les ministres expectans feraient une certaine station. On y débuterait, non pas avec le titre de secrétaire-général ou de sous-secrétaire d'état, mais avec celui de ministre, de ministre à portefeuille. De bon bourgeois pérorant d'une façon diserte, on deviendrait, sans transition, excellence pour les huissiers, monseigneur pour les pauvres hères qui aspirent à devenir commis. On aurait 80,000 francs de traitement, et il y aurait un président du conseil à 120,000 francs. Cela ne coûterait pas plus d'un million; ce serait pour rien; les novices s'y feraient la main. On sauverait ainsi bien des meurtrissures à cette pauvre France.

Si j'avais l'honneur d'être député, par amendement à ce projet de loi, je demanderais que tous les ministres en expectative, appartenant à l'opposition, fussent tenus de mettre en pratique, dans cette île, pendant trois mois, les doctrines par eux professées durant leur carrière opposante. Quant à la population de l'île en terre ferme, elle se formerait naturellement, pendant le même délai, des électeurs qui leur auraient donné leur voix.

Carlsbad, 10 septembre.

DU GOUVERNEMENT AUTRICHIEN AU POINT DE VUE DU PROGRÈS.

Au nom du progrès à la cause duquel la France s'honore d'être dévouée, la politique de l'Autriche a souvent été qualifiée sévèrement. Un sujet autrichien, homme éclairé, qui connaît le gouvernement de son pays et qui ne déguise pas l'admiration que ce gouvernement lui inspire, me disait à ce sujet que la politique autrichienne ne s'écartait des idées de l'école moderne qu'en ce qu'elle limitait le domaine de l'innovation. « En France, me disait-il, l'école de la révolution avait cru que tout absolument était à changer du blanc au

noir. Nous croyons ici qu'il y a dans la société des points fixes auxquels il n'est pas permis de toucher. »

Beaucoup de choses changent sur la terre; les connaissances humaines s'agrandissent, leurs applications se multiplient, l'homme étend son empire sur le globe qui lui a été assigné pour demeure; il apprend chaque jour à le mieux exploiter; mais le petit monde, le cœur humain, faisons-nous des progrès indéfinis dans l'art de le connaître et de le maîtriser?

Sans doute, à mesure que la civilisation s'avance, l'homme devient plus apte à porter le poids de sa propre personnalité; et l'ordre social, ayant ainsi des garanties individuelles de plus en plus fortes dans le for intérieur de chacun, semble avoir moins besoin de garanties légales et publiques. Chacun étant plus habile en moyenne dans le gouvernement de soi, on est tenté d'en conclure que la société peut se gouverner elle-même. A cet égard pourtant il importe de faire une distinction.

L'homme se dépouille graduellement des habitudes grossières et des penchans brutaux de la vie sauvage. Les passions qu'on pourrait appeler animales s'en vont. L'ordre public a commencé et continuera de plus en plus à se passer de l'assistance du glaive. En cela le progrès est manifeste, et la raison individuelle substitue heureusement sa sanction volontaire aux prescriptions impératives des pouvoirs publics.

Bien plus, les sentimens généraux s'élargissent, le cercle de nos affections s'étend, le noble sentiment de l'universelle fraternité des peuples gagne du terrain; mais le fond du cœur humain reste le même. Parmi les passions primordiales qu'il recèle dans ses plis, celles qui sont plus *humaines*, je veux dire plus spéciales à l'homme, plus particulières à notre nature d'être raisonnable ou plutôt raisonneur, celles qui sont les attributs, non de la bête, mais de *l'autre*, comme l'un des de Maistre a appelé l'ame, il en est un grand nombre, et des principales, qui ne changent guère; elles se combinent dans un ordre différent, elles sont mobiles dans leur objet, mais leur essence et leur énergie restent les mêmes. Si elles se sont tempérées, c'est dans les formes extérieures; si elles se sont polies, c'est à la surface. Chez les peuples modernes, la jalousie et l'ambition dévorent les ames avec la même ardeur que chez les Romains et les Grecs. Elles n'ont plus le poignard à la main, elles ne versent plus le poison; mais, pour ne plus recourir aux sicaires et à l'art de Locuste, elles ne sont guère moins insatiables ni moins acharnées que dans les

temps anciens. Si elles n'assassinent plus le corps, elles s'attaquent à l'honneur. La calomnie leur tient lieu de stylet, ou les sert tout aussi bien que le suc des plantes vénéneuses. Elles sont plus remuantes que jamais; elles intriguent autant qu'à toute autre époque et se soucient aussi peu de troubler la paix publique et de bouleverser l'état; et, ce qui les rend plus formidables que dans le passé, elles fermentent au fond d'un nombre infiniment plus grand de poitrines.

A cette force dissolvante qui au lieu de diminuer augmente, il est indispensable d'opposer une grande force de cohésion. De là, la nécessité, aussi flagrante de nos jours que dans les temps anciens, d'une autorité politique et d'une autorité religieuse. Ainsi les sociétés modernes ne sauraient se passer ni de l'autel, ni du trône. Toute société qu'on essaierait d'édifier sans recourir aux deux principes de l'obéissance et de la foi ne durerait pas.

Il faut savoir obéir, ne fût-ce que pour apprendre à commander. Parmi ces caractères inflexibles qui ne veulent point reconnaître de supérieurs, combien en a-t-on vu qui ne fussent pas à la merci d'influences subalternes, méprisables quelquefois? La foi est indispensable à chacun des membres de la famille humaine, car pour tous, sans exception, la démonstration a ses limites. Ceux qui se piquent de ne point avoir de croyance, sont de fait, le plus souvent, les plus crédules des mortels. Ils ne croient pas en Dieu, mais ils croient en Mlle Lenormand, ou en leur propre étoile, ou à leurs songes. Ils se refusent à admettre, autrement que sur une preuve purement rationnelle, qu'il faille honorer Dieu et aimer ses semblables; ils acceptent de confiance et aveuglément ce que leur insinue leur envie ou leur ambition, qu'il est permis de troubler les sociétés, de renverser l'autel et le foyer domestique près desquels l'humanité est toujours venue chercher un abri.

A ce sujet, l'interlocuteur que je citais tout à l'heure, répétant une pensée que je crois tirée de saint Augustin, me faisait remarquer que l'incrédulité était une foi tout comme la croyance, mais une foi négative, une foi tournée à l'aigre. L'athée croit, il croit de conviction non raisonnée tout aussi bien que le plus fervent catholique, il croit le contraire du reste de ses semblables; mais il croit tout autant et avec moins de preuves assurément : l'incrédulité enfin, n'est que de la crédulité à rebours. Il se peut que le raisonnement pur ne démontre pas mathématiquement l'existence de Dieu et les dogmes de la religion; c'est que la foi n'est pas une affaire de raisonnement. La faculté de raisonner qui a été départie à l'homme, est bornée. Au-

delà d'un certain point elle ne suffit plus, et, pour établir la certitude, il faut invoquer l'aide du sentiment. Vous dites qu'il n'est pas possible d'établir, avec toute la rigueur d'une inflexible logique, qu'il est un Dieu, et que les préceptes religieux admis par les peuples civilisés sont exacts : soit. Mais est-ce qu'il n'est pas plus impossible encore de prouver contre le sentiment universel des hommes, contre la clameur de notre propre conscience, qu'il n'y a pas de Dieu et que les idées religieuses sont des duperies?

Voilà donc deux principes immuables du gouvernement des sociétés humaines : l'obéissance et la foi. Les formules de ces principes peuvent varier selon les temps et les lieux, mais vainement on tenterait de remplacer ces principes eux-mêmes pour fonder un ordre social. Toute politique qui prétendrait faire abstraction de ces deux principes serait fausse, et mériterait d'être énergiquement repoussée, quand même elle se présenterait sous les séduisantes couleurs du progrès. Par ce motif, on ne peut faire un crime à l'Autriche de ce qu'elle a repoussé les innovations de l'Europe occidentale, qui consistaient à supprimer la foi, ou à retourner l'obéissance sens dessus dessous, en faisant du gouvernant l'inférieur du gouverné.

Il y a un mot de l'empereur François qui fit sensation, et qu'on a interprété comme une profession d'amour pour l'ignorance. Parlant aux professeurs de Laybach, ce prince leur déclara qu'il n'aimait pas les savans (*den gelehrten stand*). Il voulait dire qu'il n'aimait pas la littérature et les lettres. Comme l'a remarqué M. Saint-Marc Girardin, dans son ouvrage sur l'*Instruction intermédiaire en Allemagne*, « ainsi expliqué, le mot peut paraître encore impertinent, mais ce n'est plus un blasphème contre toute la civilisation. L'empereur François préférait les sciences aux lettres, les études qui se font en vue d'exercer un métier et un état aux études dites libérales qui ornent et développent l'esprit. Il était un partisan de l'instruction usuelle, un des adversaires de l'instruction classique, voilà tout ce que veut dire le mot de Laybach. » Ce qui prouve la parfaite exactitude du commentaire de M. Saint-Marc Girardin, c'est qu'en Autriche l'instruction primaire est obligatoire. La loi punit les parens qui n'envoient pas leurs enfans à l'école. L'instruction pratique et professionnelle y est encouragée. « Le gouvernement autrichien, dit M. Saint-Marc Girardin, s'efforce de donner au peuple cette instruction qui apprend à l'homme à mieux se servir de ses forces et de celles de la nature, qui fait les bons ouvriers, les bons laboureurs, et non cette instruction qui agace l'intelligence, qui lui apprend à examiner,

à raisonner, à douter. Voulez-vous être mécanicien, manufacturier, agriculteur, architecte, vous trouverez à cet égard, en Autriche, tout ce qu'il vous faut, écoles, colléges, professeurs, laboratoires, collections. Voulez-vous être avocat, publiciste, homme de lettres, c'est-à-dire raisonner, discuter, douter, allez ailleurs, allez bien loin, etc. »

C'est ainsi que se manifeste en Autriche cette sollicitude extrême pour l'obéissance et pour la foi. Je fais ici non l'office d'apologiste, mais celui d'historien. Je ne juge pas les faits, je les signale. Le Français est le peuple le plus raisonneur de la terre. En France donc un pareil système serait détestable et détesté, mais en Autriche la population paraît pleinement l'accepter; quant à présent, elle est heureuse et contente. S'il fallait juger cette politique d'un mot, je ne dirais point qu'elle est rétrograde; c'est une prudence ombrageuse qui, sans exclure le progrès, le limite non-seulement dans la rapidité de ses allures, mais dans l'amplitude de son objet.

A côté des principes d'ordre qui sont éternels, que tout bon gouvernement doit s'efforcer de préserver d'atteintes fâcheuses, et au maintien desquels le gouvernement autrichien se consacre avec une vigilance qui rappelle celle du dragon des Hespérides, il y a des faits qui changent et vont se perfectionnant sans cesse. Dès-lors les règles du gouvernement, directement ou indirectement relatives à ces faits, doivent successivement se modifier. Bien plus, les principes fondamentaux des sociétés, tout en restant fixes dans leur essence, se transforment extérieurement pour s'adapter à ces faits mobiles. De là des causes actives et incessantes de mobilité et de progrès dans les institutions politiques et sociales.

Le changement le plus visible qui s'opère dans le monde est celui qui provient du perfectionnement du travail agricole, manufacturier et commercial, et de l'agrandissement des connaissances humaines; c'est ce qui répand le bien-être et les lumières. De là des transformations dans les institutions politiques et sociales, dans les règlemens internationaux et dans les lois intérieures des états. Il en résulte une modification de plus en plus profonde dans les rapports de peuple à peuple, et dans ceux des diverses classes au sein de chaque nation. Le progrès de l'industrie, qui est éminemment pacifique, et l'initiation d'un nombre d'hommes toujours croissant aux mystères de la science, qui se plaît au sein de la paix, tendent à abolir la guerre entre les peuples, et effacent chez chacun d'eux les mœurs, les habitudes et les lois militaires. Par cette même influence, et bien entendu sous l'inspiration sublime du sentiment religieux,

la relation de supérieur à inférieur, formule du principe d'obéissance, éprouve une continuelle métamorphose. C'est ainsi que l'ouvrier d'esclave est devenu serf, de serf salarié, et qu'aujourd'hui dans l'Europe occidentale, devant la loi, il est l'égal des descendans des plus illustres familles et des plus grands dignitaires de l'état.

Tant que l'industrie et la science, sa sœur, qui l'éclaire, ont été dans l'enfance, le but principal de l'activité des peuples a été la guerre. C'était par la guerre et la conquête qu'on recherchait la richesse. La guerre seule procurait la distinction. La tendance, naturelle aux chefs, de manifester leur supériorité par le luxe extérieur ne pouvait se satisfaire que par l'asservissement du plus grand nombre, puisque le travail d'un homme produisait infiniment peu. La noblesse militaire, qui, après tout, rendait aux serfs le service de les protéger contre les nobles des pays voisins, se croyait en droit de leur prescrire, en échange, les plus rudes labeurs. Elle vivait à leurs dépens, en leur imposant des dîmes, des droits seigneuriaux, mille redevances sous divers prétextes. Écrasées de fatigues et courbées sous le joug, les masses étaient avilies moralement, privées de toute culture. Hors de l'industrie, il n'y a pas de société possible sans une majorité de vilains servant de marchepied et de matière taillable à une minorité dominatrice. Sans l'industrie, l'égalité serait à jamais une chimère, la liberté un rêve mensonger.

Avec l'industrie, dont la science est inséparable (et, par l'industrie, j'entends l'agriculture aussi bien que le commerce et les manufactures), tout peut, tout doit prendre un nouvel aspect. L'intérêt bien compris d'un peuple est que ses voisins soient riches, afin qu'avec eux il soit possible d'accomplir de vastes échanges. Ces échanges, moyennant certaines conditions aisées à remplir, étant profitables aux deux parties, il s'ensuit qu'un peuple s'enrichit alors en enrichissant les peuples qui l'entourent. En un mot, sous le régime industriel, les rapports internationaux peuvent être basés sur l'idée de communauté d'intérêt et d'association, tandis que, dans le régime purement militaire, la politique internationale a la spoliation pour but, l'oppression pour moyen. Avec l'industrie, la grande pensée de l'unité de la famille humaine enseignée par le christianisme peut recevoir une consécration terrestre, car les peuples deviennent frères; avec la guerre, étranger est synonyme d'ennemi.

De même pour la politique intérieure. Quand l'industrie est la commune ressource de la société, quand les esprits et les mains y sont dressés, quand une grande quantité d'intelligences, consacrées

à son avancement, reculent indéfiniment les limites de sa puissance productrice, les besoins de tous peuvent être mutuellement satisfaits sans que nul éprouve de dommage. La société pouvant généreusement rétribuer ses chefs sans se condamner à des privations et à des sacrifices, le faste des grands n'est pas acheté par les larmes des inférieurs. Celui qui possède de nombreux instrumens de travail, — c'est la définition la plus vraie et la plus profonde des capitaux, — peut s'enrichir sans exploiter son serviteur, en l'élevant à l'aisance, au contraire. Chacun portant son activité sur les choses, l'homme cesse d'être opprimé. C'est la nature qui est exploitée, ce n'est plus le genre humain. L'homme n'asservit plus son semblable. Ce sont les élémens qui, asservis et travaillant à la place de l'homme, le dispensent des plus pénibles labeurs. La mécanique, la chimie et la physique se coalisent pour diminuer les fatigues de l'homme et accroître le fruit de ses efforts. Et, si l'organisation sociale est équitable, chacun peut espérer quelque loisir pour se livrer à la culture de son esprit et de son ame. Alors s'ouvre un régime où l'homme, développant ses facultés et ses forces, peut les faire servir à son bien-être, à sa dignité, au bonheur de ses semblables comme au sien propre. C'est l'ère de la vraie liberté, de celle qui seule est digne d'exciter l'amour et les transports de l'espèce humaine. Tel est l'avenir qui est au moment de commencer pour l'Europe, pourvu que le progrès moral suive le progrès matériel; doux et brillant avenir qui aura été enfanté au milieu de bien des douleurs et des angoisses!

Ces idées générales de perfectibilité sociale par l'industrie et par la science sont aujourd'hui pleinement admises par le gouvernement autrichien. Autant il s'est montré adverse aux théories qui venaient, au nom du progrès, attaquer l'obéissance et la foi, autant il est jaloux de modérer et de ralentir tout mouvement intellectuel qui pourrait ébranler ces principes suprêmes, autant il est l'ami du progrès à l'égard de l'industrie et de la science applicable.

J'arrive maintenant aux conséquences politiques pratiques de ces généralités.

La prééminence acquise à la science et à l'industrie sur la guerre entraînait nécessairement la suppression des priviléges qui dérivaient de la conquête ou qui se motivaient par les nécessités absolues ou traditionnelles du système guerrier. A cet égard j'ai déjà dit que le gouvernement autrichien était sagement progressif. L'Autriche gravite évidemment vers la monarchie populaire, c'est-à-dire vers l'abolition des priviléges et vers l'application franche de l'égalité de-

vant la loi. Mais le progrès et la diffusion de la science et les miraculeux perfectionnemens de l'industrie provoquent d'autres conséquences encore. Non-seulement les rapports doivent se modifier entre les classes privilégiées et le tiers-état; mais aussi, entre le gouvernement et la population, les relations doivent devenir autres. La publicité et le contrôle doivent être inaugurés. Le régime représentatif doit s'organiser.

Jusqu'à présent le gouvernement autrichien ne s'est pas montré favorable à ces tendances. A l'égard de la publicité, l'empire d'Autriche est à peu près comme si l'imprimerie n'avait pas été inventée. C'est un gouvernement de mystère; ses finances, par exemple, sont un dédale où personne n'a encore pénétré; il n'y a pas en Europe un seul banquier qui en connaisse le secret. Ces traditions ténébreuses ne sauraient durer davantage. De même le contrôle est nul, et la représentation directe des divers intérêts aussi insignifiante que possible. Si sous tous ces rapports le gouvernement autrichien n'a pris aucune part au mouvement général de l'Europe, il faut l'attribuer à ce que la représentation, jointe à un certain degré de publicité et de contrôle, lui a paru indentique avec le régime parlementaire à l'anglaise, que nous avons adopté. Or le gouvernement impérial est franchement hostile aux institutions parlementaires.

Il y a cependant une différence entre le régime représentatif et le gouvernement parlementaire. J'insiste sur cette distinction entre le parlementaire et le représentatif. Il n'est pas possible à un gouvernement sensé de ne pas admettre des formes représentatives dans le sens littéral de ce mot. On peut même dire que, dans le passé, tous les gouvernemens réguliers ont été jusqu'à un certain point représentatifs, c'est-à-dire qu'ils ont reconnu des organes à tous les intérêts dignes d'être pris en considération. L'essence du gouvernement représentatif, c'est que les citoyens soient groupés selon l'affinité de leurs intérêts, et que chaque intérêt ait sa représentation distincte, ses organes, ses droits; chaque citoyen concourt alors, non à diriger le gouvernail de l'état, non à tenir ou à renverser la balance de l'Europe, mais à administrer ou à contrôler les affaires spéciales du cercle dans lequel sa vie est enfermée, et d'où il ne songe pas à sortir, quoiqu'il en ait la liberté. Chacun alors est non pas un dix-millième ou un millionième de Richelieu, en supposant que des milliers ou des millions de particules se rencontrant par hasard, comme les atômes crochus d'Épicure, puissent faire un homme de génie, mais un membre plus ou moins haut placé, plus ou moins actif,

plus ou moins puissant, d'une communauté englobée elle-même dans une autre plus vaste qu'englobent successivement d'autres de plus en plus spacieuses jusqu'à la dernière qui est l'état. Tous ces corps, s'enveloppant les uns les autres, réagissent les uns sur les autres à la façon des sphères planétaires qui, entourées de satellites, sont elles-mêmes groupées autour du soleil et composent avec lui une majestueuse unité. Le système représentatif ainsi entendu se prête à bien des formes de gouvernement, et le régime parlementaire proprement dit n'en est lui-même qu'une forme particulière. Indissolublement lié à la loi d'égalité, inséparable de la publicité et du contrôle, c'est-à-dire, 1° d'une liberté réglée, comme toute liberté doit l'être, d'exprimer ses opinions, et 2° de l'intervention d'assemblées votant l'impôt et recevant des comptes (ce qui ne signifie pas qu'elles dussent nécessairement être en permanence et tracer le budget en détail, tous les ans), il doit servir de base un jour, prochainement, à l'organisation politique du monde entier.

Le gouvernement autrichien viendra comme les autres au régime représentatif; mais il est infiniment peu aventureux, la précipitation est le moindre de ses penchans. Quand le besoin s'en fera sentir dans l'empire, quand les populations le réclameront, il prendra son parti de bonne grace. Jusque-là, un peu par ménagement pour les habitudes, les idées et les préjugés même de ses sujets, et beaucoup par l'effet de ce sentiment gravé dans le cœur humain, en vertu duquel on n'aime pas à se dessaisir des pouvoirs qu'on possède, jusque-là, dis-je, il s'abstiendra.

Carlsbad, 15 septembre.

Pour citer des exemples propres à montrer que chez le gouvernement autrichien l'amour de l'ordre et l'esprit de conservation ne paralysent pas le sentiment du progrès et l'instinct de l'avenir, et de même qu'en lui la disposition aux ménagemens se concilie avec une décision ferme, je n'ai que l'embarras du choix. J'en mentionnerai de préférence deux qui touchent à des questions fort intéressantes pour la France.

En Bohême, la pensée dominante de l'autorité est d'améliorer la condition des paysans, qui, il y a un demi-siècle, était misérable. Tel fut le principal objet des réformes de Joseph II. Sa mère, Marie-Thérèse, y avait préludé par diverses mesures de législation et par différentes créations, au nombre desquelles on remarque les greniers,

qui portent encore son nom, où l'on tient constamment en réserve ce qui est nécessaire aux semailles. Le gouvernement actuel continue l'œuvre. Rien n'est négligé pour constituer une sorte de *gentry*, comme diraient les Anglais. Dans le but de fonder cette classe de propriétaires fonciers possédant une suffisante indépendance vis-à-vis des seigneurs, on a interdit à ceux-ci la faculté d'acheter les terres des paysans; mais l'on ne s'est pas borné là. Il était probable que les paysans voudraient diviser indéfiniment leurs terres entre leurs enfans. Ainsi, le sol eût été morcelé, réduit en poudre. La population des campagnes, condamnée à végéter, comme les Irlandais, sur un sol en lambeaux, fût restée à la merci des nobles. Il fallait donc arrêter le morcellement du territoire au-delà d'un certain point, et c'est le parti que l'on a pris. Toute propriété dont la contenance n'est que de quarante *metzen* (sept hectares et demi) est indivisible même par héritage (1). Au-dessous de ce terme, pour qu'elle soit partagée exceptionnellement, il faut un ensemble de formalités et de consentemens légaux qui ne sont accordés qu'à bon escient.

Je n'affirme pas que cette solution autrichienne soit celle qui convienne à la France; mais je ne puis m'empêcher de déplorer que chez nous la division du sol soit poussée à l'infini sans qu'on prenne aucune mesure pour la limiter. En France, sous la législation actuelle, toutes les forces poussent au morcellement; aucune mesure n'a été adoptée, ni même proposée pour encourager l'agglomération des parcelles. La production absolue du sol a augmenté assurément sous l'influence de la division; mais, prise dans son ensemble, l'opération est, dans beaucoup de cas, mauvaise, en ce sens que l'accroissement des produits n'est pas en rapport avec l'immense quantité de travail dont le sol est devenu l'objet. Sur certains points la division est déjà telle que l'emploi de la charrue n'est plus possible. Les labeurs de l'homme se substituent à ceux des animaux et des machines. Nous rétrogradons jusqu'au temps d'avant Triptolème (2). D'ailleurs, par l'effet de

(1) Cela ne veut pas dire que le père soit forcé de la léguer à un seul de ses enfans, au détriment des autres. Cette restriction relative à l'exploitation n'a aucun rapport avec le partage de la fortune paternelle.

(2) Dans quelques localités, et notamment dans les environs de Paris, on en est venu à ce point, non-seulement que la culture à la charrue est abandonnée, et qu'il faut, comme il y a trois mille ans, cultiver à bras, mais aussi que la propriété ne peut plus supporter les moindres opérations légales. Il y a bon nombre de parcelles qui ne valent pas la peine de passer un acte, et dont, par conséquent, la propriété a cessé de se constater légalement. Il y a des parcelles imposées à 5 centimes, il y en a qui le sont à moins encore. On en trouve dont le revenu est moindre que le coût

ce système, l'alimentation publique est mal pourvue à quelques égards (1).

Certainement l'une des plus heureuses conséquences de la révolution française a été de rendre les ouvriers des campagnes propriétaires d'une grande partie du sol. Les franchises nationales tendent ainsi à se fonder sur la base solide de l'aisance, et la liberté par là fait cause commune avec l'ordre. Cependant il ne faut pas que le résultat de l'émancipation soit d'attacher matériellement les cultivateurs à la glèbe, et que le progrès de l'indépendance individuelle tourne au détriment de la civilisation; or, c'est ce qui arriverait si la constitution de l'agriculture condamnait l'homme à effectuer de ses bras les travaux pénibles dont il était parvenu à se décharger sur le bétail ou sur les machines. Le paysan deviendrait ainsi une bête de somme. Il ne faut pas non plus que la société, sous prétexte de progrès, manque des denrées qui sont le plus indispensables à l'hygiène publique. Au surplus, le principe d'association permet de combiner la division de la propriété avec l'emploi des moyens de culture les plus puissans, les plus féconds et les plus libéraux, je veux dire les plus propres à soustraire l'homme à l'oppression de la matière, oppression qu'il subit toutes les fois qu'il accomplit des ouvrages de force.

Autre exemple : Rien ne mérite l'attention du pouvoir plus que l'instruction publique. C'est elle qui façonne les citoyens à la vie active. Un gouvernement qui ne la surveille pas de près, qui ne

d'un avertissement du percepteur des contributions. Une parcelle taxée à 5 centimes vaut 15 à 20 francs. Or, dans l'état actuel des choses, pour opérer la purge, même incomplète, qui peut s'effectuer sous notre régime hypothécaire, les frais s'élèvent à 80 francs environ : de sorte que, pour s'assurer, même imparfaitement, la propriété d'une de ces parcelles, il faut encourir accessoirement une dépense quadruple de ce qu'elle vaut. Ceci explique pourquoi il se reconstitue si peu, je ne dis pas de grandes, mais de moyennes propriétés, d'une dimension suffisante pour que l'on y applique les bonnes méthodes agricoles.

D'après un travail inséré dans la *Revue des Deux Mondes* du 1er novembre 1836, sur l'état de la propriété en France, M. Léon Faucher a cité la commune d'Argenteuil, près de Paris, où il existe des parcelles de la contenance d'un demi-are, d'un quart d'are (2 mètres 50 centimètres sur 10 mètres), c'est-à-dire de la grandeur d'une chambre, et dont le revenu est de 9 centimes, 6 centimes, 5 centimes, ce qui suppose un impôt d'un centime. On voit souvent, sur les affiches de vente, autour de Paris et dans les départemens, des parcelles dont la mise à prix est de 6 fr., 8 fr., 10 fr., et les frais indispensables, pour que l'acquisition soit régulière, sont de 110 fr. environ, y compris, je le répète, 80 fr. de purge hypothécaire.

(1) Notamment à l'égard de la viande.

s'occupe pas de la tenir en harmonie parfaite avec les besoins futurs de la société, par la nature de l'enseignement et par une habile répartition des sujets entre les diverses carrières, ne mérite pas son nom, car on cesse de gouverner quand on n'est plus le maître de l'avenir. Or, il y a quelques années on s'aperçut, en Bohême, d'une disproportion de plus en plus marquée entre ce que j'appellerai les produits de l'éducation et les besoins de la société. Le nombre des jeunes gens qui se destinaient aux professions dites libérales dépassait celui des places vides dans ces carrières. On était menacé d'une nuée d'avocats sans causes, de médecins sans malades, d'aspirans fonctionnaires sans fonctions; on était ainsi au moment d'avoir des mécontens, et par conséquent des élémens de désordre. Pendant ce temps les arts utiles étaient négligés, et le premier des arts, celui qui fait la force des empires, l'agriculture, restait particulièrement en souffrance. Voici comment on remédia à ce double mal : la Bohême comptait alors vingt-six établissemens correspondant à nos colléges. On les réduisit à dix-huit, et le prix de l'enseignement y fut augmenté, de manière cependant à demeurer modique. En même temps on créa à Rakonitz et à Reichenberg des écoles industrielles qui relèvent de l'école polytechnique de Prague, ou au moins qui peuvent y envoyer leurs élèves les plus avancés. En un mot, on restreignit l'instruction classique et on développa l'instruction industrielle. On ôta aux études littéraires qui ornent, mais qui excitent l'esprit, pour donner aux études qui assurent à la jeunesse une existence honorable et utile. Par ce moyen l'équilibre a été rétabli; les germes de mécontentement ont disparu. Il y a eu un homme pour chaque place et une place pour chaque homme.

Dans nos idées de l'Europe occidentale, un acte pareil serait taxé de despotisme; il faut convenir cependant que ce n'est pas ce despotisme que Montesquieu a défini en disant que c'était le sauvage qui abat l'arbre pour avoir le fruit. Cette réforme des écoles bohêmes avait, au contraire, pour objet, que les fruits placés à la cime de l'arbre vinssent à maturité, qu'ils fussent cueillis à temps, et qu'il y eût un fruit pour chaque estomac. Je ne dis pas que le procédé du gouvernement autrichien puisse exactement s'appliquer chez nous. Il n'est pas libéral assurément d'amoindrir, d'autorité, l'enseignement littéraire ou de l'enchérir. Chez un peuple ami des lettres et raisonneur comme le Français, l'accès aux études littéraires ou philosophiques doit rester plus facile qu'en Autriche; mais, chez nous

comme chez les Autrichiens, il faut qu'à la suite ou à côté de l'enseignement classique, il y ait des institutions qui préparent les citoyens aux professions industrielles. Tous les jeunes gens apprendront le grec et le latin, si tels sont leur inclination et le bon plaisir de leurs familles; mais en même temps ou ensuite ils se muniront aussi de connaissances positives qui les rendent propres à la pratique des arts utiles. L'admission dans les professions libérales, telles que le barreau, la médecine et les fonctions administratives, devra être entourée de formalités et de conditions telles qu'il ne puisse s'y présenter plus de novices qu'il n'y a de vacances, en tenant compte des besoins progressivement croissans de la société. Mais il faudra éviter de susciter des difficultés d'argent, et on devra tenir plus de compte de l'aptitude des fils et de leurs connaissances acquises que de la fortune des pères. Au surplus c'est ce qui se pratique scrupuleusement dans quelques états allemands et notamment en Prusse.

Il n'y a pas de désordre plus grand que celui qu'offre un pays où, à côté d'un nombre infini de cases vides dans l'échiquier social, il y a une cohue de personnes déclassées ou non classées. C'est une cause de perturbation toujours renaissante, une source inépuisable de souffrances privées et de malheurs publics. Il faut, à tout prix, que l'instruction publique convie la jeunesse en masse et en détail vers des régions où chacun trouvera un gîte, qu'elle prépare un homme pour chacune des nécessités de la société. La raison d'état le veut, le bon sens le conseille, l'intérêt bien entendu de tous et de chacun en fait une loi. Tel est le but que le gouvernement autrichien a voulu atteindre et auquel il est parvenu. Tel est celui que nous devons nous prescrire en France, sauf à adopter à cet effet les moyens les mieux appropriés à notre tempérament national et à nos conditions sociales.

A l'égard de la partie négative de ce programme, celle qui consiste à restreindre le nombre des aspirans aux professions libérales en réclamant d'eux de nouvelles garanties de capacité, nous avons fait des essais qui ont été heureux, particulièrement pour la médecine. Le baccalauréat ès-lettres a été exigé des étudians en médecine pour qu'ils fussent aptes à prendre la première inscription, le baccalauréat ès-sciences pour la cinquième. Les examens ont été rendus plus sévères. Le savant doyen de la faculté de médecine de Paris, M. Orfila, après avoir provoqué ces sages mesures, en a d'une main ferme et habile dirigé l'exécution, et l'entreprise a

complètement réussi sans froissement pénible (1). Le nombre des étudians s'est réduit dans une proportion remarquable. Dans l'année scolaire 1834-35, il y avait eu 913 élèves nouveaux; dans l'année 1839-40, il n'y en a plus eu que 266 (2). Pour les facultés de droit qui sont pourtant au nombre de neuf, tandis qu'il n'y a que trois facultés de médecine, la réforme reste à faire encore (3). Quant aux carrières administratives, l'œuvre n'a été qu'ébauchée. Il n'y a

(1) Tout récemment, M. Villemain vient de mettre le comble à la réforme de l'enseignement médical en décidant que le service des hôpitaux, en qualité d'interne ou d'externe serait une condition de rigueur pour le doctorat.

(2) Voici le tableau des élèves nouveaux et des docteurs reçus, année par année, de 1830 à 1840 :

ÉLÈVES NOUVEAUX.					DOCTEURS REÇUS.		
Années.		Élèves.			Années.		Docteurs.
1830-31.	—	664	—	—	1830-31.	—	302
1831-32.	—	660	—	—	1831-32.	—	300
1832-33.	—	790	—	—	1832-33.	—	282
1833-34.	—	907	—	—	1833-34.	—	359
1834-35.	—	913	—	—	1834-35.	—	387
1835-36.	—	776	—	—	1835-36.	—	382
1836-37.	—	548	—	—	1836-37.	—	383
1837-38.	—	345	—	—	1837-38.	—	481
1838-39.	—	293	—	—	1838-39.	—	376
1839-40.	—	266	—	—	1839-40.	—	431
1840-41.	—	259	—	—	1840-41.	—	383
1841-42.	—	203	—	—	1841-42.	—	280

Le cours d'études se composant de quatre années, la population scolaire de la faculté de médecine de Paris était, en 1836, d'environ 3,400 ou 3,500 élèves; En novembre 1840, on n'a inscrit que 918 élèves. L'année suivante, il n'y en avait plus que 6 à 700.

Si, en 1840, le chiffre des docteurs reçus a été encore de 383, c'est que les réceptions portaient sur les élèves de 1835 et de 1836; mais, dès 1841, la diminution du nombre des docteurs a été sensible, et on pense qu'en 1842 il n'y en aura que 150 environ. A Montpellier et à Strasbourg, la diminution a été plus considérable qu'à Paris. En 1840, Montpellier ne comptait en tout que 293 élèves, au lieu de 1,000 à 1,200, et Strasbourg n'en avait que 96.

Dans les 20 écoles secondaires, le chiffre est inférieur à ce qu'il était autrefois. Cependant la diminution a été moins forte que dans les facultés, toute proportion gardée.

Ces résultats assurent un brillant avenir à la profession médicale. Les médecins seront plus instruits, plus honorés et mieux rétribués.

(3) Le tableau ci-joint montre pour la faculté de droit de Paris depuis 1830 : 1° le nombre des inscriptions prises dans le premier trimestre de chaque année scolaire par tous les étudians sans distinction, ce qui représente à peu près le nombre

guère rien de réglé, si ce n'est pour quelques corps spéciaux qui se recrutent à l'école polytechnique ou à l'école forestière.

Mais pour la partie positive du programme, c'est-à-dire pour la création d'établissemens où se distribuerait l'éducation professionnelle, nous sommes tout-à-fait en arrière de l'Allemagne. Pourtant les deux moitiés du plan sont inséparables; on n'a le droit de fermer une carrière à la jeunesse qu'en lui en ouvrant une autre. D'excellentes idées ont été émises, et dans le nombre il faut distinguer celle qui tendait à donner à l'instruction primaire, dans les campagnes au moins, un cachet agricole, en annexant à chaque école normale primaire de département une ferme modèle. Malheureusement elles sont restées sur le papier comme des provocations non suivies d'effet (1). L'université a même reculé plutôt qu'avancé dans la voie de l'enseignement industriel, par les restrictions extrêmes apportées depuis un petit nombre d'années à l'étude des sciences positives, et particulièrement à celle des mathématiques.

Il est digne de remarque cependant que nous possédons trois établissemens d'instruction professionnelle, qui, en Europe, n'ont pas

total des étudians; 2° le nombre des étudians de première année; 3° le nombre des licenciés reçus, et par conséquent celui des avocats nouveaux.

Mouvement de la population scolaire de la faculté de droit de Paris.

ANNÉES.	NOMBRE TOTAL des inscriptions du premier trimestre.	NOMBRE des étudians de première année.	NOMBRE des licenciés reçus.
1830-31.	2,456	»	459
1831-32.	2,621	»	310
1832-33.	2,732	»	528
1833-34.	3,286	»	470
1834-35.	3,419	»	562
1835-36.	3,454	»	651
1836-37.	3,278	»	662
1837-38.	3,162	1,052	619
1838-39.	3,154	1,084	569
1839-40.	3,143	1,071	609
1840-41.	3,072	1,069	554

La permanence du nombre des élèves de première année est remarquable.

(1) Depuis que ce qui précède est écrit, et tout récemment, à la fin de novembre 1841, M. Villemain a pris des mesures dont l'effet devra être de convertir une partie des colléges communaux en colléges industriels. Si on tient la main à l'exécution de cette ordonnance, si par des encouragemens suffisans et distribués à propos on engage les villes à opérer cette utile transformation, ce sera un service signalé rendu à l'industrie nationale et à la patrie tout entière.

leurs pareils; mais ils sont en dehors de l'université. Je veux parler de l'école centrale des arts et manufactures de Paris, de l'école de la Martinière de Lyon, et de l'école des apprentis de Nantes, destinées à former, l'une des chefs d'industrie, la deuxième des contremaîtres, la troisième de simples ouvriers. L'école spéciale de commerce de M. Blanqui est pareillement une institution de beaucoup de valeur, qu'on ne saurait trop encourager; elle répond à un des besoins les plus urgens du pays, car le commerce est un art difficile, et les habiles commerçans sont extrêmement rares en France, bien plus rares que les habiles manufacturiers. Nous avons aussi des instituts agricoles d'une grande distinction. Il n'y aurait qu'à reproduire ces divers modèles sur d'autres points du territoire, sauf les modifications commandées par les causes locales, pour que nous nous trouvassions tout d'un coup en avant de tous les autres peuples.

Dresde, le 28 septembre 1840.

Voici un peuple éclairé, ami des arts, extrêmement habile dans l'industrie, honnête et loyal, des mœurs les plus aimables, affectueux au plus haut degré. La nation allemande, en général, est, plus que toutes les autres, douée de bienveillance, qualité précieuse qui adoucit les frottemens de la vie. Le Saxon surpasse encore les autres Allemands sous ce rapport; il est bienveillant parmi les bienveillans. Au contact d'hommes semblables, l'ame épanouie se délecte des plus douces sensations. La nature d'ailleurs est belle en Saxe. La vallée de l'Elbe est riche, parfaitement cultivée, et parsemée de jolis villages. La Saxe abonde en sites pittoresques, et, par exemple, la Suisse saxonne a une célébrité classique. Cependant je me suis senti pris d'une insurmontable tristesse en mettant le pied sur le sol saxon. C'est que ce peuple a souffert pour nous. Il a vu ses villes assiégées, saccagées, ses campagnes dévastées par nos guerres de 1813. Il a été coupé en deux, en punition de sa fidélité à la fortune de la France. Il me semble qu'il porte l'empreinte des maux que lui a valus son attachement à notre cause. Ce n'est plus la splendeur des anciens électeurs de Saxe. Je sors, par exemple, de la galerie des tableaux; c'est la plus riche de l'Allemagne, mais elle est logée comme le serait celle d'un grand seigneur ruiné.

Je me sens attristé, et comment un Français ne le serait-il pas? Voilà Dresde, où nous avons remporté une éclatante victoire; tout près de Dresde, Bautzen, Lutzen, où nos conscrits égalèrent les

vieux soldats; mais ces courts triomphes se passaient le lendemain de Moscou et la veille de Leipsig, de Leipsig, bataille funeste, boucherie de trois jours, à la suite de laquelle l'arrêt de notre destin fut prononcé. Ainsi que le crièrent en chœur les souverains alliés, étonnés eux-mêmes de leur victoire, « l'invincible avait été vaincu. » L'Alsace, la Lorraine, la Champagne, allaient être envahies, et Paris conquis.

Comment se garantir d'une amère douleur, en songeant aux milliers de Français qui ont engraissé cette terre de leur sang en attendant que leurs ossemens, sacrilége épouvantable! allassent, pêle-mêle avec ceux de leurs vaincus et de leurs vainqueurs, clarifier le sirop des raffineries anglaises? Comment se garder d'un accès de mélancolie en entendant prononcer le nom de Poniatowski, et celui de Bessières, et celui de Duroc, et enfin celui de Moreau, qui est venu périr ici, comme le dit pour sa honte l'inscription de son monument, *à côté d'Alexandre?*

En allant à Prague, on traverse le champ de bataille de Kulm, où vinrent se dissiper comme un songe les espérances de la victoire de Dresde.

Le pont de Dresde offre un pénible souvenir de ces temps néfastes. Il s'y trouve un Christ que les Français, par un scrupule religieux qui ne leur était pas ordinaire, déplacèrent avec soin avant de faire sauter quelques arches. Les alliés le remirent en place avec une inscription portant que les Français l'avaient renversé, mais qu'eux l'avaient restauré. Cette inscription menteuse subsiste encore.

Assez du passé, il est consommé : un mot plutôt du présent, il console. La Saxe, par son industrie, a réparé ses pertes. C'est la partie la plus industrieuse de l'Allemagne entière, ce qui ne l'empêche pas d'occuper un rang éminent sur l'échelle intellectuelle. Les cotonnades de la Saxe sont supérieures à toutes celles des états voisins. Il arrive même à la Saxe, pour quelques articles, tels que la bonneterie, de battre l'Angleterre sur les marchés étrangers.

La Saxe ne néglige rien pour maintenir sa supériorité dans les arts utiles, sans préjudice du culte des lettres et des beaux-arts, auquel toutes les principautés saxonnes sont vouées. L'éducation industrielle est fort soignée dans l'Allemagne entière, mais en Saxe elle est plus perfectionnée que dans les autres états. Sur un budget de 400,000 thalers environ (1,500,000 fr.), la ville de Leipzig en consacre, m'a-t-on dit, 80,000 (300,000 fr.) à cet objet. Outre les écoles destinées à former des chefs et des contre-maîtres pour les manufactures et

l'agriculture, Leipsig possède une école d'industrie commerciale qui est en première ligne parmi les établissemens analogues. A Leipsig, j'ai été frappé du soin qu'on a mis, dans l'organisation de l'instruction publique de la ville, à assimiler hiérarchiquement les divers degrés de l'éducation industrielle à autant de degrés de l'éducation littéraire. Sur tous les programmes publics, ce parallélisme est indiqué scrupuleusement. Ainsi, dans ce pays de la modestie par excellence, on a jugé indispensable de faire la part de l'amour-propre des familles. On a senti que, si l'enseignement professionnel n'était pas honorifiquement au niveau de l'enseignement classique, les parens n'en voudraient pas pour leurs enfans. En France, où la vanité occupe une si large place, dans les faibles essais d'instruction industrielle qu'on a tentés, on n'a pas eu l'idée de lui donner quelque satisfaction. N'est-ce pas comme si l'on se fût proposé d'écarter de l'instruction industrielle les jeunes gens appartenant à des familles un peu aisées?

Leipzig qui, à des titres différens, est une capitale aussi bien que Dresde, jouit d'une grande prospérité. Peu de villes d'Europe ont accompli des progrès pareils depuis la paix. A l'époque où s'y livra la terrible bataille qui fit verser des larmes à tant de familles en Europe et qui fut si cruelle pour nous, on y comptait 28,000 habitans; elle en a aujourd'hui 52,000. Cette population est beaucoup plus aisée que celle des montagnes. Leipzig a toujours été un grand marché, un marché européen; sa foire a une célébrité universelle, c'est un rendez-vous général. De tout temps, les produits du nord de l'Europe, les pelleteries, par exemple, s'y sont échangés contre ceux du midi. Les marchands orientaux venaient et viennent encore s'y approvisionner des produits de l'industrie occidentale. Aujourd'hui Leipzig est de plus la métropole commerciale de l'association des douanes prussiennes, c'est l'entrepôt permanent des objets manufacturés que fabriquent 26,000,000 d'Allemands. Leipzig est aussi le premier centre de librairie de l'univers entier; tous les libraires allemands y ont un représentant, un domicile politique; tous les ans, ils s'y assemblent et y tiennent une diète. La librairie allemande est constituée sur d'excellentes bases; elle est centralisée et procède par voie de consignation; le décompte annuel se fait à Leipzig. Ce système, donnant à chaque éditeur un nombre infini de correspondans chez lesquels le public lecteur se réunit, comme au temps de Boileau les gens de lettres allaient deviser chez Barbin, est très favorable à l'écoulement des livres. La librairie française, qui souffre et qui se plaint, aurait probablement de l'avantage à prendre modèle sur celle de

Leipzig. Elle devrait aussi être plus soucieuse du bon marché, c'est par là qu'elle mettra fin à la contrefaçon. Parmi les maisons de librairie de Leipzig on cite celle de MM. Brockhaus, qui est montée sur une échelle gigantesque.

La Saxe a une constitution parlementaire, mais les chambres ne se réunissent que tous les trois ans. C'est assez pour un petit pays; ce serait peut-être suffisant pour de plus grands. Elle a pour premier ministre un astronome, M. de Lindenau, que l'habitude d'observer les mouvemens réguliers des vastes corps parsemés dans les cieux, n'empêche pas de voir clair dans les évènemens agités et sans règle des petits êtres dont se compose la gent humaine.

Malgré la supériorité industrielle de la Saxe, l'ouvrier des manufactures saxonnes est très pauvre. La prééminence de la Saxe sur les marchés lointains s'achète en partie aux dépens du travailleur. Dans les districts montagneux où sont la plupart des manufactures, les salaires sont extrêmement modiques. Cette population porte sa pauvreté avec un courage héroïque; elle lutte avec une énergique patience contre la modicité de sa rétribution, et, à force de soin et d'ingénieuse activité, elle arrive à se donner quelques-uns des dehors de l'aisance; elle est propre et proprement logée; elle a, tout comme le monde élégant de nos capitales, des plaisirs intellectuels qu'elle savoure naïvement sans jamais s'en lasser, celui de la musique et celui de la lecture, car en ce pays tous savent lire. Mais, matériellement, elle est réduite à la plus chétive nourriture, elle vit de pommes de terre bouillies.

La Saxe a aussi donné un bel exemple en matière de chemins de fer. De part en part elle est traversée par une ligne qui, de Dresde, va à Magdebourg par Leipzig. C'est une longueur d'environ 230 kilomètres. Un chemin de fer, à peu près achevé en ce moment entre Berlin et Kœthen, rattache cette artère saxonne à Berlin (1). On procède activement à l'exécution de celui de Leipzig à Hof, qui va dans la direction de Nuremberg. Il est question de prolonger l'artère de Magdebourg à Dresde, le long de l'Elbe inférieur jusqu'à Hambourg, et le long de l'Elbe supérieur et de son affluent jusqu'à Prague en Bohême (2). Enfin, parmi les grandes lignes projetées

(1) Il est terminé aujourd'hui.

(2) Il y a peu de semaines, à la fin de décembre 1841, le gouvernement autrichien s'est chargé d'établir à ses frais le chemin de fer de Vienne à Dresde, et celui de Vienne à Trieste. Ainsi va être opérée la jonction de la Méditerranée à la mer du Nord entre Trieste et Hambourg. Quelle faute commettrait la France si elle n'établissait

en Allemagne, on cite au premier rang celle qui unira Leipzig, ou Magdebourg, ou un autre point de l'artère saxonne, à Cologne sur le Rhin, et par suite à la Belgique, et puis à Paris, quand nous aurons pris le parti de nous occuper de ces merveilleuses voies de communication autrement que pour en caqueter avec un esprit infini et une profondeur de vues sans pareille.

Dresde et Leipzig étaient, il y a vingt ans, des villes fortifiées. Elles ont converti leurs fortifications en promenades. A la place des fossés de Leipzig, il y a aujourd'hui un jardin ravissant; au lieu de mares peuplées de grenouilles, c'est pour la ville une ceinture de fleurs.

Prague, le 10 octobre 1840.

PRAGUE ET LA BOHÊME. — DES IDÉES MONARCHIQUES.

Prague est l'une des villes les plus pittoresques du monde. Elle occupe le fond et l'un des flancs de la belle vallée où se dessinent, entre de jolis côteaux séparés par une plaine riante, les courbes de la Moldau. Le quartier de la rive droite (*Klein Seite*) se développe en amphithéâtre, comme Alger, comme Constantinople, et cette disposition produit ici, comme partout, un effet enchanteur. Prague semble une ville de palais, car nulle part ailleurs on n'en trouverait un pareil nombre. Jadis construits par les plus riches familles, ils sont entretenus avec soin, quoique le plus souvent ils soient inhabités. On dirait aussi une forêt de dômes ou de clochers. Ces masses arrondies, qui dominent les autres édifices, et ces pointes élancées vers le ciel, donnent aux cités une grande élégance. On sait quel aspect magique résulte de loin, pour les villes mahométanes, de leurs minarets effilés qui se dressent au-dessus des habitations. Notre Lutèce serait plus belle à contempler, si une demi-douzaine de flèches hardies surgissaient çà et là du sein des maisons et des édifices massifs, pour aller chercher les nuages. Tout autour de Prague, des fortifications et des murailles, dont les créneaux se projettent sur l'horizon, y tracent une dentelure ondulée suivant les plis du terrain. Sur la rive droite, le sommet d'une longue colline que baigne la Moldau, est occupé par l'immense palais du Hradschin, véritable demeure royale, aussi vaste que les Tuileries, mais moins noircie par le temps. Autour de cette magnifique résidence impériale sont

sur son territoire la double jonction entre les deux mêmes mers de Marseille à Calais et au Havre d'un côté par Paris, de Marseille à Rotterdam de l'autre.

distribués l'antique cathédrale dont on aperçoit de loin les aiguilles, des couvens, plusieurs palais appartenant à des particuliers, le musée, un beau pavillon appelé l'observatoire de Tycho-Brahé. Au travers de la Moldau sont jetés deux ponts, images l'un du passé, l'autre du présent; le premier avec de lourdes arches en pierre pieusement garnies de statues, l'autre en fer, légèrement suspendu, dont les chaînes tracent ou traceront (car il n'est pas encore terminé) d'une rive à l'autre les amples contours de leurs courbes allongées (1). Au milieu de la rivière s'étend une île couverte de beaux arbres (l'île des Tireurs). Sur les croupes de cette même rive droite se déroulent de jolies et spacieuses promenades dues au comte Chotek, qui occupe depuis plusieurs années avec une grande distinction le poste important de grand-bourgrave (gouverneur-général de la Bohême). De toutes parts, ce sont des souvenirs historiques, souvenirs guerriers pour la plupart, car la guerre a, durant de longs siècles, dévasté la Bohême. Ici la fenêtre du haut de laquelle furent précipités les deux conseillers d'état Martinitz et Slawata, ce qui donna le signal de la guerre de Trente-Ans; ailleurs, des boulets lancés par-dessus les murailles par les Prussiens du grand Frédéric; on en trouve un exposé à l'une des fenêtres de la cathédrale, dans l'intérieur de laquelle il était entré. Sur plusieurs points enfin, Prague offre des raretés qui feraient envie aux plus grandes capitales. Tel est le tombeau de saint Jean Népomucène, dans la cathédrale; on y compte sept ou huit grandes statues en argent. Nous sommes fiers, à Paris, d'en avoir une, celle de la Paix, aux Tuileries. A ce propos, du train dont vont les affaires européennes, ne croyez-vous pas que bientôt nous devrons la fondre?

(1) Ce pont est exécuté par une compagnie. Le comte Joseph Thun, d'une des plus nobles familles de l'empire, et l'un des intéressés à cette entreprise, s'adonne à la surveillance des travaux avec un zèle admirable. Il paie de sa personne à tout instant. Je le trouvai qui assistait à l'épreuve des chaînons. En citant cet exemple, je n'ai pas pour but seulement de rendre hommage à un remarquable témoignage de sollicitude pour une œuvre d'intérêt public. Je tiens surtout à signaler, à propos de cet acte isolé, l'ardeur avec laquelle la noblesse bohême se livre aux améliorations de tout genre. Non pas nominalement, mais effectivement, par son intervention personnelle et par ses capitaux, elle est à la tête de tous les perfectionnemens scientifiques et industriels, je devrais dire aussi sociaux, car la grande majorité des seigneurs bohêmes est favorable au rachat des corvées moyennant des conditions fort peu onéreuses pour le paysan. Par une conduite pareille, la noblesse bohême fait preuve à la fois d'humanité, de patriotisme et d'habileté; c'est par de tels efforts, en effet, qu'on peut justifier sa prééminence et la conserver.

Il n'y a pas, en Europe, de pays où des iconoclastes pourraient se donner carrière autant qu'en Bohême; il n'y en a point où l'on trouve autant d'images exposées à l'adoration des fidèles. Au lieu des petites croix en fer ou en pierre que l'on rencontre dans les campagnes du midi de la France, ce sont de grandes croix de bois élancées dans l'air et plantées sur les pointes des rochers. Au lieu des étroites niches placées au détour d'une rue dans nos villages, et que suffit à remplir une statuette en pierre de la Vierge ou d'un saint, ce sont des stations et des chapelles où le paysan se repose un moment, agenouillé au pied d'une figure de Marie ou de son fils. Sur les ponts et sur les places, autour des fontaines, ce sont des groupes de sculpture que n'avoueraient sans doute ni Phidias, ni Canova, ni Thorwaldsen, mais qui pourtant ont une certaine prétention d'art. Le soir, la piété des fidèles allume des lampes devant les reposoirs les plus isolés au milieu des bois, devant les chapelles et les croix le plus haut perchées sur les montagnes. Dans l'obscurité des nuits, ces lumières aident le piéton à s'orienter, et font naître des idées religieuses dans l'esprit du passant le plus sceptique.

Cette Bohême, qui suit ainsi le catholicisme le plus romain, le plus sensible (je veux dire celui qui tombe le plus sous les sens), a été pourtant, il y a deux siècles, un pays de réformés. Ce fut la patrie de Jean Huss et de Jérôme de Prague, patrie alors fière de ses enfans réformateurs, passionnée pour leurs idées et pour leur mémoire. Avant la bataille de Weissenberg, qui rendit Ferdinand II maître de Prague et de la Bohême, les réformés dominaient par le nombre et par l'influence. Peu d'années après, les efforts du gouvernement et les exhortations du clergé, mêlés au surplus de mesures coërcitives, avaient opéré un entier revirement, une conversion générale. L'histoire ne fournit pas de fait qui mette mieux en relief les traits par lesquels le caractère slave diffère du français ou mieux encore de l'anglais. C'est une nature relativement obéissante, maniable et flexible. Je parle de la masse; en tout pays, il y a des exceptions à la règle commune, et je les laisse à l'écart. Le Slave n'a pas comme l'Anglais une barre d'acier dans la moelle épinière. Il n'est pas comme le Français un infatigable raisonneur, un douteur obstiné, un frondeur incorrigible. Moins que l'Allemand, il est porté à l'analyse philosophique. En France, malgré un luxe de rigueurs, on n'a pu ramener au catholicisme les Albigeois et les paysans des Cévennes. En Espagne, la proscription en masse, l'auto-da-fé en permanence, l'extermination, ont pu seuls avoir raison des croyances mauresques.

En Angleterre, rien ne put dompter l'âpre conviction des puritains. Battus sur tous les points, ils se réfugièrent dans les défilés des montagnes, dans les cavernes des bois, tenant la Bible et le Covenant d'une main, le glaive de l'autre. Quand les antres des bêtes fauves leur eurent manqué, ils s'expatrièrent; quand l'Europe leur refusa un asile où leur conscience fût libre, ils allèrent conquérir à leur foi un nouveau monde. Le catholique irlandais a gardé sa croyance au milieu de la plus atroce misère. La Bohême, au contraire, s'est laissé refaire catholique d'assez bonne grace, sans qu'il ait fallu un long ensemble de persécutions, un vaste système de terreur et de cruautés. Cela prouve au surplus que le catholicisme, où le sentiment d'autorité domine et dont le culte étale avec éclat ses formes extérieures, est en parfaite harmonie avec le tempérament bohême.

Dans cette seconde conversion des Bohêmes, les jésuites ont joué le plus grand rôle. Généralement les jésuites ont eu du succès parmi les populations souples et dociles. Ailleurs ils ont dû échouer. Tel est le secret de leur complète réussite parmi les peuplades de l'Amérique du sud, de la répugnance invincible qu'au contraire ils inspirent à l'Anglais tout personnel et au Français tout plein de spontanéité. Les jésuites ont rendu la Bohême à la maison d'Autriche. La Bohême a été le théâtre où ils ont le mieux déployé leur esprit insinuant et habile, leur assurance grandissant tout à coup jusqu'à l'audace lorsque l'humeur facile, débonnaire et croyante ou crédule des peuples laissait le champ libre à leurs fraudes pieuses. L'apothéose de saint Jean Népomucène offre un trait curieux de l'histoire de la société de Jésus dans ses rapports avec la Bohême.

De tous les habitans du céleste séjour, nul n'est l'objet d'hommages pareils à ceux que saint Jean Népomucène reçoit en Bohême. Le dénombrement de ses statues est chose impossible. Les plus pompeuses cérémonies lui sont réservées. Ce n'est pas de la dévotion, c'est de l'adoration, de l'idolâtrie. Il semble que, dans l'opinion vulgaire, il soit plus que Dieu lui-même. Sur le pont de Prague, la population s'incline et se découvre respectueusement devant sa statue; en passant devant le Christ qui est tout proche, elle reste la tête couverte et le front haut. Eh bien! ce saint Jean Népomucène tant exalté, tant honoré, si je dois en croire ce que m'ont raconté à peu près dans les mêmes termes plusieurs personnes que je tiens pour véridiques, serait une pure invention des jésuites. Je rapporte ici, sans y rien changer, le récit qui m'a été livré : suivant ce thème vol-

tairien, les jésuites auraient inventé saint Jean Népomucène, d'abord parce qu'il entrait dans leur système d'inaugurer dans tous les pays où ils voulaient prendre pied de nouveaux objets de dévotion, témoin le Sacré-Cœur, et récemment sainte Philomène. En cela ils pensaient, et humainement parlant ce n'était pas sans raison, qu'il était bon de rajeunir la foi, tout immuable qu'elle est, en en rajeunissant les emblèmes. En second lieu, ils sentaient le besoin de créer un instrument de gouvernement religieux et politique qui leur servît à effacer des esprits les souvenirs de la réforme et ceux de la nationalité bohême que la guerre des Hussites tendait à reconstituer. La population bohême professait une sorte de culte pour la mémoire de Jean Huss, héros et martyr de la réforme. Pour détrôner Jean Huss, ils jugèrent qu'il valait mieux élever autel contre autel que de décrier purement et simplement la victime du concile de Constance. A cet effet, ils avisèrent que le nom de Jean serait bon à conserver..... *cui nomen erat Joannes.* Ils imaginèrent donc une légende, fondée en partie sur la tradition du supplice d'un prêtre que le roi Venceslas avait jadis fait jeter dans la Moldau. Ce prêtre n'avait été qu'un brouillon politique, ils en firent un martyr, disant que Venceslas l'avait fait périr parce que le saint homme avait refusé de dévoiler le secret de la confession de la reine. Ils montrèrent la place d'où on l'avait précipité du pont dans la rivière. Ils apitoyèrent les femmes et, par elles, les hommes sur sa discrétion et sa vertu. Cette histoire, enseignée du haut de toutes les chaires, proclamée au milieu de fêtes d'une grande magnificence, gravée dans le souvenir à l'aide d'un luxe incroyable de statues et d'images, eut bientôt pris de la consistance parmi des paysans faciles à persuader et ignorans. Les nobles, plus clairvoyans, étaient contenus par la menace et par l'étroite surveillance que le catholicisme rend aisée. Saint Jean Népomucène ainsi historié était, en somme, un saint plus merveilleux que Jean Huss, et il l'emporta sur lui. Son triomphe consacra celui du catholicisme et de l'empereur et fit la fortune des jésuites.

A tout prendre, cette légende est aussi bien trouvée que celle de Romulus et de Remus avec leur louve, et que toutes celles dont on a repu, dans le passé, l'imagination populaire. Il y a deux ou trois mille ans, quand l'immense majorité des populations était nécessairement vouée à l'ignorance et à la superstition, de pareils procédés de gouvernement politique et religieux pouvaient être légitimes. Il faut prendre les peuples par où ils donnent prise, tout comme on

saisit un vase par les anses. Mais de nos jours, depuis l'invention de l'imprimerie, depuis que *la lumière fut*, ainsi qu'on l'a gravé sur la statue de Guttenberg, depuis que le christianisme a mis la raison à une diète où elle s'est fortifiée, de pareils moyens sont réprouvés et ne sauraient avoir qu'un succès passager. Les jésuites, en cette circonstance, ont péché par où ils s'abusèrent souvent et par où ils ont péri. Cet ordre, éminent cependant par son intelligence, n'a jamais eu conscience des modifications qui devaient s'introduire dans les méthodes de gouvernement par l'effet des changemens introduits dans la condition intellectuelle et matérielle des peuples, à la faveur même du christianisme. Ils n'ont jamais paru soupçonner le relief que le dogme chrétien donnait au libre arbitre et à la dignité de l'homme. Complices et peut-être instigateurs d'une erreur à laquelle, en ces derniers siècles, la hiérarchie catholique a semblé souvent s'abandonner presque tout entière, ils n'ont jamais aperçu du dogme chrétien que l'influence acquise sous ses auspices au principe d'autorité, influence immense et salutaire, qu'on ne saurait pourtant séparer de l'essor par lui imprimé à la personnalité humaine, au principe de la liberté; ils ne distinguèrent dans le christianisme qu'une loi de soumission; ils voulurent de la foi faire la prostration de l'ame, de l'humilité l'humiliation. Une fois hors de la voie, l'orgueil et l'ambition s'en mêlèrent. Ils prirent l'espèce humaine en mépris; ils eurent la pensée qu'on pouvait la conduire comme les enfans par des mensonges et la tenir en laisse comme un esclave, qu'on le devait peut-être pour son bonheur, car la vanité se fait sérieusement des illusions semblables. Ligués avec les cours, ils donnèrent une interprétation monstrueuse du *rendez à César*, en supprimant le *rendez à Dieu*, ajouté par le divin maître. On sait la fin. Malgré une capacité incontestable, ils sont tombés dans le gouffre que la Providence vengeresse tient constamment ouvert sous les pas des orgueilleux et des ambitieux. Grande leçon qu'il n'est pas hors de propos de rappeler aux hommes du XIXe siècle!

Peu de villes offrent autant de souvenirs de la France et particulièrement de la royauté française. Je ne rappellerai pas ici Chevert, ni le maréchal de Belle-Isle, avec sa retraite justement comparée à celle des dix mille, c'est à la royauté que je pense ici. Sur ce sol monarchique, c'est vers elle naturellement que se porte la pensée. Prague dut sa splendeur à Charles IV, dont tout ici, les monumens et les hommes, répètent la louange, et Charles IV était le fils d'un roi, noble allié de la France, qui se fit tuer pour elle dans la lamen-

table bataille de Crécy. Ce magnifique palais, l'antique Hradschin, qui se déploie au sommet de la colline, dominant la ville et la riante vallée de la Moldau, a été l'asile et la cour de Charles X. Là, pauvrement reléguée au deuxième étage et réduite à s'éloigner quand l'empereur d'Autriche venait visiter cette capitale, la branche aînée a tristement végété, entourée de la respectueuse pitié qu'excitent d'aussi grandes infortunes chez les populations disposées à vénérer les oints du Seigneur, mais escortée aussi des misérables intrigues qui avaient tant contribué à la précipiter de toute la hauteur d'une légitimité de huit siècles. Vous sortez de ce palais, saisi de l'abaissement où, par leurs fautes et pour l'exemple de tous les souverains, ont été réduits les fils et les héritiers de Hugues Capet, de saint Louis, d'Henri IV, et vous entrez dans l'église métropolitaine de Saint-Guy. Vous y apercevez, dans un coin, un autel modeste restauré par la duchesse d'Angoulême, ainsi que le consacre une inscription latine. Sortez de la cathédrale et continuez à gravir la colline, vous rencontrez le Strahow, couvent des Prémontrés. Pendant que vous en admirerez la bibliothèque, que vantent les habitans de Prague, le frère bibliothécaire vous fera remarquer, au milieu de l'une des salles, un autre souvenir d'une autre dynastie jetée à bas de ce beau trône de France : ce sont les livres offerts par l'impératrice Marie-Louise, la fille des antiques Césars de l'Allemagne, l'épouse du puissant César des Gaules à qui l'on appliquait le mot de la Bible sur un autre conquérant : « La terre se tut devant lui. » Singulier hasard! l'une des pièces principales de ce cadeau de l'archiduchesse Marie-Louise, c'est la collection des *Liliacées* de Redouté; ce sont les lis qui devaient bientôt remplacer les aigles, les lis, emblème de la dynastie qui devait lui ravir à elle-même la couronne. Mais au moins Marie-Louise a été traitée comme la fille de la maison. Sur le casier qui abrite ses livres elle reste l'impératrice des Français; et la duchesse d'Angoulême, sur l'autel réparé par ses soins, n'a point de nom qui lui soit propre, point de titre pour son époux. Elle est qualifiée seulement de Marie-Thérèse, *fille de Louis XVI;* soit que la princesse, en relevant cet autel, ait uniquement voulu le consacrer à la mémoire de son père, et se faire une place où elle pût venir verser ses intarissables larmes, soit que le gouvernement autrichien, circonspect envers la révolution de juillet et la dynastie nouvelle, n'ait point permis qu'un de ses temples offrît aux regards une inscription plus conforme aux prétentions de la famille déchue ou même à ses regrets.

La Bohême a encore d'autres liens avec la royauté française. Par

un concours de circonstances bizarres, l'évangile, ou plutôt le livre réputé tel, sur lequel nos rois prêtaient serment à Reims, venait de la Bohême. C'était un manuscrit tracé par un saint bohême, saint Procope, abbé du monastère de Sasarva (cercle de Kaurzim), vers l'an 1010 ou 1040. Le saint abbé avait passé une partie de sa vie à copier ces feuillets. Quelques siècles plus tard, en 1395, l'empereur Charles IV, fondant le couvent d'Émmaüs, à Prague, ne trouva rien de mieux, pour illustrer sa fondation qu'il plaçait sous l'invocation de saint Jérôme, que de lui faire don de cette relique. Un moine du nouveau couvent, qui avait une belle main, ajouta au manuscrit de nouvelles pages. Le livre, ainsi grossi, fut relié en or, orné de pierreries, revêtu de pieux restes des plus grands saints. Transporté hors de Prague, pendant les guerres qui dévastèrent la Bohême, à l'époque des Hussites et au temps de Gustave-Adolphe, le riche manuscrit tomba au pouvoir des Turcs, qui, le trouvant de bonne prise et le regardant comme un joyau, l'emportèrent à Constantinople. Là il fut signalé au cardinal de Lorraine comme un livre saint en captivité. Le cardinal, dans un mouvement de piété, le fit racheter et l'offrit à la cathédrale de Reims, où il fut accepté comme un évangile orthodoxe, et appelé, comme tel, à jouer le premier rôle dans la plus éclatante et la plus imposante des cérémonies de la monarchie française. Quelques lettrés le disaient grec, d'autres le tenaient pour arménien. En 1717, Pierre-le-Grand, passant à Reims, voulut voir ce texte sacré; il reconnut qu'il était en langue slave. Le magnifique volume n'en figura pas moins comme un évangile au sacre de Louis XVI. Au plus fort du vandalisme révolutionnaire, messieurs du culte de la raison le dépouillèrent de sa splendide reliure. L'auguste parchemin fut jeté au grenier et même égaré pour quelque temps. Au consulat, il passa dans la bibliothèque de la ville de Reims. Depuis lors, il a été examiné, et le résultat de cette sorte d'autopsie, a été qu'en effet c'était un livre religieux, écrit de la page 1 à la page 36 d'une première main, celle de saint Procope, en caractère cyrillien de la langue slave, et de la page 36 à la page 94 de la main du moine resté inconnu du couvent d'Emmaüs, en caractère glagolite, ce qui sent l'hétérodoxie, car l'alphabet glagolite avait la préférence des fidèles du rit grec, qui affectaient de s'en servir, par opposition à l'église romaine. Il contient des homélies et des versets de l'Évangile (1).

(1) L'ancienne langue de l'église slave avait deux alphabets différens, le cyrillien et le glagolite. On ne sait lequel des deux est le plus ancien. Il est vraisemblable que les apôtres slaves, Cyrille et Méthode, qui moururent à la fin du IXe siècle,

Il est naturel ici de s'entretenir de la royauté. L'atmosphère qu'on respire est royaliste. Quand les nobles Hongrois s'écrièrent, à l'aspect de Marie-Thérèse : *Moriamur pro rege nostro*, ils exprimèrent un sentiment qui est au fond du cœur de tous les sujets allemands de l'empire d'Autriche. C'est ainsi qu'ils entendent le patriotisme, c'est ainsi qu'ils le définissent. Il y a quelques jours, pendant que j'étais à Carlsbad, l'archiduc François-Charles, héritier du trône, y passa quarante-huit heures. Mon hôtesse, me demandant la permission d'illuminer ma fenêtre, me dit ingénuement : « Toute la ville sera illuminée ce soir en l'honneur du prince, » et elle ajouta, avec une expression de bonheur : « C'est du *patriotisme*. » A propos des fêtes données à l'archiduc, ce mot de patriotisme me revint trois ou quatre fois. J'en fus surpris d'abord. C'est, en effet, étrange pour un Français; la notion que nous nous sommes faite du patriotisme depuis cinquante ans, est toute au rebours de celle-là. Chez nous le patriote à trente-six carats tient le gouvernement pour un ulcère et le roi pour un ennemi naturel. Il répète volontiers le mot de Grégoire, que l'histoire des rois est le martyrologe des nations. Un hommage rendu à la royauté est réputé une bassesse. Tous tant que nous sommes en France, nous partageons jusqu'à un certain point ces idées. Nos voisins du midi, qui sont entrés à notre suite dans la lice de la politique moderne, les Espagnols, nos élèves, qui ont l'air de vouloir en cela devenir nos maîtres, qualifient expressément de *serviles* les partisans du pouvoir royal. C'est que nous avons cessé d'être monarchiques. Je n'examine pas si c'est une transformation passagère ou une métamorphose définitive; je me borne à constater le fait. Les Autrichiens, au contraire, sont restés monarchiques jusqu'à la moelle des os.

Dans les sociétés profondément monarchiques, la grammaire politique sanctionne le sens donné au mot *patriotisme* par les habitans de Carlsbad. L'amour du souverain se confond alors avec l'amour de la patrie. Le prince est la patrie personnifiée. Le prince représentant la patrie, l'amour du prince est une vertu. Chaque système de gouvernement a ses conventions. Le gouvernement véritablement monarchique repose sur celle-ci, que le prince est l'image vivante de la patrie. A ce titre, ses droits sont étendus, mais ses devoirs sont im-

furent les inventeurs du caractère cyrillien, qu'ils avaient trouvé l'alphabet glagolite usité parmi leurs catéchumènes, et qu'ils le transformèrent en y ajoutant des caractères imités du grec.

menses. C'est ainsi que le comprit Louis XIV, lorsqu'il prononça ces paroles célèbres : *L'état, c'est moi*. Les magistrats de la chambre des requêtes et autres voulaient que l'état ce fût eux. Le jeune roi, qui n'entendait pas abdiquer au profit des parlementaires, retira vivement à lui les rênes du gouvernement qu'on voulait lui enlever, et ce fut heureux pour la France. Sans cela, au lieu de cet admirable siècle de Louis XIV, le plus glorieux de nos annales, nous aurions eu une queue de la fronde indéfiniment prolongée. L'opinion que ces paroles de Louis XIV étaient le manifeste du despotisme le plus effréné, ne s'est accréditée que par une confusion de langage. Elles durent paraître au contraire parfaitement naturelles à cette époque, parce qu'elles exprimaient une des maximes fondamentales du régime monarchique, qui n'était alors contesté par personne. L'esprit de nos aïeux, c'était alors le temps de Pascal, de Bossuet, de Corneille et de Racine, n'en fut aucunement révolté, parce qu'ils étaient monarchiques, c'est-à-dire qu'ils considéraient le roi comme personnifiant en lui la patrie, comme étant le symbole animé des droits et des devoirs de chacun. Voilà ce qu'ils aimaient, ce qu'ils honoraient dans le roi, ce qui les rendait empressés à rechercher n lui les moindres germes de vertu pour les développer, pour les recommander à l'affection et à la reconnaissance des populations. C'était une fiction, soit; mais chaque régime a les siennes. La république a celle de la souveraineté populaire, à laquelle on croit sans bien savoir où elle réside, et devant laquelle on se prosterne sans jamais la voir.

Puisque je suis à cette rectification d'un mot historique, de la réhabilitation duquel je n'entends d'ailleurs tirer ici aucune conséquence, je la compléterai par des paroles de Napoléon.

Napoléon qui, au milieu de l'engouement universel du siècle pour les idées directement ou indirectement révolutionnaires, eut le mérite de dégager de tout alliage les idées de gouvernement, Napoléon, qui aurait eu la gloire de clore l'abîme des bouleversemens et de réaliser une œuvre tout entière à accomplir aujourd'hui encore, celle de relever le principe d'autorité, s'il n'eût été entraîné par les nécessités de la guerre, Napoléon envoya d'Espagne au *Moniteur* un article où il exposait, en termes moins sommaires et plus explicites, une théorie qui est au fond la même que celle de Louis XIV et de mon hôtesse de Carlsbad. Cet article, provoqué par des paroles échappées à Joséphine dans une réception officielle des membres du corps législatif, commençait en ces termes :

« Plusieurs de nos journaux ont imprimé que sa majesté l'impératrice, dans sa réponse à la députation du corps législatif, avait dit qu'elle était bien aise de voir que le premier sentiment de l'empereur avait été pour le corps législatif, qui représente la nation.

« Sa majesté l'impératrice n'a point dit cela. Elle connaît trop bien nos constitutions. Elle sait bien que le premier représentant de la nation, c'est l'empereur, car tout pouvoir vient de Dieu et de la nation. »

Voici quelques-unes des paroles par lesquelles Napoléon motivait cette assertion :

« La convention, même l'assemblée législative, ont été représentans. Telles étaient nos constitutions alors. Aussi le président disputa-t-il le fauteuil au roi, se fondant sur le principe que le président de l'assemblée de la nation était avant les autorités de la nation. Nos malheurs sont venus en partie de cette exagération d'idées. Ce serait une prétention chimérique et même criminelle que de vouloir représenter la nation avant l'empereur. »

Et il concluait en ces termes, que maint pessimiste pourra qualifier de prophétiques :

« Tout rentrerait dans le désordre si d'autres idées constitutionnelles venaient pervertir les idées de nos constitutions monarchiques (1). »

Au fait, étant donné le système monarchique, la formule de Napoléon, de Louis XIV et des bourgeois de Carlsbad est d'une exactitude mathématique.

MICHEL CHEVALIER.

(1) Je crois devoir reproduire ici un passage du célèbre écrit de Sieyes, *Qu'est-ce que le tiers-état?* où le grand publiciste de 89 exprime à peu près la même pensée que Napoléon :

« On dit en Angleterre que la chambre des communes représente la nation. Cela n'est pas exact. Peut-être l'ai-je déjà remarqué : en ce cas, je répète, que si les communes seules représentaient toute la volonté nationale, elles formeraient seules tout le corps législatif. La constitution ayant décidé qu'elles n'en étaient qu'*une* partie sur *trois*, il faut bien que le roi et les lords soient regardés comme des représentans de la nation. » (*Qu'est-ce que le tiers-état?* chapitre v.)

SOUVENIRS

DE

LA JEUNESSE DE NAPOLÉON.

Si la vie des hommes qui surent s'illustrer par leurs actions excite après eux un intérêt immortel, c'est surtout à leurs débuts que cet intérêt redouble et qu'on aime à les ressaisir, lorsqu'aux prises avec la fortune, ils ne se sont pas fait encore leur place dans le monde et n'ont pas brisé le cercle de fer où la destinée les enfermait d'abord. Cette lutte opiniâtre et première, nul n'en a donné le spectacle au monde plus que Napoléon.

Les actes publics de la vie du grand capitaine sont écrits partout, et personne ne les oubliera. Les transactions secrètes de sa politique se conservent dans les chancelleries de toutes les cours de l'Europe, et tôt ou tard elles seront également connues. Quant aux actes de sa vie privée, dans les mémoires publiés par différentes personnes attachées à l'empereur, et surtout dans les ouvrages rédigés sous ses yeux à Sainte-Hélène, on trouve une foule d'anecdotes plus ou moins authentiques qui peuvent, jusqu'à un certain point, faire connaître ses habitudes et son caractère. Cependant ces souvenirs se rapportent aux époques les plus brillantes de la vie de Napoléon.

On nous le peint général, premier consul, empereur; on nous le montre tantôt revêtu de la pourpre impériale, tantôt enchaîné sur un rocher; mais depuis le moment où il prit son essor à Toulon jusqu'au jour où il alla s'abattre au milieu de l'Océan, nous ne voyons en lui qu'un génie déjà développé, sans que rien nous montre comment il s'est formé, ou nous fasse connaître ce que furent ses premières années. Napoléon lui-même semble avoir été fort sobre de communications à ce sujet, et excepté quelques anecdotes de collége et quelques assertions vagues, nous avons été jusqu'ici dans une complète ignorance à l'égard de ce qui précéda son élévation et de ce qui peut l'expliquer.

Et cependant le grand problème est là : comment Napoléon s'est-il formé? Comment a-t-il employé les années où il est resté lieutenant d'artillerie? Quels sont les travaux par lesquels il se prépara à ses brillantes destinées? Par quels moyens, en un mot, se sont développés ce caractère si extraordinaire, cette intelligence si prodigieuse? Est-ce le hasard seul qui s'est plu à l'élever si haut? Son génie s'est-il formé sans aucun secours, ou bien le talent a-t-il été dirigé chez lui par une volonté de fer, et, suivant la condition ordinaire de l'humanité, a-t-il été fortifié par un travail opiniâtre? C'est là ce qu'il nous importe surtout de connaître dans le jeune officier, dans le futur empereur; c'est de là surtout que doivent surgir de grands et utiles enseignemens.

Que fait à l'histoire de Napoléon que dans sa jeunesse il ait aimé les renoncules ou qu'il ait mangé des cerises avec Mlle du Colombier? Dans la vie d'un homme illustre, les anecdotes n'ont de l'importance que lorsqu'elles font pressentir des qualités qui deviendront prédominantes; mais, si nous lisons avec délices le récit des premières émotions de l'écrivain qui plus tard devait nous donner *la Nouvelle Héloïse*, nous cherchons autre chose qu'un sujet d'idylle dans la jeunesse de Napoléon. Ce n'est pas à l'épanouissement de l'ame d'un poète que nous voulons assister, ce sont les progrès d'un caractère indomptable et d'une intelligence forte et hardie que nous demandons à connaître, et, certes, le développement intérieur de Napoléon n'a pas été celui de Rousseau.

Mais qui nous dévoilera ce secret vingt ans après la mort de Napoléon, lorsque les témoins de son enfance et de sa première jeunesse sont presque tous descendus dans la tombe? Et, d'ailleurs, qui l'aura suivi partout? Qui connaîtra ses premiers travaux, ses pensées cachées? Qui nous redira ses peines, ses succès, ses momens de décou-

ragement, les impressions de sa jeunesse? Ce sont-là autant de questions qui paraissent insolubles, et que, cependant, on peut aborder aujourd'hui, grace à la prévoyance de Napoléon lui-même, qui a voulu conserver tout ce qu'il avait pensé et écrit alors, et grace à un concours extraordinaire d'heureuses circonstances qui ont préservé ces précieux documens de mille chances de destruction. Voici par quels moyens ils sont arrivés jusqu'à nous.

A l'époque du consulat, Napoléon, qui se voyait déjà dans l'histoire, comme il l'a dit plus tard à Sainte-Hélène, songea à mettre en sûreté tous les papiers de sa première jeunesse. Il les plaça donc dans un grand carton de ministère, qui portait cette étiquette : *Correspondance avec le premier consul;* il la biffa, et il écrivit de sa main : *A remettre au cardinal Fesch seul.* Cette boîte, ficelée et cachetée aux armes du cardinal Fesch, traversa, sans être jamais ouverte, l'empire et la restauration; ensuite, toujours cachetée, elle passa par différentes mains, et il y a très peu de temps qu'on a su ce qu'elle contenait. Rien n'a été distrait, et nous la possédons actuellement avec toutes les pièces que primitivement Napoléon y avait renfermées.

Ces papiers se partagent naturellement en deux classes : la première contient la correspondance et les détails biographiques, et dans la seconde se trouvent les ouvrages originaux de Napoléon, les pensées, les notes et les extraits tirés de différens ouvrages.

Toutes ces pièces sont autographes, ou du moins ce sont des copies corrigées et annotées par l'auteur. Pour donner une idée du nombre de ces documens, il suffira de dire que, sans compter les copies, ni une foule de pièces détachées, il y a dans ce carton trente-huit gros cahiers écrits entièrement de la main de Napoléon. La plupart de ces cahiers sont datés : c'est tout ce que Napoléon a écrit depuis l'année 1786 jusqu'en 1793.

Si l'on voulait aborder la biographie de Napoléon, il serait facile, à l'aide de ces documens, de rétablir un grand nombre de faits qui, jusqu'à ce jour, ont été indiqués d'une manière inexacte ou incomplète. On serait surtout aidé dans ce travail par un cahier que Napoléon a intitulé : *Époques de ma vie,* et où il a enregistré de sa main une foule de dates et de faits relatifs à sa première jeunesse. Il suffira d'en citer un seul qui ne paraît pas avoir été connu des historiens : c'est qu'en 1791 Napoléon recevait une pension du roi. Nous ne voulons pas nous arrêter ici à ces pièces anecdotiques : cependant il est impossible de ne pas mentionner le brevet de capitaine de Napo-

léon signé par Louis XVI, et qui porte la date du 30 *août mil sept cent quatre-vingt-douze* (1)! Le roi, avant de tomber, semble avoir voulu nommer son successeur.

La correspondance se compose d'un assez grand nombre de lettres adressées à Napoléon par le général Paoli, par le père Dupuy, minime, par Saliceti, par le ministre de la guerre Lajard. On connaît l'histoire de Paoli : devenu, en 1765, premier magistrat et général en chef des Corses, non-seulement il résista pendant quinze ans aux Génois et aux troupes que Louis XV avait mises à leur disposition, mais il sut captiver l'intérêt de toute l'Europe par la sagesse et la modération de son administration. Paoli essaya de policer la Corse : il protégea le commerce, il fit des traités avec les puissances barbaresques, il créa une marine; enfin, au milieu d'une des luttes les plus acharnées dont l'histoire ait conservé le souvenir, il s'occupa de l'instruction publique, et créa une université. Son nom fut honoré partout, et à une époque où les principes de liberté étaient prêchés par tous les écrivains, on se passionna pour un petit peuple qui, chose rare, savait à la fois défendre avec énergie son indépendance et respecter ses lois. Ce fut alors que Rousseau fit sur la Corse sa prophétie si connue et qui devait bientôt s'accomplir.

L'intérêt que les philosophes montraient pour un peuple si vaillant lui fut fatal, et l'on assure que ce fut là le principal motif qui porta Louis XV à vouloir l'asservir. Gênes, qui ne possédait pas la Corse, vendit cette île à la France. Paoli hésitait à continuer une lutte devenue si inégale; mais le peuple indigné courut aux armes, et l'Europe vit avec admiration une poignée de montagnards résister courageusement aux armées d'une grande nation. Le lieutenant-général Chauvelin, qui avait débarqué dans l'île avec douze mille hommes, fut battu dans toutes les rencontres, et forcé de se renfermer dans les places fortes. La Corse, qui devançait ainsi la grande lutte de l'indépendance américaine, aurait été délivrée si, comme l'Amérique, elle avait trouvé de puissans auxiliaires; mais l'on fit des vœux stériles, et personne ne se montra. Le maréchal de Vaux, à la tête de trente mille hommes, pénétra dans les cantons les plus inaccessibles de l'île, et Paoli, écrasé à Golo, dut chercher un asile en Angleterre; il s'y rendit en traversant le continent, et fut accueilli

(1) Dans ce brevet, il est dit que la nomination de Napoléon comptera à partir du 6 février 1792 : c'est là ce qui a fait supposer à tort que le brevet devait être daté du même jour.

partout avec les égards dus à son grand courage, à son caractère et à ses malheurs. L'un des plus chauds partisans de cet illustre chef était Charles Buonaparte, qui n'avait cessé de combattre à ses côtés. Dans la campagne de 1769, qui fut la dernière, il se rendait à cheval, avec sa femme Létitia, déjà enceinte, dans tous les points menacés par l'ennemi, et c'est après ces courses d'amazone que Létitia mit au monde Napoléon. Dans son enfance, le futur empereur n'entendait parler que des exploits de Paoli, et ces souvenirs étaient ranimés par les cruautés que le comte de Narbonne et le général Sionville exerçaient impitoyablement sur les Corses. Nous verrons bientôt combien le cœur du jeune Napoléon était ému et irrité par les malheurs de son pays (1). Ils le rendaient injuste envers la France, qui n'était pas responsable des fautes commises par les ministres de Louis XV. Ce premier exil de Paoli dura vingt-un ans. Rappelé au commencement de la révolution, il traversa la France, et fut accueilli avec honneur par l'assemblée constituante, par la garde nationale et par le roi. Son retour en Corse fut un véritable triomphe. Il devint de nouveau l'arbitre du pays. Napoléon, qui avait demandé qu'on élevât des statues à Paoli absent, sentit son enthousiasme s'accroître à l'arrivée de son héros. Les premiers travaux du jeune officier d'artillerie eurent pour objet la Corse; il rédigea alors plusieurs projets pour la défense et l'organisation de cette île, qu'il voulait rendre forte et indépendante. On voit que l'exemple de Paoli était sans cesse devant les yeux d'un homme qui ne pouvait se contenter d'une destinée vulgaire, et à ce titre on ne saurait douter que le chef des montagnards corses n'ait eu la plus grande influence sur le développement du futur empereur. Cette influence s'était accrue au retour de Paoli, et Napoléon, dont il prédit les succès, s'attacha à lui comme à un père, et lui voua une admiration sans bornes. Dans un temps de troubles, Paoli ne pouvait jouir paisiblement de son ancienne autorité. Il fut attaqué par Buttafuoco, le même qui avait prié Rousseau d'être le législateur de la Corse. Napoléon ne tarda pas à prendre la défense de Paoli, qui lui adressa à ce sujet une lettre pleine de modération et de patriotisme. Il l'engage d'abord à mépriser les calomnies de Buttafuoco; et comme Buonaparte travaillait alors à une histoire de Corse sur laquelle nous reviendrons tout à l'heure, Paoli lui dit que l'histoire

(1) Une lettre que Napoléon adressa en 1789 à Paoli, alors en Angleterre, et qui a été publiée, commence ainsi : « Général, je naquis quand la patrie périssait. « Trente mille Français, vomis sur nos côtes, noyant le trône de la liberté dans des « flots de sang, tel fut le spectacle odieux qui vint le premier frapper mes regards. »

ne doit pas s'écrire dans la jeunesse; il lui conseille de s'y préparer par de fortes études, en assemblant les documens originaux, et de profiter des conseils que lui donnera l'abbé Raynal. La fin de cette lettre est surtout remarquable par sa noble simplicité :

« Je n'ai aucun mérite (écrit Paoli à Napoléon) dans mon désintéressement; je savais que les sommes que je dépensais pour ma « patrie, que l'argent que je refusais, étaient mieux employés pour « ma réputation, que si je m'en étais servi pour bâtir des maisons « ou pour augmenter mon petit patrimoine. Je suis content, car je « n'ai pas de reproches à me faire. Dans peu d'années l'envie, et « la malveillance cesseront de s'agiter contre moi, et mes amis me « verront à l'abri des évènemens. Bientôt je devrai m'écrier : Que « n'ai-je été moins connu aux autres et plus connu à moi-même! « *Probè diu viximus!* Je désire que nos descendans se conduisent « de manière qu'on ne parle plus de moi que comme d'un homme « qui a eu seulement de bonnes intentions. »

On a souvent accusé Napoléon de soumettre toutes ses actions au calcul, de n'obéir qu'à l'intérêt personnel. Une démarche courageuse qu'il fit en faveur de Paoli, et qui a toujours été ignorée, prouve la fausseté de cette accusation. On était en plein 93. Paoli, qui, depuis son retour, avait toujours défendu les intérêts de la France, s'était indigné à la nouvelle de la mort du roi. La convention l'appela à sa barre pour qu'il se disculpât, et l'on sait ce que cela signifiait alors. Malgré les dangers auxquels il s'exposait, Napoléon n'hésita pas à adresser, à ce sujet, une lettre à la convention. Le brouillon de cette lettre, dans laquelle il prenait hautement la défense de son vieil ami, existe encore, écrit tout entier de sa main, dans les papiers qu'il remit plus tard au cardinal Fesch. Nous croyons qu'on lira avec plaisir cette pièce remarquable.

« Représentans,

« Vous êtes les vrais organes de la souveraineté du peuple. Tous « vos décrets sont dictés par la nation, ou immédiatement ratifiés « par elle. Chacune de vos lois est un bienfait et vous acquiert un « nouveau titre à la reconnaissance de la postérité, qui vous doit la « république, et à celle du monde, qui datera de vous sa liberté.

« Un seul de vos décrets a profondément affligé les citoyens de la « ville d'Ajaccio; c'est celui qui ordonne à un vieillard septuagénaire, « accablé d'infirmités, de se traîner à votre barre, confondu un « instant avec le scélérat corrupteur ou le vil ambitieux.

« Paoli serait-il donc corrupteur ou ambitieux?

« Corrupteur! et pourquoi? Est-ce pour se venger de la famille des « Bourbons, dont la perfidie politique accabla sa patrie de maux et « l'obligea à l'exil? Mais ne vient-elle pas de périr avec la tyrannie, et « ne venez-vous pas d'assouvir son ressentiment, s'il en conserve « encore, dans le sang de Louis?

« Corrupteur! et pourquoi? Est-ce pour rétablir l'aristocratie nobi- « liaire et sacerdotale? Lui qui, dès l'âge de treize ans (1) . . . . « lui qui, à peine arrivé à la tête des affaires, détruisit les fiefs qui « existaient et ne connut d'autre distinction que celle de citoyen? « lui qui lutta, il y a trente ans, contre Rome, et fut excommunié, « s'empara des biens des évêques, enfin qui donna, après Venise. . « . . . en Italie. . . . . .

« Corrupteur! et pourquoi? Pour donner la Corse à l'Angleterre, « lui qui ne l'a pas voulu donner à la France malgré les offres de « Chauvelin, qui ne lui eût épargné ni titres ni faveurs!

« Livrer la Corse à l'Angleterre! Qu'y gagnerait-il, de vivre dans « la fange de Londres? Que n'y restait-il pas lorsqu'il y était exilé?

« Paoli serait-il ambitieux? Si Paoli est ambitieux, que peut-il « désirer de plus? Il est l'objet de l'amour de ses compatriotes, qui « ne lui refusent rien; il est à la tête de l'armée et se trouve à la « veille de devoir défendre le pays contre une agression étrangère.

« Si Paoli était ambitieux, il a tout gagné à la république, et, s'il « se montre attaché à . . . . . lors de la constituante, que « ne doit-il faire aujourd'hui que le peuple est tout?

« Paoli ambitieux! Représentans, lorsque les Français étaient « gouvernés par une cour corrompue, lorsqu'on ne croyait ni à la « vertu ni à l'amour de la patrie, l'on a dû sans doute dire que Paoli « était ambitieux. Nous avons fait la guerre aux tyrans; cela n'a pas « dû être pour l'amour de la patrie et de la liberté, mais par l'ambi- « tion des chefs! C'est donc à Coblentz que Paoli doit passer pour

(1) Il y a ici plusieurs mots qu'on n'a pu lire. On sait que l'écriture de Napoléon était presque indéchiffrable, et il ne l'ignorait pas lui-même. Dans les premiers jours de l'empire, un homme d'une mise fort modeste se présenta devant lui. « Qui « êtes-vous? lui demanda Napoléon. — Sire, j'ai eu l'honneur de donner à Brienne, « pendant quinze mois, des leçons d'écriture à votre majesté. — Le bel élève que « vous avez fait là! répliqua vivement l'empereur; je vous en fais mon compliment. » Et il lui fit donner une pension. — Cette écriture, déjà si peu lisible alors, devint plus tard une véritable sténographie. C'est à peine si dans un mot il y avait la moitié des lettres dont il se composait. On assure que de la part de l'empereur c'était à un calcul ponr cacher son ignorance de l'orthographe, qu'il ne sut jamais.

« ambitieux; mais à Paris, dans le centre de la liberté française, « Paoli, s'il est bien connu, sera le patriarche de la liberté, le pré- « curseur de la république française; ainsi pensera la postérité, ainsi « le croit le peuple. Rendez-vous à ma voix; faites taire la calomnie « et les hommes profondément pervers qui l'emploient. Représen- « tans! Paoli est plus que septuagénaire, il est infirme : sans quoi il « serait allé à votre barre pour confondre ses ennemis. Nous lui « devons tout, jusqu'au bonheur d'être république française. Il jouit « toujours de notre confiance; rapportez, en ce qui le concerne, « votre décret du 2 avril, et rendez à tout ce peuple la joie..... »

La convention nationale passa outre, et Paoli, pour sauver sa tête, insurgea la Corse et traita avec les Anglais. Alors Napoléon, voyant que la France républicaine offrait un vaste champ à son ambition, oublia sa rancune contre ceux qu'il appelait autrefois les oppresseurs de la Corse, et se tourna contre Paoli. Cependant il ne cessa jamais d'honorer un homme qui avait exercé sur lui une si belle influence, et il dicta à Sainte-Hélène quelques pages où brillent à la fois sa vénération pour ce chef célèbre et l'amour le plus vif pour leur commune patrie.

Un autre homme qui, dans un genre différent, a exercé une influence salutaire sur l'esprit de Napoléon, c'est le père Dupuy, religieux minime auquel le jeune officier soumettait tous ses travaux. Quittant la Corse à neuf ans, Napoléon était arrivé en France (1) sans savoir un mot de français. Au collége d'Autun et à l'école de Brienne, où il se rendit successivement, l'usage lui apprit à s'exprimer en français; mais personne ne s'occupa de lui faire étudier la grammaire de la langue qui devait devenir désormais la sienne, et, par une négligence impardonnable, on ne lui donna aucune teinture d'orthographe. Il paraît même que son accent italien persista long-temps : on en reconnaît les traces dans la manière dont Napoléon écrivait *soupplier*, *soupporter*, etc. En un mot, il ignorait complètement les principes des lettres.

Le père Dupuy, dont on trouve à peine le nom cité par Bourrienne, avait été sous-principal à l'école de Brienne lorsque Napoléon y était.

(1) On a assuré qu'en allant d'Ajaccio à Autun Napoléon était passé par Florence et qu'il avait été présenté au grand-duc. Cependant dans les *Époques de ma vie* que nous avons déjà citées Napoléon disait : « *Parti pour la France le* 15 *décembre* 1778. — *Arrivé à Autun le* 1er *janvier* 1779. » Il semble difficile qu'en quinze jours il ait pu faire un si long voyage. Le trajet direct est plus probable.

Il paraît qu'il s'attacha à son élève, et qu'il conserva pendant plusieurs années des relations avec lui. Ce bon père, qui s'était retiré à Laon, donnait dans ses lettres d'excellens conseils à Napoléon et réprimait ses écarts. Il ne laissait rien échapper; les pensées, le style, la grammaire et jusqu'à l'orthographe, étaient l'objet de ses observations, qui (on le voit par cette correspondance) n'étaient pas toujours reçues avec docilité. Il résulte de ces lettres qu'en 1789 Napoléon avait rédigé un mémoire anonyme sur la Corse, qu'il voulait adresser à Necker, alors rentré au ministère. Cet écrit fut envoyé au père Dupuy, qui en corrigea différentes parties avec sévérité. Afin que l'on ait une idée de la liberté qui présidait à cette correspondance, nous allons citer le commencement de la lettre que Dupuy écrivit à ce sujet à Napoléon :

« Laon, le 15 de juillet 1789.

« MON CHER AMI,

« J'ai reçu le 10 de ce mois le paquet que vous m'avez adressé. J'ai lu et relu avec attention l'écrit qu'il contenoit : j'en ai trouvé le fond excellent; mais il y a plusieurs mots impropres, mal assortis, répétés près l'un de l'autre, ou dissonnans, des réflexions qui me paraissent inutiles, ou trop hardies, ou capables d'arrêter la narration et de la faire languir; des retranchemens, des additions et quelques changemens à faire dans certains endroits. Vous en aurez aisément des exemples dans les observations suivantes. »

Malgré les cinq pages de remarques du père Dupuy, Napoléon ne se tint pas pour battu, et il dut répondre vivement. C'est ce qui résulte d'une seconde lettre écrite par Dupuy le 1er août 1789, et qui commence ainsi :

« Pour me rendre à votre désir, je vais, mon cher ami, vous communiquer quelques observations sur votre dernière lettre. Vous me dites que j'ai ôté tout le métaphysique... »

Il paraît que, dans la lettre que Napoléon voulait adresser à Necker, et qui ne semble avoir jamais vu le jour, l'auteur, caché sous le voile de l'anonyme, mettait dans la bouche d'un vieillard le récit le plus animé et le plus énergique des malheurs de la Corse. Rien n'est plus comique que la frayeur dont fut saisi le père Dupuy en lisant ces passages, qu'il voulait retrancher, et auxquels Buonaparte tenait beaucoup :

« Je vous ai conseillé (lui écrivait le bon minime) de supprimer *les rois régnèrent.... fiers tyrans de la terre....* Vous voulez que je le

laisse; vous ajoutez qu'*il y a dans votre ouvrage des choses plus fortes encore*. Ne trouvez pas mauvais, mon cher ami, que je vous dise que je ne puis transcrire ces endroits : ce langage est trop hardi dans une monarchie. Je le condamnerais dans un Français séculier; à plus forte raison, un Français religieux et prêtre doit-il l'éviter, et ne pas y contribuer. Votre vieillard d'ailleurs ne pourrait par ces réflexions qu'irriter le roi et la noblesse de France : ce ne serait pas assurément le moyen d'obtenir ce qu'il souhaite. Vous dites que *ces discours sont aujourd'hui communs même aux femmes*. Je vous assure que je ne les approuverai jamais. Je vous dirai encore que le vent emporte les paroles, qu'il n'en reste aucune trace, mais qu'un ouvrage imprimé demeure, se répand partout, et peut nuire à l'auteur convaincu par son écrit, s'il n'a pas eu soin de tenir son nom bien secret. Vous répliquerez de nouveau : *la vérité! la vérité!* Je sais qu'il y a des vérités que l'on peut et même que l'on doit dire; mais il en est aussi qu'il faut taire, ou tout au moins beaucoup adoucir. Dans ce dernier cas, je ne cesserai de vous crier : *de la discrétion! de la discrétion!* Ne vous offensez pas, mon cher ami, de ma délicatesse : je la crois nécessaire. Soyez persuadé que mes observations n'ont pas pour principe l'envie de critiquer, mais qu'elles partent de mon zèle et de mon amitié. Je les continuerai, si vous l'avez agréable, dans l'autre partie de votre ouvrage, lorsque vous me l'aurez envoyée. »

Ces réflexions étaient fort judicieuses; seulement le bon moine oubliait qu'on était alors en 1789, et ne devinait pas qu'il écrivait à Napoléon.

Nous nous sommes arrêté à Paoli et à Dupuy à cause de l'influence que dans des proportions diverses ils durent avoir tous les deux sur le développement de Napoléon. Il serait impossible d'analyser ici les autres pièces de cette correspondance. Dans une lettre du 9 janvier 1793, Saliceti, député à la convention, rend compte à Napoléon de ce qu'on faisait et de ce qu'on préparait à Paris dans ces jours terribles, et il termine par ces mots, qui lui donnent bien l'air d'un protecteur : « Vous pouvez ici compter entièrement sur moi, et peut-être je ne vous serai pas tout-à-fait inutile. »

Une lettre adressée à Napoléon par Lajard, ministre de la guerre en 1792, nous fait connaître une particularité assez curieuse, et sur laquelle on n'avait jusqu'ici que des ouï-dire : il résulte de cette lettre que Buonaparte avait été destitué pour avoir manqué à une revue de rigueur. Toutes les pièces relatives à cette affaire existent encore :

elles prouvent que Napoléon, qui était alors Corse jusqu'au fond de l'ame (nous en aurons bientôt d'autres preuves), se trouvant dans sa famille vers la fin de 1791, avait accepté la place de lieutenant-colonel dans les gardes nationales volontaires formées par le département de la Corse, et que, par suite, il avait négligé de se rendre à la revue de rigueur du mois de décembre de la même année. Cet oubli lui avait valu une destitution. Mais bientôt il fut réintégré, à la sollicitation de différentes personnes. Les certificats qui lui furent délivrés à cette occasion se trouvent entre nos mains. Il est curieux de voir la plupart de ces pièces, favorables à Napoléon, signées par Pozzo di Borgo, qui depuis ne lui témoigna pas certes le même intérêt.

Ce n'est pas seulement par des influences extérieures que le caractère et l'esprit de Napoléon devaient se former : Paoli et le père Dupuy ont concouru sans doute à ce développement, mais c'est surtout par ses propres travaux, c'est par la lecture assidue des ouvrages les plus profonds sur les sciences, sur la législation, sur l'histoire, que Napoléon se préparait à ses brillantes destinées. Il lisait toujours la plume à la main, et non-seulement il faisait des extraits des ouvrages qu'il étudiait, ce qui est un besoin de tout lecteur grave et réfléchi, mais souvent à la suite de ces extraits il discutait ou critiquait les idées de l'auteur; et quand son imagination ou son esprit était vivement frappé d'un sujet, il s'en emparait et il en formait l'objet d'un écrit spécial. De toutes les productions de la jeunesse de Napoléon, celle dont on a parlé le plus est une histoire de Corse qu'il avait voulu faire imprimer à Dole et qu'on croyait perdue. Dans ses mémoires, Lucien Buonaparte exprime en ces termes ses regrets au sujet de la perte de cet ouvrage :

« Les noms (1) de Mirabeau et de Raynal me ramènent à Napoléon. Napoléon, dans un de ses congés, qu'il venait passer à Ajaccio (c'était, je crois, en 1790), avait composé une histoire de Corse dont j'écrivis deux copies, et dont je regrette bien la perte. Un de ces deux manuscrits fut adressé à l'abbé Raynal, que mon frère avait connu à son passage à Marseille. Raynal trouva cet ouvrage tellement remarquable, qu'il voulut le communiquer à Mirabeau. Celui-ci, renvoyant le manuscrit, écrivit à Raynal que cette petite histoire lui semblait annoncer un génie du premier ordre. La réponse de Raynal s'accordait avec l'opinion du grand orateur, et Napoléon en fut ravi. J'ai

(1) *Mémoires de Lucien Buonaparte.* Paris, 1836, in-8°, p. 92.

fait beaucoup de recherches vaines pour retrouver ces pièces, qui furent détruites probablement dans l'incendie de notre maison par les troupes de Paoli. »

Lucien s'est trompé; le manuscrit de cette histoire n'a pas péri : il se trouve parmi les papiers qui avaient été remis au cardinal Fesch, et se compose de trois gros cahiers qui ne sont pas de la main de Napoléon, mais qu'il a corrigés et annotés. Cette histoire, sous forme de lettres, est adressée à l'abbé Raynal : elle commence aux temps les plus reculés et se termine au XVIIIe siècle, au pacte de Corte entre les Génois et les Corses. Elle est rédigée avec chaleur, et décèle le plus vif amour pour la Corse. Ce qu'on doit surtout y remarquer et qu'on ne s'attendrait pas à y rencontrer, c'est que Napoléon ne s'est pas borné à écrire d'après des traditions plus ou moins incertaines l'histoire de son pays. Il ne s'en est pas tenu aux croyances vulgaires : dans un temps où l'érudition était presque proscrite, et où on la regardait comme une vieillerie incompatible avec le progrès, Napoléon a su s'affranchir de ce préjugé. Il a étudié les sources, il cite les ouvrages qu'il a consultés, et l'on voit qu'il a eu soin de réunir les documens inédits qui pouvaient lui fournir des lumières. Plusieurs de ces pièces sont encore annexées au manuscrit de l'*Histoire de Corse*. Cet homme extraordinaire ne pouvait rien faire d'incomplet; tous ses travaux étaient sérieux. Au milieu de la révolution et malgré les idées qui régnaient alors, il avait senti que l'histoire ne s'improvise pas, et que, pour la connaître, il faut étudier les documens originaux.

Hâtons-nous cependant d'ajouter que, quoique Napoléon ait puisé aux sources, ce n'est pas là une œuvre d'érudition; c'est plutôt une histoire dramatique qu'il a voulu tracer. Pour s'en convaincre, il suffira de lire l'épisode de la mort de Vannina Sampiero, qui fut la femme du plus énergique défenseur de l'indépendance de la Corse au XVIe siècle. Ce récit, empreint d'une certaine grandeur terrible et sauvage, termine la seconde lettre de Napoléon sur l'histoire de son pays :

« Le roi d'Alger, Lazzaro, Corse de nation, qui avait conservé dans « ce haut rang le même amour pour sa patrie, ne pouvant la délivrer, « la vengeait en détruisant le commerce de l'Offizio (1); mais rien ne

(1) L'*Offizio* était à Gênes une puissante compagnie de commerce qui équipait des flottes et possédait des provinces. C'était une association qui, en petit, ressemblait à la compagnie anglaise des Indes orientales.

« pouvait adoucir le sort des Corses. Ils vivaient sans espérance lors-
« que Sampiero de Bastelica, couvert des lauriers qu'il avait conquis
« sous les drapeaux français, vint faire ressouvenir ses compatriotes
« que leurs oppresseurs étaient ces mêmes Génois qu'ils avaient tant
« de fois battus. Sa réputation, son éloquence les ébranlaient, et à
« l'arrivée de de Thermes, que le roi Henri II expédia avec dix-sept
« compagnies de troupes pour chasser l'Offizio, les Corses s'armèrent
« du poignard de la vengeance, et, réduits à la seule ville de Calvi,
« les protecteurs de Saint-George reconnurent, mais trop tard, que,
« quelqu'accablés qu'ils fussent, ces intrépides insulaires pouvaient
« mourir, mais non pas vivre esclaves.

« Le sénat de Gênes, fidèle au plan qu'il s'était tracé, avait sans
« cesse travaillé et contre l'Offizio et contre les Corses. Il voyait avec
« plaisir s'entr'égorger des peuples qu'il voulait soumettre, et s'affai-
« blir une compagnie qui lui donnait ombrage; mais, dans ces cir-
« constances, il sentit qu'il fallait la secourir puissamment, ou se
« résoudre à voir recueillir par les Français le fruit de tant de peines
« et d'intrigues. Il offrit donc ses galères et ses troupes, et sollicita
« l'empereur Charles V, son protecteur, qui lui envoya aussitôt une
« armée et des vaisseaux. Vains préparatifs! les Corses triomphèrent;
« le grand Andrea Doria vit périr dix mille hommes de ses troupes
« sous les murs de San-Fiorenzo. L'immortel Sampiero battit les
« Génois sur les rives du Golo, à Petreta, mais, s'étant brouillé avec
« de Thermes, le roi de France l'appela à sa cour; dès ce moment, nos
« affaires déclinèrent, et ne furent plus rétablies que par son retour;
« après diverses vicissitudes, l'Offizio allait être expulsé à jamais,
« lorsque, par le traité de Château-Cambresis, les Français évacuè-
« rent l'île. Les Corses firent leur paix, les pactes conventionnels
« de Lago Benedetto furent renouvelés de part et d'autre. L'Offizio
« promit de gouverner conjointement avec la nation, et de gouverner
« avec justice. Gouverner avec justice n'était pas ce que voulait la
« politique du sénat, qui, voyant les Corses sur le point de s'attacher
« sérieusement, d'oublier leur ressentiment et de céder à la fatalité
« une portion de leur indépendance, voyait se renverser tous ses
« projets. La circonstance, d'ailleurs, était favorable, il obligea les
« protecteurs de Saint-George à lui céder la possession de l'île. Outré
« de ce changement qui s'était fait sans son consentement, le peuple
« soupire après l'arrivée de son libérateur Sampiero. Cet homme
« ardent avait juré dans son cœur la ruine des tyrans et la délivrance
« de son pays. Voyant la France trahir ses promesses, il dédaigne

« les emplois que ses services militaires lui ont mérités, et parcourt « les différens cabinets pour susciter des ennemis aux oppresseurs et « des amis aux siens.... Mais les rois de l'Europe ne connaissent de « justice que leur intérêt, d'amis que les instrumens de la politique. « Il s'embarque pour l'Afrique; il est accueilli par le bey de Tunis, « qui lui promet du secours; il gagne la confiance de Soliman, qui « lui promet assistance. Soliman avait l'ame noble et généreuse, il « devint le protecteur de Sampiero et de ses infortunés compatriotes. « Tout se dispose en leur faveur; bientôt le croissant humiliera jus- « que dans nos mers la croix ligurienne! — Gênes cependant suit « d'un œil inquiet les courses de son implacable ennemi, et, ne pou- « vant pas l'apaiser, elle cherche à lui lier les mains par l'amour de ses « enfans et par l'amour de sa femme : douces affections qui maîtri- « sent l'ame par le cœur, comme le sentiment par la tendresse..... « Sampiero aime tendrement sa femme Vannina, qu'il a laissée à « Marseille avec ses enfans, ses papiers et quelques amis.... C'est « Vannina que les Génois entreprennent de séduire par l'espoir de « lui restituer les biens immenses qu'elle a en Corse, et de faire un « sort si brillant à ses enfans, que son mari lui-même s'en trouvera « satisfait. Ainsi elle vivra tranquille sous leur gouvernement, elle « vivra tranquille au milieu de ses terres et de ses parens, contente de « la considération de ses enfans, et ne sera plus exposée à mener « une vie errante en suivant les projets d'un époux furibond. Mais « pour cela il faut aller à Gênes, donner aux Corses l'exemple de la « soumission au nouveau gouvernement, et de la confiance dans le « sénat. Vannina accepte : elle enlève tout, jusqu'aux papiers de son « mari, et s'embarque avec ses enfans sur un navire génois. Ils « étaient déjà arrivés à la hauteur d'Antibes, lorsqu'ils sont atteints « par un brigantin monté par les amis de Sampiero, qui s'emparent « du bâtiment où est la perfide, et la conduisent à Aix avec ses « enfans.

« La nouvelle du crime de Vannina élève dans le cœur de l'impé- « tueux Sampiero la tempête et l'indignation. Il part comme un trait « de Constantinople; les vents secondent son impatience. Il arrive « enfin en présence de sa femme. Un silence farouche résiste obsti- « nément à ses excuses et aux caresses de ses enfans. Le sentiment « aigre de l'horreur a pétrifié sans retour l'ame de Sampiero. Quatre « jours se passent dans cette immobilité, à la fin desquels ils arrivent « dans leur maison de Marseille. Vannina, accablée de fatigue et d'an- « goisse, se livre un moment au sommeil. A ses pieds sont ses enfans;

« vis-à-vis est son mari, cet homme que l'Europe estime, en qui sa « patrie espère, et qu'elle vient de trahir. Ce tableau remue un instant « Sampiero; le feu de la compassion et de la tendresse semble se ra- « nimer en lui. Le sommeil est l'image de l'innocence! Vannina se « réveille; elle croit voir de l'émotion sur la physionomie de son « mari; elle se précipite à ses pieds : elle est repoussée avec effroi... « *Madame*, lui dit avec dureté Sampiero, *entre le crime et l'opprobre il « n'est de milieu que la mort!....* L'infortunée et criminelle Vannina « tombe sans connaissance. Les horreurs de la mort s'emparent, à « son réveil, de son imagination : elle prend ses enfans dans ses bras. « *Soyez mes intercesseurs; je veux la vie pour votre bien. Je ne me « suis rendue criminelle que pour l'amour de vous!*

« Le jeune Alphonse va alors se jeter dans les bras de son père, « le prend par la main, l'entraîne auprès de sa mère, et là, embras- « sant ses genoux, il les baigne de larmes et n'a que la force de lui « montrer du geste Vannina, qui, tremblante, égarée, retrouve ce- « pendant sa fierté à la vue de son mari, et lui dit avec courage : « *Sampiero, le jour où je m'unis à vous, vous jurâtes de protéger ma « faiblesse et de guider mes jeunes années; pourriez-vous souffrir au- « jourd'hui que de vils esclaves souillassent votre épouse? Et puisqu'il « ne me reste plus que la mort pour refuge contre l'opprobre, la mort ne « doit pas être plus avilissante que l'opprobre même... Oui, monsieur, « je meurs avec joie. Vos enfans auront pour les élever l'exemple de « votre vie et l'horrible catastrophe de leur mère; mais Vannina qui ne « vous fut pas toujours si odieuse, mais votre épouse mourante ne de- « mande de vous qu'une grace, c'est de mourir de votre main!....* La « fermeté que Vannina mit dans ce discours frappa Sampiero, sans « aller jusqu'au cœur. La compassion et la tendresse qu'elle eût dû « exciter trouvèrent une ame fermée désormais à la vie de senti- « ment... Vannina mourut... elle mourut par les mains de Sampiero. »

Outre l'*Histoire de Corse*, Napoléon rédigea plusieurs autres écrits qui montrent combien son pays natal l'occupait alors : des projets fort développés pour la défense de Saint-Florent, de la Mortella et du golfe d'Ajaccio, un rapport sur la nécessité de se rendre maître des îles de la Madeleine, un plan pour l'organisation des milices corses, et beaucoup d'autres pièces de la même nature. L'étendue et le nombre de ces documens prouvent que Napoléon ne songeait alors qu'à la Corse, et qu'il se préparait à y jouer un jour le rôle de Paoli. Il ne manque jamais, dans ses écrits, de saisir l'occasion

d'exprimer son ressentiment contre les Français. Ce ressentiment se manifeste surtout dans un *roman corse* écrit tout entier de sa main, et où le poignard joue un grand rôle. Une nouvelle anglaise intitulée *le Comte d'Essex*, un petit conte oriental appelé *le Masque prophète*, prouvent que Napoléon aimait à s'exercer en ce genre. Dans ce dernier écrit, qu'on va lire, on trouve déjà sa manière et son style, où dominèrent toujours le saccadé et l'imprévu. Nous reproduisons fidèlement, en corrigeant seulement l'orthographe; on y verra que Napoléon voulait déjà tout plier au gré de sa volonté. C'est ainsi qu'au lieu d'étudier le français il tranchait les difficultés grammaticales avec son sabre, et qu'il inventait le verbe *regrader* par opposition à *dégrader*.

LE MASQUE PROPHÈTE.

« L'an 160 de l'hégire, Mahadi régnait à Bagdad; ce prince, « grand, généreux, éclairé, magnanime, voyait prospérer l'empire « arabe dans le sein de la paix. Craint et respecté de ses voisins, il « s'occupait à faire fleurir les sciences et en accélérait les progrès, « lorsque la tranquillité fut troublée par Hakem, qui du fond du Ko- « rassan commençait à se faire des sectateurs dans toutes les par- « ties de l'empire. Hakem, d'une haute stature, d'une éloquence « mâle et emportée, se disait l'envoyé de Dieu; il prêchait une mo- « rale pure qui plaisait à la multitude; l'égalité des rangs, des for- « tunes, était le texte ordinaire de ses sermons. Le peuple se ran- « geait sous ses enseignes. Hakem eut une armée.

« Le calife et les grands sentirent la nécessité d'étouffer dans sa « naissance une insurrection si dangereuse; mais leurs troupes furent « plusieurs fois battues, et Hakem acquérait tous les jours une nou- « velle prépondérance.

« Cependant une maladie cruelle, suite des fatigues de la guerre, « vint défigurer le visage du prophète. Ce n'était plus le plus beau « des Arabes. Ses traits nobles et sévères, ses yeux grands et pleins « de feu, étaient défigurés; Hakem devint aveugle. Ce changement « eût pu ralentir l'enthousiasme de ses partisans. Il imagina de porter « un masque d'argent.

« Il parut au milieu de ses sectateurs; Hakem n'avait rien perdu « de son éloquence. Son discours avait la même force; il leur parla, « et les convainquit qu'il ne portait le masque que pour empêcher « les hommes d'être éblouis par la lumière qui sortait de sa figure.

« Il espérait plus que jamais dans le délire des peuples qu'il avait « exaltés, lorsque la perte d'une bataille vint ruiner ses affaires, dimi- « nuer ses partisans et affaiblir leur croyance : il est assiégé, sa gar- « nison est peu nombreuse. Hakem, il faut périr, ou tes ennemis vont « s'emparer de ta personne! Il assemble ses sectateurs et leur dit : « Fidèles, vous que Dieu et Mahomet ont choisis pour restaurer l'em- « pire et regrader notre nature, pourquoi le nombre de vos ennemis « vous décourage-t-il? Écoutez : La nuit dernière, comme vous étiez « tous plongés dans le sommeil, je me suis prosterné et ai dit à Dieu : « Mon père, tu m'as protégé pendant tant d'années; moi ou les miens « t'aurions-nous offensé, puisque tu nous abandonnes? Un moment « après, j'ai entendu une voix qui me disait : Hakem, ceux seuls qui « ne t'ont pas abandonné sont tes vrais amis et seuls sont élus. Ils « partageront avec toi les richesses de tes superbes ennemis. Attends « la nouvelle lune, fais creuser de larges fossés, et tes ennemis vien- « dront s'y précipiter comme des mouches étourdies par la fumée. « Les fossés sont bientôt creusés, l'on en remplit un de chaux, l'on « pose des cuves pleines de liqueurs spiritueuses sur le bord.

« Tout cela fait, l'on sert un repas en commun, l'on boit du même « vin, et tous meurent avec les mêmes symptômes. Hakem traîne « leurs corps dans la chaux qui les consume, met le feu aux liqueurs « et s'y précipite. Le lendemain, les troupes du calife veulent avan- « cer, mais s'arrêtent en voyant les portes ouvertes; l'on entre avec « précaution et l'on ne trouve qu'une femme, maîtresse d'Hakem, « qui lui a survécu. Telle fut la fin de Hakem, surnommé Burkaï, « que ses sectateurs croient avoir été enlevé au ciel avec les siens.

« Cet exemple est incroyable. Jusqu'où peut porter la fureur de « l'illustration! »

Hélas! Napoléon oublia trop tôt la sentence qui termine ce petit conte; que de regrets ne se serait-il pas épargnés, s'il s'était toujours mis en garde contre *la fureur de l'illustration!* Des discours aux sociétés populaires et aux représentans du peuple, un projet de *constitution pour la Calotte* (qui était une espèce de société secrète dans l'armée), des notes politiques de toute espèce, se trouvent dans ces papiers. Napoléon se montre là républicain ardent et passionné : « On injurie les républicains (s'écrie-t-il dans un de ces « discours), on les calomnie, et puis, pour toute réponse, on dit « que la république est impossible en France! » Plus loin, on lit le projet d'un ouvrage sur la royauté. On ne sera pas fâché de voir ce

que Napoléon, qui était à Auxonne, pensait de l'autorité royale le 23 octobre 1788.

« *Dissertation sur l'autorité royale.* — Cet ouvrage commencera « par des idées générales sur l'origine et l'accroissement que prit, « dans l'esprit des hommes, le nom de roi. Le gouvernement mili- « taire lui est favorable. Cet ouvrage entrera ensuite dans les détails « de l'autorité usurpée dont les rois jouissent dans les douze royaumes « de l'Europe. Il n'y a que fort peu de rois qui n'eussent mérité « d'être détrônés. »

Ce qui donne un grand intérêt à ces manuscrits, c'est que nous y voyons à nu le cœur de Napoléon, qui fixait sur le papier toutes ses impressions. Rencontrait-il une femme dont la figure le frappait? il s'empressait, en rentrant, d'écrire ce qu'ils s'étaient dit, en ayant soin de marquer le jour et l'heure. Taciturne avec ses camarades, il avait besoin d'épancher son cœur dans la solitude; son humeur était sombre, et l'on ne doit pas s'en étonner, car, dans une espèce de notice biographique et chronologique sur sa propre jeunesse, que nous avons déjà citée, il raconte qu'ayant quitté à neuf ans la maison paternelle, il était resté jusqu'à l'âge de dix-sept ans sans rentrer en Corse. Cet isolement, qui sans doute fortifia son caractère, dut contribuer à l'aigrir : aussi le voyons-nous à dix-sept ans être déjà las de la vie et vouloir se suicider. Se sentait-il à l'étroit en France à une époque où il ne suffisait pas d'avoir du mérite pour s'élever? Le dégoût de la vie lui venait-il, comme il le dit lui-même, du spectacle d'une société dégradée et des malheurs de la Corse? Il est probable que c'étaient toutes ces causes réunies qui lui avaient donné l'idée de ce funeste projet. Quoi qu'il en soit, c'est là un fait digne d'être noté; et l'on ne saurait s'empêcher de remarquer que le 3 mai, jour où Napoléon disait que ses idées *étaient tournées du côté de la mort*, il devait, trente-cinq ans plus tard, entrer en agonie à Sainte-Hélène. Voici ce que nous trouvons à l'égard de ce projet de suicide dans une note autographe de Napoléon :

« Toujours seul au milieu des hommes, je rentre pour rêver avec « moi-même et me livrer à toute la vivacité de ma mélancolie. De « quel côté est-elle tournée aujourd'hui? Du côté de la mort. Dans « l'aurore de mes jours, je puis encore espérer de vivre long-temps. « Je suis absent depuis six ou sept ans de ma patrie. Quel plaisir ne « goûterai-je pas à revoir, dans quatre mois, et mes compatriotes « et mes parens? Des tendres sensations que me fait éprouver le

« souvenir des plaisirs de mon enfance, ne puis-je pas conclure que « mon bonheur sera complet? et quelle fureur me porte donc à vou- « loir ma destruction? Sans doute, que faire dans ce monde? puisque « je dois mourir, ne vaut-il pas autant se tuer? Si j'avais passé « soixante ans, je respecterais les préjugés de mes contemporains, « et j'attendrais patiemment que la nature eût achevé son cours; « mais, puisque je commence à éprouver des malheurs, que rien n'est « plaisir pour moi, pourquoi supporterais-je des jours où rien ne me « prospère? Que les hommes sont éloignés de la nature! qu'ils sont « lâches, vils, rampans! Quel spectacle verrai-je dans mon pays? « Mes compatriotes chargés de chaînes embrassent en tremblant la « main qui les opprime. Ce ne sont plus ces braves Corses qu'un « héros animait de ses vertus, ennemis des tyrans, du luxe, des vils « courtisans. Fier, plein du noble sentiment de son importance par- « ticulière, un Corse vivait heureux. S'il avait employé le jour aux « affaires publiques, la nuit s'écoulait dans les tendres bras d'une « épouse chérie, la raison et son enthousiasme effaçaient toutes les « peines du jour; la tendresse et la nature rendaient sa nuit compa- « rable à celle des dieux. Mais avec la liberté ils se sont évanouis « comme des songes, ces jours heureux! Français, non contens de « nous avoir ravi tout ce que nous chérissions, vous avez encore « corrompu nos mœurs! Le tableau actuel de ma patrie et l'impuis- « sance de le changer sont une nouvelle raison de fuir une terre « où je suis obligé par devoir de louer des hommes que je dois haïr « par vertu. Quand j'arriverai dans ma patrie, quelle figure faire, « quel langage tenir? Quand la patrie n'est plus, un bon citoyen doit « mourir. Si je n'avais qu'un homme à détruire pour délivrer mes « compatriotes, je partirais au moment même; j'enfoncerais dans le « sein du tyran le glaive vengeur de la patrie et des lois violées.... « La vie m'est à charge parce que je ne goûte aucun plaisir, et que « tout est peine pour moi : elle m'est à charge parce que les hommes « avec qui je vis et vivrai probablement toujours, ont des mœurs « aussi éloignées des miennes que la clarté de la lune diffère de celle « du soleil. Je ne puis donc pas suivre la seule manière de vivre qui « pourrait me faire supporter la vie, d'où s'ensuit un dégoût pour « tout. »

Malgré la vivacité du ressentiment qu'exprime ici Napoléon contre les Français, nous avons cru ne rien devoir retrancher de cette note; car d'un côté le caractère de Napoléon s'y montre tout entier, et,

d'autre part, si ce passage semble contraire aux sentimens de gloire et de grandeur nationale que l'empereur professa toute sa vie, il ne rend que plus éclatant le triomphe de la France, qui a pu assujettir une ame si ardente et animée de sentimens si hostiles. C'est en combattant dix ans plus tard à la tête de cette immortelle armée d'Italie, que Napoléon apprit à aimer et à admirer les Français. D'ailleurs, c'est à dessein que nous avons choisi ce fragment, car il en surgit un grand enseignement pour la jeunesse. Supposons que, rentrant un soir plus triste que d'ordinaire, Napoléon ait eu la faiblesse de céder aux idées qui l'assiégeaient, et qu'il ait presque machinalement lâché la détente d'un pistolet! Il avait plus que d'autres le droit de s'appeler *un génie incompris*. Pauvre, obscur, sans avenir, attristé par les maux de son pays natal, il commençait à éprouver des malheurs, et il ne voyait pas les hommes en beau! C'était donc le cas de se suicider, s'il en fut jamais! Et pourtant Napoléon ne succomba pas à cette tentation. Il reprit courage et obéit à son devoir: acceptant le fardeau qui pesait sur ses épaules, il profita des loisirs de garnison, ordinairement si mal employés, et pendant les six ans qu'il fut lieutenant d'artillerie, il travailla sans relâche à étendre et à fortifier son esprit. Dans des villes comme Auxonne et Seurres, il trouva moyen de se procurer tous les livres dont il avait besoin. Il étudia son art, il étudia l'histoire; il voulut connaître les ressources de la France. Il se nourrit des meilleurs ouvrages de l'antiquité, et acquit ainsi cette science du gouvernement, que dix ans plus tard il montra à un si haut degré. Napoléon doit apprendre à la jeunesse qu'il ne faut jamais désespérer de la fortune, et que la meilleure manière de se la rendre favorable, c'est de travailler avec ardeur et persévérance à son propre perfectionnement. Après un tel exemple, nul n'osera se plaindre d'être méconnu dans ce monde, ni dire que pour échapper à l'adversité, il faut se hâter de quitter la vie. Sans doute il serait insensé de rêver une aussi prodigieuse carrière; mais tout homme qui se raidit contre l'adversité, qui lutte avec courage contre la mauvaise fortune, se placera tôt ou tard là où ses talens et surtout son caractère méritent de le porter. Que doit-on vouloir de plus?

Au reste, il n'est pas inutile de faire remarquer que même dans les momens de découragement Napoléon conservait toute l'élévation de ses sentimens. Bien que forcé de mettre son pot au feu lui-même pour suffire à l'éducation de son jeune frère Louis qu'il avait alors avec lui, ce n'est pas de sa pauvreté qu'il se plaint, c'est l'asservis-

sement de sa patrie qu'il déplore, c'est là ce qui le porte au suicide. C'est la mort de Caton qu'il rêve et non pas celle de Chatterton.

Un des morceaux les plus curieux qui soient sortis de la plume de Napoléon, c'est un *Dialogue sur l'amour*, où l'auteur ne se montre pas très galant. En général, le futur empereur était peu sentimental. Ce qui dominait chez lui, c'était la force et la raison. Dans des fragmens de mémoires, il nous a conservé à la vérité le souvenir de quelques petites aventures de jeunesse; mais cela est bien fugitif, et il n'y a pas là de sentiment. Ce dialogue a pour objet de proscrire absolument l'amour. On y voit déjà l'aversion de l'empereur pour les *définitions métaphysiques*. Voici le commencement de cet écrit :

« *D.* Comment, monsieur! qu'est-ce que l'amour? Eh quoi! n'êtes-« vous donc pas comme les autres hommes?

« *B.* Je ne vous demande pas la définition de l'amour; je fus jadis « amoureux, et il m'en est resté assez de souvenir pour que je n'aie « pas besoin de ces définitions métaphysiques qui ne font jamais « qu'embrouiller les choses. Je fais plus que de nier son existence, « je le crois nuisible à la société, au bonheur individuel des « hommes; enfin je crois que l'amour fait plus de mal que de bien, « et que ce serait un bienfait d'une divinité protectrice, que de « nous en défaire et d'en délivrer les hommes. »

C'est surtout l'amour efféminé que Napoléon poursuit dans son dialogue. Il le considère en législateur, et il craint ce qui peut énerver les hommes; quant à l'amour qui exalte et qui ennoblit, c'est autre chose. En effet, en dépit de l'arrêt sévère que nous venons de citer, nous trouvons dans ses manuscrits le brouillon d'une lettre écrite par Napoléon à une demoiselle qu'il ne nomme pas, mais qui certainement avait frappé son cœur. Cette longue lettre, qui a sept énormes pages, a pour objet de prouver que l'amour de la gloire ne suffit pas pour enfanter les grands hommes, et que la plus sublime des passions, c'est l'amour de la patrie. Napoléon y parle de Léonidas, de Brutus, de Charlemagne, de la grandeur des anciens, de l'affaiblissement de tous les sentimens chez les modernes. Il s'arrête surtout avec complaisance sur les héros de la Corse. Dans cet écrit, où l'on peut reprendre beaucoup d'incorrections et de défauts qu'il serait facile de faire disparaître, Napoléon, inspiré par les plus nobles sentimens, déploie souvent une véritable éloquence. C'est un volcan qui vomit à la fois des flammes et de la fumée. Son ame déborde : il ne parle que de gloire, de grandeur, de vertu. On n'écrit comme cela, on n'ouvre son cœur sans réserve qu'à la femme que l'on aime. Cet

abandon, cette exaltation, c'est de l'amour, et du plus vif; seulement le mot n'est pas prononcé. Cette lettre, qui, par son étendue, devient presque une dissertation, est une pièce des plus intéressantes : elle montre clairement quel était l'amour que Napoléon proscrivait.

On ne saurait donner ici une analyse complète de toutes les pièces que le premier consul avait remises au cardinal Fesch. Nous avons déjà dit qu'il y a là trente-huit cahiers écrits entièrement de la main de Napoléon. Quelques ouvrages, rédigés séparément, sont prêts à être livrés à l'impression, tels, par exemple, qu'un *Mémoire sur la manière de disposer les pièces de canon pour le jet des bombes*, le roman sur la Corse dont nous avons parlé, son *Essai sur l'Histoire de Corse*, qui a quatre-vingts pages, etc. Mais, dans le plus grand nombre de ces cahiers, tout est mêlé : à la suite d'un extrait d'Hérodote ou de Platon, on trouve des souvenirs de jeunesse ou des réflexions sur la religion. L'ordre cependant s'établit par les dates, car, comme nous l'avons dit, le plus souvent Napoléon avait soin d'indiquer à la marge l'année, le mois, le jour et même l'heure. On peut ainsi, jour par jour, assister au développement de ce caractère extraordinaire, depuis le 26 avril 1786, date de la plus ancienne note, jusqu'au 14 mars 1793, qui est celle de la dernière pièce. On le suit partout, à Auxonne, à Seurres, à Valence, à Ajaccio, à Paris (1), dans ses courses, dans les villes de garnison où il s'arrête. Ce sont là des *confessions* d'autant plus précieuses que rien n'y annonce le travail, et qu'il n'y a pas le moindre indice de publication future. On y suit, dans sa candeur primitive, l'ame d'un homme qui se parle à lui-même, et qui ne pose pas encore devant l'Europe. Ce n'est pas une des moindres singularités de Napoléon que d'avoir voulu déposer en des mains sûres ces papiers : tout autre, dans sa position, les aurait probablement détruits.

Le choix des ouvrages qu'il a lus et dont il a fait des extraits mérite d'être remarqué. D'abord, c'est une curiosité inquiète qui se porte vers tous les objets sans but déterminé. Il lit Buffon, il s'occupe d'histoire naturelle, de physique, de médecine. Il étudie la géographie, il cherche à cultiver son esprit, à acquérir des connaissances. L'histoire ancienne et celle de la Grèce surtout l'occupent ensuite : il cite Hérodote, Strabon, Diodore de Sicile; mais, par une singu-

(1) Pour donner une idée des détails biographiques dans lesquels entre Napoléon, nous dirons que parfois on trouve dans ces papiers même son *adresse*. Ainsi on y voit que, le 22 novembre 1787, il logeait à l'hôtel de Cherbourg, rue du Four-Saint-Honoré, à Paris.

larité bien remarquable, le nom de Plutarque, qui a été le précepteur de tant d'hommes illustres, et qu'on a dit si souvent avoir été la lecture favorite de Napoléon, ne se trouve pas une seule fois dans ces notes. L'histoire de la Chine, celle des Indes et des Arabes l'occupent ensuite. Il lit l'histoire d'Angleterre et celle d'Allemagne; enfin il s'applique à l'histoire de France, d'abord d'une manière générale, et puis dans tous les détails. Il veut connaître les ressources, les revenus, la législation de la France; il étudie soigneusement les libertés de l'église gallicane. Il veut savoir l'histoire de la Sorbonne et de la bulle *Unigenitus*, et les trois cahiers qu'il a écrits sur cette matière, ainsi que les notes qu'il rédigea à dix-huit ans sur la religion de l'état, font pressentir le concordat et l'expliquent. Il n'a aucun système en histoire, il cherche surtout à connaître les faits; mais ses études le portent bientôt vers les sciences morales. Il s'occupe d'économie politique et de législation : il lit les écrits de Filangieri, de Mably, de Necker, de Smith; il en fait des extraits souvent interrompus par des réflexions critiques. L'indépendance de son caractère se montre là comme partout ailleurs. A cet égard, il suffira de citer un seul exemple. On sait combien il est difficile, surtout dans la jeunesse, de se soustraire à l'ascendant irrésistible de Rousseau. Cette difficulté était bien autrement grande aux approches de la révolution. Eh bien! malgré cet empire, malgré la conformité des opinions et son admiration pour le citoyen de Genève, Napoléon était loin d'accepter toutes ses doctrines. Dans un extrait (daté de Valence, août 1791) du *Discours sur l'origine et les fondemens de l'inégalité de l'homme*, le jeune Napoléon a écrit à la fin de chaque paragraphe : *Je ne crois pas cela!... Je ne crois rien de tout cela!* On s'imagine le voir encore au moment où, bondissant d'impatience, il traçait ces mots. Enfin, ne pouvant plus supporter les magnifiques sophismes de Rousseau, il exprime ainsi à son tour ses opinions :

« Mes réflexions sur l'état de nature.

« Je pense que l'homme n'a jamais été errant, isolé, sans liaisons, « sans éprouver le besoin de vivre avec ses semblables. Je crois au « contraire que, sorti de l'enfance, l'homme a senti le besoin de se « trouver avec d'autres hommes, qu'il s'est uni à une femme, a choisi « une caverne qui a dû être son magasin, le centre de ses courses, « son refuge dans la tempête et pendant la nuit. Cette union s'est « fortifiée par l'habitude et par les liens des enfans; elle a pu cependant être rompue par le caprice. Je pense que dans leurs courses

« deux sauvages se sont rencontrés, qu'ils se sont reconnus à la se-
« conde entrevue et ont eu le désir de rapprocher leurs demeures. Je
« pense qu'effectivement ils se sont rapprochés, et que dans cet in-
« stant est née la peuplade naturelle. Je pense que cette peuplade a
« vécu heureuse parce qu'elle a eu une nourriture abondante, un
« abri contre les saisons, et parce qu'elle a joui de la raison et des
« sentimens naturels. Je pense que la terre a été un grand nombre
« de siècles partagée ainsi en peuplades éloignées, ennemies, peu
« nombreuses, et qu'enfin les peuplades s'étant multipliées, elles ont
« dû avoir des relations entre elles. Dès-lors la terre n'a pu les
« nourrir sans culture; la propriété, les relations suivies sont nées,
« bientôt les gouvernemens; il y a eu des échanges. . . . . .
. . . . . .
« l'amour-propre, le penchant impétueux, l'orgueil. Il y a eu des
« ambitieux au teint pâle qui se sont emparés des affaires. . . .
« Ma thèse n'est pas celle de constater cette série d'états par où ont
« passé les hommes avant d'arriver à l'état social, mais seulement de
« démontrer qu'ils n'ont jamais pu vivre errans, sans domicile, sans
« liaisons, sans autres besoins que ceux qu'éprouvaient le mâle et la
« femelle s'unissant furtivement selon la rencontre, l'occasion et le
« désir. Pourquoi suppose-t-on que dans l'état de nature l'homme
« ait mangé? C'est que l'on n'a pas d'exemples d'hommes qui aient
« existé autrement. Par une raison semblable, je pense que l'homme
« a eu, dans l'état de nature, la même faculté de sentir et de rai-
« sonner qu'il a actuellement. Il a dû en faire usage, car il n'y a
« point d'exemple que des hommes aient existé sans *usager* ces deux
« facultés. Sentir, c'est le besoin du cœur, comme manger est celui
« du corps. Sentir, c'est s'attacher, c'est aimer; l'homme dut con-
« naître la pitié, l'amitié et l'amour; dès-lors la reconnaissance, la
« vénération, le respect. S'il en eût été autrement, il serait vrai de
« dire que le sentiment et la raison ne sont pas inhérens à l'homme,
« mais seulement des fruits de la société; il n'y aurait alors point de
« sentimens et de raisons naturels, point de devoirs, point de vertu,
« point de conscience. Point de vertu! Ce ne sera pas le citoyen de
« Genève qui nous dira ceci. »

Dans cette réfutation, qui est incomplète à d'autres égards, le vice fondamental du système de Rousseau est mis à nu avec beaucoup de sens et de logique. Il fallait être Napoléon pour repousser si

vigoureusement les idées d'un écrivain qui, en 1791, régnait en maître sur l'opinion.

Toutes ces graves et sérieuses lectures avaient un but déterminé. Il paraît que parmi les ouvrages d'imagination Napoléon ne distingua que l'Arioste, qui le séduisit, et (chose bizarre!) dont il fit aussi un extrait. Bien qu'imparfaits, quelques essais poétiques jetés çà et là dans ces cahiers intéressent vivement: ils sont empreints d'une profonde mélancolie. Les recherches mathématiques y sont fort rares. Le point le plus élevé est relatif à la cycloïde : le reste ne contient que des calculs pour l'artillerie.

Ces citations sont prises un peu au hasard dans cette masse de papiers : nous ne les multiplierons pas. Sans s'arrêter davantage aux détails, et considérant ces documens dans leur ensemble, on en peut tirer des conséquences importantes. On voit d'abord que Napoléon, comme Michel-Ange, comme Newton, comme tous les plus sublimes génies, a dû obéir à cette loi de l'humanité qui veut qu'on ne puisse rien faire de grand sans de grands efforts. Malgré sa supériorité, il a dû longuement étudier les matières dans lesquelles il se montra maître plus tard. Personne n'a plus travaillé que lui, et pendant plusieurs années il n'a cessé de lire et de méditer les ouvrages les plus profonds. Si il a eu des idées si nettes sur la législation, sur les finances, sur l'organisation de la société, ces idées ne sont pas sorties spontanément de son cerveau. Il a recueilli sur le trône les fruits des longs travaux du pauvre lieutenant d'artillerie. Il s'est formé par les moyens les plus propres au développement des hommes supérieurs, par le travail, par la solitude, par la méditation et par le malheur : nourriture des ames fortes et des grands esprits. L'exemple de Paoli a jeté dans son cœur le germe d'une noble émulation : plus tard la révolution lui a offert un champ vaste et brillant; mais sans cette révolution Napoléon se serait toujours distingué, car les caractères comme le sien saisissent la fortune, et n'en sont pas les esclaves. Son esprit peu cultivé et le manque d'éducation auraient pu l'arrêter, si le caractère, qui supplée à tout, ne l'avait soutenu. On ne pourra plus dire que c'est le hasard qui l'a élevé. Lorsqu'après sept ans de retraite, Napoléon parut pour la première fois sur la scène du monde, il renfermait déjà tous les germes de sa future grandeur. Rien n'a été fortuit chez lui; il a dû toujours lutter, et le succès n'a pas toujours couronné ses efforts. Ce n'est pas le hasard qui l'a porté à Toulon, car Napoléon ne laissait échapper au-

cune occasion de se faire connaître. Un ministre célèbre était-il rappelé au pouvoir, le jeune officier lui adressait un mémoire sur les affaires de son île. Le gouvernement voulait-il changer l'organisation militaire de la Corse, Napoléon accourait, au risque de perdre sa place. Partout il donnait une haute idée de son caractère; et lorsque ses tentatives étaient inutiles, il retournait à Seurres ou à Valence méditer dans la retraite. Désormais on ne pourra plus, comme on l'a fait jusqu'ici, retrancher ces sept années de la vie de Napoléon. Elles devront compter au contraire parmi les plus belles et les plus fortes de cette vie de prodiges. Il ne sera plus permis d'attribuer à la *fatalité* son élévation.... Et pourtant combien de fois, en parcourant ces papiers, n'est-on pas frappé des plus singulières coïncidences de dates et de faits! Dans un cahier de géographie écrit entièrement de la main de Napoléon, et qui n'est pas achevé, on trouve à la fin ces mots, qui paraissent renfermer la plus extraordinaire des prédictions!

Sainte-Hélène, petite île.

C'est là que l'empereur devait terminer sa géographie!

G. Libri.

FÉERIES.

I.

LES NYMPHES ET LES FÉES.

Fille d'une Suissesse et d'un père Ecossais,
Née en Plœ-meûr au temps où, moi, je grandissais,
Nos trois pays rivaux, Suisse, Ecosse, Bretagne,
Ont soufflé dans ton cœur l'air frais de la montagne.
Lorsque tes grands yeux clairs brillent si doucement,
On pense à l'eau d'azur qui roule au lac Léman.
Il est près de la Clyde, il est sur la colline
Un bouleau, jeune aussi, que chaque brise incline.
Ton front prêt à rougir sitôt qu'on a parlé,
C'est la fleur rose au bord du fleuve Ellé.

J'ai vu, j'ai vu passer les nymphes et les fées,
Blanches filles de l'Ouest, brunes filles du Sud;
Je compterais plutôt les vagues de Ker-Lud (1),

(1) Ville du roi Lud (Londres).

Ou les brises du soir dans Tibur étouffées.

Il m'en souvient, ce fut dans l'île Procida
Qu'un soir je vis entrer Maria-Agatha,
Pour me faire admirer, fille encore enfantine,
Sur son corset doré sa robe levantine :
De peur de trop la voir, je détournais les yeux.
Mais quel air de chrétienne, oh! quel air sérieux,
Quand, passant au milieu d'une belle jeunesse,
Le dimanche matin elle vint de la messe!
Ce charmant souvenir dans mon ame est resté,
Marie-Agathe, et mes vers l'ont chanté.

J'ai vu, j'ai vu passer les nymphes et les fées,
Blanches filles de l'Ouest, brunes filles du Sud;
Je compterais plutôt les vagues de Ker-Lud,
Ou les brises du soir dans Tibur étouffées.

Comme je traversais le ruisseau de Ker-lorh,
Anna, sur un talus semé de boutons d'or,
Joyeuse et s'enivrant de la belle nature,
Chantait le mois d'avril et chantait la verdure.
Pour boire au clair ruisseau s'arrêta mon cheval,
Et j'aspirai la voix pure comme un cristal.
Je ne m'étonne plus, fille heureuse de vivre,
Si l'écolier Loïc s'ennuie avec son livre,
Et si, quand vous chantez seule parmi les fleurs,
Sur son cahier on voit tomber ses pleurs.

II.

MORGANA.

Italie.

UN PATRE.

« Debout, mes bons seigneurs! c'est assez pour Morphée!
Allons voir Morgana la fée,
Sur un char de vapeurs avec l'aube arrivée (1).

Chaque été, prenant son essor,
Légère, elle s'en vient des brumes de l'Arvor
Bâtir ici ses palais d'or.

Au pâtre de Reggio si vous tardez à croire,
Gravissons le haut promontoire :
Là nous verrons la fée et dans toute sa gloire.

Que de monde! ouvrez bien les yeux :
Le prodige veut naître, et déjà des flots bleus
S'étend le miroir onduleux.

Place au pâle étranger! car peut-être Morgane,
(Comme au pasteur notre Diane)
Un soir, lui dévoila sa beauté diaphane?

UN VOYAGEUR.

Non! — Pourtant d'aïeul en aïeul,

(1) Mor-gana, *fille de la mer*. — C'est à cette fée armoricaine que le peuple attribue, en Calabre, le curieux phénomène de réfraction qui se voit souvent dans le détroit de Messine.

Comme un saint talisman que l'aîné portait seul,
Mon nom me faisait son filleul.

Enfant, j'errai long-temps aux féeriques royaumes,
M'enivrant de couleurs, d'arômes :
Hélas! je suis encore un chasseur de fantômes!

Oh! le caprice est mon vainqueur;
Sujet d'un bon Génie ou d'un Esprit moqueur,
Je cède aux rêves de mon cœur.

LE PATRE.

Regardez! regardez! docte magicienne,
Sur la vague sicilienne,
La fée a commencé son œuvre aérienne.

Ah! voyez sous les doigts divins
S'entasser les côteaux sillonnés de ravins...
J'entends frissonner les sapins!

UN ARTISTE.

L'amour grossier des champs, ô pâtre, te fascine!
Œuvre de Morgane ou d'Alcine,
Cet amas de châteaux splendides, c'est Messine.

LE VOYAGEUR.

Moi, je vous dis : c'est Bod-cador!
Val qu'Arthur remplissait des appels de son cor,
Où dans la nuit il chasse encor.

C'est la tour de Léon, c'est un pic de Cornouailles,
Elven couronné de broussailles :
Mon cœur, voici Carnac, le champ des funérailles!

O bonne fée, à mon retour

Sur nos grèves à toi, dès le réveil du jour,
Une belle chanson d'amour!

Pour tes fils d'Occident, ô toi qui recomposes
Un pays dans les vapeurs roses,
Et sous l'ardent midi charmes leurs cœurs moroses! »

Courbé par ses réflexions,
Un savant écoutait : « Ah! dit-il, épargnons
Leur beau miroir d'illusions ! »

III.

LE MANOIR.

Dans un champ druidique et près d'un ravin noir
De la noble héritière on voyait le manoir;
Et goules et dragons tout cuirassés d'écailles,
Salamandres en feu s'élançant des murailles,
Paladins l'arme au bras, défendaient ce castel
Digne du vieux Merlin et du bon prince Hoel.
Je vins, et, détachant la mousse jaune et morte,
J'écrivis ces deux vers au-dessus de la porte :
« La fée Urgèle en une nuit
« De sa quenouille m'a construit. »

O féerique manoir! A la source prochaine
Une fille chantait le soir au pied d'un chêne,
Et d'un gosier si clair qu'il semblait d'un oiseau
Soupirant ses amours sur le bord du ruisseau.
De retour à la source au lever de l'aurore,

J'ouis une voix douce et qui chantait encore:
Je dis: « La belle enfant est là près du buisson,
Et, ses fuseaux en main, répète sa chanson! »
Eh non! ce n'était plus la fille jeune et blanche,
Mais un joyeux bouvreuil sautillant sur la branche.

— « Ah! me dit un berger, aux sentiers du manoir
Ne rôdez pas ainsi le matin et le soir!
Dans un cercle magique, ici, la châtelaine
File comme une fée et chante à perdre haleine.
Hélas! ces froids cailloux autour d'elle rangés
Sont, dit-on, des amans que son art a changés!
Ne vous arrêtez pas près du Cercle-de-pierres (1),
Ou l'amour par degrés troublera vos paupières;
La chanteuse prendra votre ame, et sans pitié
Près d'elle vous tiendra morne et pétrifié! »

A. Brizeux.

(1) *Crom-lec'h*, sanctuaire druidique.

QUESTION

ANGLO-CHINOISE.

LETTRES DE CHINE.

N° II.

Je vous ai dit, monsieur, dans ma première lettre, quelle est mon opinion sur la portée morale et politique de la guerre anglo-chinoise. J'entrerai aujourd'hui dans quelques détails sur les évènemens qui se sont passés depuis le commencement de la crise. Quelques-uns de ces détails vous ont été donnés par les journaux; mais, en revenant sur des faits déjà connus, j'ai pris soin de les coordonner, de les rassembler dans une narration rapide.

Le 10 mars 1839, le commissaire impérial Lin arriva à Canton. Avant même de se rendre dans cette ville, il avait donné l'ordre d'arrêter un certain nombre d'officiers, de soldats et d'agens de police. Il voulait dès-lors faire pressentir quelle serait la ligne de conduite qu'il se proposait de suivre. Peu après son arrivée, les hanistes demandaient aux étrangers un état de leurs armes offensives et défensives. Le 18 mars parut la première proclamation de Lin; elle était telle qu'elle dut alarmer singulièrement la population étrangère de Canton : c'était la première fois que la menace était aussi directe et aussi formelle. On sentit que le gouvernement chinois abandonnait à la fin son système de temporisation et de dédaigneuse bonté. Dans cette procla-

mation, Lin fait une pompeuse énumération des faveurs prodiguées par la céleste dynastie aux étrangers; il leur reproche leur ingratitude, il annonce qu'il est revêtu de pouvoirs irresponsables. « Mais, dit-il, je me rappelle que vous êtes des hommes venus de contrées lointaines, et que jusqu'à présent vous n'avez pas connu toute la sévérité de nos lois. Aujourd'hui je vous les explique clairement, ne voulant pas vous égorger sans vous avoir préalablement bien et dûment avertis. » Il somme alors les étrangers de délivrer aux officiers du gouvernement tout l'opium qu'ils ont en leur possession : on n'en doit pas soustraire un seul atome. Ensuite, les étrangers devront signer un document par lequel ils s'obligeront à défendre à leurs navires d'apporter de l'opium en Chine, sous peine de voir tout leur chargement confisqué et l'équipage mis à mort. « Mais, ajoute Lin, si vous ne vous corrigez pas, et si vous ne vous repentez pas, si le gain continue à être votre seul objet, alors ce n'est pas seulement par la majestueuse présence de nos troupes et de nos immenses forces de terre et d'eau que nous pourrons vous faire disparaître de la surface de la terre; nous n'aurons qu'à dire au bas peuple de se lever, et le bas peuple suffira pour vous exterminer. »

C'était là, il faut l'avouer, une menace atroce et dont on chercherait en vain un exemple dans les annales des nations civilisées; mais nous sommes en Chine, dans un pays dont toutes les idées sont opposées aux nôtres. Ne croyez pas, d'ailleurs, que l'intention de Lin fût de pousser les choses jusqu'à une aussi cruelle extrémité.

Toujours est-il que la proclamation du commissaire impérial produisit l'effet qu'il en attendait. De fréquentes réunions d'étrangers eurent lieu; on y discuta le pour et le contre sur la livraison de l'opium avec toute l'attention que méritait un sujet si important.

Le 19 mars parut un édit du *hoppo* (directeur de la douane) défendant aux étrangers de quitter Canton pour descendre à Macao pendant le séjour du commissaire impérial à Canton, et jusqu'à ce que l'affaire de l'opium fût terminée. Lin voulait ainsi retenir tous les étrangers sous le coup de sa menace; il craignait qu'ils n'abandonnassent leurs propriétés de Canton entre ses mains pour sauver leur opium, dont il savait que la plus grande partie était à bord des navires entreposeurs mouillés à Lintin.

Les négociations qui précédèrent la livraison de l'opium durèrent plusieurs jours, pendant lesquels on vit se succéder de nombreux incidens. Howqua, le chef des hanistes, et un autre de ses confrères se présentèrent devant la chambre de commerce une chaîne au cou, et annonçant que, si l'opium n'était pas livré le lendemain matin, ils seraient décapités sans miséricorde. En même temps, un officier du commissaire impérial vint signifier à M. L. Dent, un des principaux et des plus honorables négocians anglais, l'ordre de paraître devant son excellence. M. Dent, après avoir pris l'opinion des autorités étrangères et de ses compatriotes, dut trouver plus d'un motif à faire valoir pour ne pas se rendre à l'injonction du commissaire impérial.

Le 24 mars, M. Elliot, apprenant le danger qui menaçait ses compatriotes, vint de Macao à Canton, poursuivi jusqu'au seuil du consulat anglais par les bateaux du gouvernement chinois. Le pavillon britannique fut immédiatement arboré, et les étrangers se réunirent de nouveau dans la salle du consulat d'Angleterre. Là, M. Elliot énuméra les diverses raisons par lesquelles il cessait d'avoir confiance dans la justice et la modération du gouvernement chinois. Ces raisons étaient évidentes depuis long-temps. L'exécution d'un vendeur d'opium devant les factoreries avait été un avertissement assez direct. Les nouvelles mesures et les menaces de Lin devaient suffire d'ailleurs pour asseoir les convictions de tous à cet égard. M. Elliot termina son allocution en suppliant les étrangers, de quelque nation qu'ils fussent, de se considérer comme ne formant plus qu'une seule famille. Il leur dit que désormais ils ne devaient plus avoir qu'une seule volonté, celle de résister avec modération et sagesse aux mesures d'intimidation par lesquelles le commissaire impérial voulait les obliger à faire des concessions inadmissibles.

Le soir du même jour, les domestiques chinois reçurent l'ordre de quitter les factoreries, et il fut défendu aux habitans de vendre des provisions aux étrangers, de quelque nature qu'elles fussent. Les hommes de peine des divers *hongs* (magasins chinois), armés de boucliers, d'épées, de lances et de massues, et un détachement de troupes occupèrent la place devant les factoreries. Une ligne formidable de bateaux s'amarra le long du quai.

Le 25 et le 26, les Chinois s'emparèrent de toutes les embarcations étrangères et les traînèrent jusqu'au milieu de la place. Le commissaire Lin prenait ses mesures en homme qui ne veut pas laisser échapper sa proie. Les étrangers (et, avec eux, le surintendant anglais et le consul américain) furent dès-lors prisonniers à Canton. Les mesures adoptées par Lin étant considérées aujourd'hui comme le principal motif de la guerre, il est nécessaire que j'entre à ce sujet dans quelques détails.

Lin publia, le 26 mars, une curieuse proclamation pour recommander aux étrangers la livraison de l'opium. Cette proclamation est divisée en quatre points, dont chacun est traité très longuement :

« 1° Vous devez vous hâter de livrer l'opium, en vertu de la raison que le ciel a donnée à chacun de nous.

« 2° Vous devez livrer l'opium immédiatement, en vertu de l'obéissance que vous devez aux lois du pays.

« 3° Vous devez livrer l'opium immédiatement, en vertu de vos sentimens comme hommes.

« 4° Vous devez livrer l'opium immédiatement, parce que vous ne pouvez faire autrement. »

Le 27 mars au matin parut une circulaire de M. Elliot aux sujets anglais résidant ou plutôt emprisonnés à Canton. Les journées précédentes avaient porté conseil; on sentait que l'obéissance était devenue une nécessité. Cette circulaire étant la pièce principale à l'appui des réclamations des négocians

qui, à la requête du plénipotentiaire anglais, délivrèrent leur opium, je vais en donner une traduction complète :

CIRCULAIRE AUX SUJETS ANGLAIS.

« Nous, Charles Elliot, surintendant en chef du commerce et des sujets anglais en Chine, aujourd'hui forcément retenu par le gouvernement de cette province, conjointement avec les négocians de ma nation et ceux des autres nations qui ont ici des établissemens, manquant de toute nourriture, privés de nos domestiques et sans communication avec nos pays respectifs (malgré ma demande officielle d'être mis en liberté pour pouvoir agir sans contrainte), avons actuellement reçu l'ordre du haut commissaire, transmis directement à nous, sous le sceau des honorables officiers de la ville, de livrer entre ses mains tout l'opium possédé par mes compatriotes.

« En conséquence, nous, ledit surintendant en chef, ainsi forcé par des raisons importantes et qui intéressent la vie et la liberté de tous les étrangers qui sont aujourd'hui présens à Canton, et par d'autres causes non moins graves, nous ordonnons à tous les sujets de sa majesté actuellement à Canton, et les requérons, au nom du gouvernement de sa majesté britannique, de livrer entre nos mains, pour le service du gouvernement de sa majesté, pour être remis au gouvernement chinois, tout l'opium qui leur appartient, et tout l'opium, propriété anglaise, qui est sous leur contrôle respectif, de placer sous ma direction immédiate toutes les embarcations et tous les navires anglais engagés dans le commerce d'opium, et de m'adresser, sans délai, une note cachetée de tout l'opium, propriété anglaise, qu'ils possèdent respectivement; et nous, surintendant en chef, *nous nous rendons actuellement, sans réserve et de la manière la plus absolue, responsable nous-même et au nom du gouvernement de sa majesté britannique, envers tous sujets de sa majesté et chacun d'eux, pour la livraison entre nos mains de tout l'opium propriété anglaise, pour être remis au gouvernement chinois; et nous, ledit surintendant en chef, prévenons en outre spécialement tous les sujets de sa majesté aujourd'hui à Canton, propriétaires d'opium ou chargés de la réalisation d'opium, propriété de sujets anglais, que s'ils manquent à livrer ledit opium à six heures, ce jour ou auparavant, nous, ledit surintendant en chef, les prévenons et leur déclarons, par les présentes, que le gouvernement de sa majesté sera entièrement libre de toute espèce de sujétion ou de responsabilité relativement audit opium, propriété anglaise.*

« Et il doit être spécialement entendu que la preuve que l'opium est propriété anglaise, et l'évaluation dudit opium qui me sera livré en vertu de cet avis, seront déterminées d'après des règles et de la manière qui seront ultérieurement fixées par le gouvernement de sa majesté.

« Donné, sous notre signature et notre sceau officiel, à Canton, en Chine, le vingt-septième jour de mars 1839, à six heures du matin.

« L. S. — Signé, CHARLES ELLIOT,
« Surintendant en chef du commerce et des sujets anglais en Chine,

« Pour copie conforme,
EDWARD ELMSLIE,
« Secrétaire et trésorier de la surintendance. »

Je ne pousserai pas plus loin cet examen des documens publiés de part et d'autre pendant les quelques jours qui s'écoulèrent entre l'arrivée de Lin et la livraison entre ses mains des 20,283 caisses d'opium. La circulaire du capitaine Elliot exprime l'opinion d'un seul homme. Nous aurons à discuter jusqu'à quel point le gouvernement anglais peut être engagé par l'acte de son agent.

On a beaucoup blâmé M. Elliot, en Chine et en Angleterre, d'avoir cédé aux exigences du commissaire impérial, tandis que d'autres personnes ont approuvé sa conduite. Probablement, une fois le danger passé, et surtout quand la décision du gouvernement anglais de ne pas faire payer au trésor les traites émises par son représentant fut connue, on se livra à plus d'une réflexion qui, le 27 mars, eût paru tout-à-fait intempestive. Peut-être y a-t-il eu panique, mais il faut avouer que rarement une panique a été plus justifiable.

Le 29 mars, avant la livraison de l'opium et quand les pourparlers continuaient encore, Lin, en réponse à une adresse de M. Elliot, dans laquelle celui-ci se plaignait de son emprisonnement et de celui des étrangers, semble vouloir se justifier de cette mesure.

« Cette pétition, dit-il, parle d'une vigilance sévère comme d'un véritable emprisonnement, ce qui est encore plus risible. Je trouve que, depuis le 18 mars, jour auquel mes ordres furent donnés aux étrangers, jusqu'au 24, époque à laquelle vous êtes venu à Canton dans un bateau, et, cette même nuit, avez tenté d'enlever Dent et de vous cacher avec lui, chaque chose est restée comme à l'ordinaire. Ce ne fut qu'après votre arrivée que des croiseurs stationnèrent pour examiner et observer tous ceux qui entraient et sortaient. Quant aux *compradores* (majordomes), ils sont, de fait, des Chinois traîtres, qui vous auraient suggéré les moyens de vous cacher et de fuir. Pouvait-on s'abstenir de vous les enlever? Et hier, quand vous m'avez déclaré quel est le montant de l'opium, je vous ai accordé une récompense consistant en divers articles de nourriture. Est-ce ainsi qu'on traite jamais des prisonniers? »

Lin montra, pendant tout le temps que dura cette transaction, une énergie, une fermeté qui eussent fait honneur à un administrateur européen. En vain plusieurs étrangers réclamèrent-ils leur liberté en représentant qu'ils

n'avaient jamais été engagés dans le commerce de l'opium; il leur répondit qu'il reconnaissait la justice de leur réclamation, mais qu'il ne pouvait, pour une ou deux exceptions, compromettre le résultat d'une mesure générale aussi importante; que ceux qui n'étaient pas coupables devaient employer tous leurs efforts pour persuader aux autres que l'obéissance était devenue un devoir.

En même temps que le gouvernement chinois châtiait avec tant de sévérité les trafiquans d'opium, il cherchait à assurer dans l'avenir la cessation de ce commerce; il exigeait que les étrangers signassent le contrat dont j'ai parlé, et par lequel ils s'engageaient, sous des peines sévères, à empêcher l'importation de l'opium en Chine. Les consuls américain et hollandais furent appelés devant le *kwang-choo-foo* (préfet de Canton), qui mit en œuvre toutes les ruses que peut fournir le langage (et Dieu sait que les Chinois pratiquent ces ruses avec une supériorité rare) pour obtenir qu'ils signassent l'engagement, au nom de leurs concitoyens; mais les consuls résistèrent courageusement aux insinuations comme aux menaces, alléguant qu'il n'était pas en leur pouvoir d'engager à un aussi haut degré la responsabilité de leurs concitoyens.

Déjà, le 27 mars, la corporation anglaise avait fait connaître au commissaire impérial sa résolution de se conformer aux ordres du gouvernement chinois; elle s'était solennellement engagée à ne plus faire le commerce d'opium et à renoncer à toute tentative pour l'introduire en Chine.

Enfin, M. Johnston, second surintendant du commerce anglais en Chine, reçut la permission de quitter Canton pour aller à Macao et à Lintin, dans le but de forcer les capitaines des navires stationnant dans ces parages à livrer la quantité d'opium nécessaire pour compléter les 20,283 caisses promises par M. Elliot. Ce fut la colombe de l'arche, et les prisonniers, encore sous l'impression de leurs terreurs passées, attendirent avec impatience les résultats de son voyage.

Il était douteux que les capitaines des navires stationnés dans les eaux extérieures de la rivière, à Lintin, à Macao, et complètement à l'abri du danger qui menaçait leurs compatriotes, voulussent se soumettre à des pertes pour lesquelles ils pouvaient, en quelque sorte, se considérer comme responsables. Toutefois les ordres de leurs consignataires, tous emprisonnés à Canton, l'ordre collectif de M. Elliot, et, plus que tout le reste, un sentiment d'humanité qu'on ne peut assez louer, firent taire tous les scrupules et toutes les craintes.

Le 5 mai, une grande partie de l'opium ayant été livrée, la permission fut donnée aux étrangers de quitter Canton, à l'exception de seize d'entre eux qui, dans l'opinion des autorités chinoises, étaient plus coupables que les autres, quoique plusieurs des prisonniers inscrits sur cette liste de proscription fussent purs de toute participation au commerce d'opium.

Peu à peu les Chinois se relâchèrent de la rigueur qu'ils avaient déployée contre les étrangers; ils leur rendirent leurs domestiques, ils leur laissè-

rent un peu plus de liberté; enfin, le 12 mai, la permission de s'éloigner du théâtre de leurs souffrances fut accordée aux seize prisonniers, avec l'injonction formelle de quitter la Chine immédiatement.

Le 19 mai, M. Elliot, qui, du reste, n'avait pas voulu quitter Canton avant que le dernier de ses compatriotes s'en fût éloigné, publia une proclamation par laquelle il enjoignait à tous navires anglais, destinés pour Canton, de ne pas s'approcher de ce port; il recommandait à tous les capitaines, subrécargues, pilotes et autres, d'obéir à cet ordre. En y manquant, ils mettraient, disait-il, en danger la vie, la liberté et la propriété des sujets anglais, ainsi que les intérêts de la couronne, et compromettraient la justice de leurs réclamations à venir. M. Elliot prévenait, en outre, les capitaines, subrécargues et pilotes, que toutes réclamations faites pour dommages soufferts en désobéissance à son ordre seraient repoussées par le gouvernement de sa majesté britannique. M. Elliot pensait, sans doute, que, dans la situation actuelle des affaires, toute relation commerciale ou politique avec le gouvernement chinois devait cesser, jusqu'à réception d'ordres ultérieurs du gouvernement anglais. Il ne songeait pas que le premier intérêt de l'Angleterre est son commerce, et que cette mesure, toute justifiable qu'elle fût dans la circonstance où elle était prise, allait porter à ce grand intérêt national un coup sensible, en mettant, pour un temps plus ou moins long, entre les mains des Américains et des autres nations neutres, l'immense mouvement d'affaires anglaises qui, dans cette saison surtout, se portent vers la Chine.

Enfin, le 23 mai, M. Elliot annonça publiquement qu'il quitterait Canton le lendemain, à 11 heures du matin, engageant à partir avec lui les personnes qui avaient été retenues jusqu'alors par les ordres du gouvernement chinois.

Avant de s'éloigner, les marchands anglais rédigèrent une adresse qui fut envoyée à lord Palmerston; ils rendaient compte au ministre des affaires étrangères des évènemens qui venaient d'avoir lieu, demandant, pour le commerce anglais en Chine, la haute protection du gouvernement. Cette adresse se terminait ainsi :

« En résumé, il ne nous reste qu'à faire sentir à votre excellence et au gouvernement de sa majesté combien il est important que la justice de nos réclamations au sujet de l'opium que nous avons livré pour le service de sa majesté, soit immédiatement reconnue, et la nécessité absolue et pressante d'asseoir le commerce général des sujets anglais en Chine sur des bases sûres et permanentes. »

Le 4 juin, les 20,283 caisses d'opium, livrées par le surintendant anglais, furent vidées dans une immense fosse et mêlées avec de la chaux vive, sous les yeux de Lin, du gouverneur et du sous-gouverneur de Canton et des principales autorités. En ce jour fut consumée une valeur de 12 à 15 millions de francs de propriété anglaise.

La conduite de Lin fut hautement approuvée à Pékin : il fut nommé gouverneur des deux provinces Cheekeang et Keang-lee, le gouvernement le plus important de l'empire après celui du Pechele, dans la circonscription

duquel est Pékin. Ainsi finit le premier acte d'un drame dont personne, jusqu'à ce jour, ne peut deviner le dénouement.

Avant d'aller plus loin, il n'est peut-être pas inutile de placer ici quelques observations sur le refus du gouvernement anglais de ratifier les dispositions prises par le capitaine Elliot, lors de la livraison faite à cet agent des 20.283 caisses d'opium. La question peut être considérée sous deux points de vue. Le gouvernement anglais est-il responsable des actes de son agent? M. Elliot tenait son autorité directement du gouvernement anglais; il était surintendant du commerce britannique en Chine, ce qui équivalait à peu près au titre de consul-général. Les sujets anglais lui devaient-ils obéissance dans une circonstance qui intéressait si hautement toute la communauté? En répondant affirmativement à ces deux questions, on pourrait regarder la responsabilité du gouvernement anglais comme compromise; le capitaine Elliot avait exigé la livraison de tout l'opium existant à Canton, il avait demandé cet opium pour le service de sa majesté britannique, et comme devant être remis au gouvernement chinois. L'honneur du gouvernement anglais paraîtrait intéressé au paiement de la dette contractée en son nom par le surintendant anglais. Mais, si l'on considère que le commerce d'opium est un commerce de contrebande, toujours exposé à mille dangers, dont le plus imminent est la saisie de la marchandise; que, dans un trafic de cette nature, toutes les chances doivent être habilement calculées; qu'en payant les traites émises par le capitaine Elliot, le gouvernement anglais semblerait admettre qu'il considère le commerce d'opium comme un commerce légal, et qu'en suivant une pareille marche, il serait difficile de calculer jusqu'où pourrait s'étendre la responsabilité qu'il assumerait; si on considère, en outre, que chacun, dans cette occasion, a dû faire un sacrifice pour sauver sa vie, qu'il croyait menacée; que, si la perte a été plus forte pour quelques négocians anglais que pour d'autres, c'est qu'ils étaient engagés plus avant dans un commerce condamné par les lois du céleste empire, alors on retombe dans le doute. Les propriétaires de l'opium saisi objectent, pour leur défense, que cette marchandise leur avait été livrée par la compagnie des Indes, qui en a le monopole; que la compagnie connaît parfaitement la nature du commerce de l'opium, et l'usage auquel l'opium vendu par elle est destiné, que ce commerce a été sanctionné par des discussions au parlement. Il reste à décider d'abord jusqu'à quel point la compagnie est responsable des marchandises vendues et livrées par elle à Calcutta et à Bombay, si sa responsabilité ne s'arrête pas à la livraison, et ensuite si le gouvernement anglais est réellement engagé par les actes commerciaux de la compagnie des Indes.

Le commerce de l'opium présente un autre argument en sa faveur, et prétend que le gouvernement anglais, ayant approuvé la conduite du capitaine Elliot, ne peut refuser sa sanction aux billets tirés par cet agent. Pour moi, je pense que le cabinet britannique peut avoir donné son approbation à la conduite politique du capitaine Elliot, et qu'il peut même avoir reconnu bonne la

mesure par laquelle le surintendant a exigé la livraison de tout l'opium arrivé dans la rivière de Canton, afin de sauver à la fois la vie des détenteurs de cette marchandise prohibée, et celle des autres négocians anglais, parmi lesquels plusieurs n'avaient jamais pris part à ce trafic. Mais de cette approbation des actes du capitaine Elliot, il ne s'ensuivrait pas que le cabinet britannique ait dû regarder le paiement des lettres de change tirées par cet agent comme obligatoire. C'est sous ce point de vue que ce cabinet a sans doute considéré la question, car il s'est refusé jusqu'à présent à donner des ordres pour le paiement, par la trésorerie, des dispositions du capitaine Elliot.

Quant à la légalité des mesures prises par le gouvernement chinois pour protéger la nation contre l'envahissement d'une drogue pernicieuse, c'est un point que j'ai déjà traité dans ma première lettre, et je n'y reviendrai pas. Le tableau suivant, que j'extrais d'un ouvrage anglais de M. Slade sur les évènemens dont je viens de parler, ouvrage qui m'a fourni des renseignemens précieux, vous fera voir combien cette question devenait importante pour le gouvernement chinois, et combien, d'un autre côté, le commerce d'opium devait offrir d'avantage aux personnes qui s'y livraient, et même à la compagnie des Indes. Après avoir jeté les yeux sur ce tableau abrégé, vous ne vous étonnerez plus de la sévérité déployée d'une part, et de l'obstination si long-temps manifestée de l'autre.

ANNÉES.	CAISSES.	VALEUR EN FRANCS.
1795.	1,070	2,059,750
1800.	3,224	6,206,200
1805.	2,131	4,102,175
1810.	3,592	6,914,600
1815.	2,723	5,241,775
1820.	3,591	6,912,675
1825.	8,690	18,928,250
1826.	10,916	24,125,200
1827.	11,845	26,059,000
1829.	15,542	34,192,400
1832.	21,605	53,472,375
1834.	21,785	53,917,850
1837.	31,836	106,170,000
1839.	44,000	112,750,000

En 1821, l'opium de Malwa commence à figurer dans les importations en Chine; les caisses de Malwa importées en 1837 s'élevaient à plus de 18,000, c'est-à-dire à plus de la moitié de l'importation totale de l'opium.

En 1837, les revenus que la compagnie des Indes, qui a le monopole de la culture du pavot, retira de la vente de l'opium, s'élevèrent, en augmentant de 30 pour 100 l'évaluation du prix de revient, à 66,425,779 fr., et, en adoptant pour base l'évaluation ordinaire, à 89,252,512 fr.

Ce revenu est calculé sur la vente de 16,916 caisses d'opium vendues

en 1837 par la compagnie, et provenant des provinces de Patna et Bénarès. Il faut y ajouter environ 6,000,000 de fr. produits par un droit de 125 roupies par caisse, prélevé sur chaque caisse d'opium de Malwa qui est embarquée à Bombay.

Je n'ai parlé que du bénéfice fait par la compagnie. Il est assez grand pour justifier la répugnance qu'elle montre à abandonner une branche aussi riche de revenus. Ce sacrifice deviendrait d'ailleurs inutile, car l'opium de Malwa se transporterait à Damaun et dans les autres comptoirs portugais, d'où il était embarqué lorsque la compagnie, en élevant les droits de transit, cherchait à monopoliser dans le port de Bombay comme à Calcutta les avantages de l'exportation de la denrée prohibée. La production de l'opium de Malwa augmenterait à mesure que diminuerait celle de l'opium du Bengale. En 1837, l'opium de Malwa introduit en Chine s'éleva, comme je viens de le dire, à plus de 18,000 caisses : cette quantité doublerait facilement dès qu'elle aurait un marché assuré. Il y a bien d'autres terres encore sous le ciel de l'Inde qui seraient favorables à la culture du pavot. La compagnie peut-elle d'ailleurs se passer de ce revenu? Je ne le crois pas. Or, toutes les autres raisons se taisent devant celle-là.

Je vous ai parlé, dans ma première lettre, de tous les avantages que le commerce anglais retire du trafic de l'opium; ils égalent au moins ceux de la compagnie des Indes. L'abandon du commerce d'opium serait donc pour l'Angleterre une perte annuelle de 120 ou 150 millions de fr. Ajoutez à cette perte toutes celles qui en seraient la conséquence, car les diverses branches d'un commerce spécial sont, pour ainsi dire, solidaires l'une de l'autre; elles se prêtent un mutuel appui, et si l'une d'elles vient à manquer, toutes les autres doivent presque toujours s'en ressentir. Ainsi, la vente de l'opium couvre à peu près l'achat des thés que l'Angleterre exporte annuellement de Chine. Les cotons de Bombay et les produits des manufactures anglaises, dont la vente réunie s'élève à 70 millions de fr. environ, servent à payer les autres demandes que l'Angleterre fait à la Chine; mais il reste toujours un excédant des ventes sur les achats que les navires anglais exportent en argent *sycee*. Cet excédant s'élève annuellement à 25 ou 30 millions de fr. Or, il est évident que, si l'Angleterre n'introduisait plus d'opium en Chine, elle serait obligée, au lieu d'exporter de l'argent chinois, d'y importer 90 millions d'argent anglais, ou elle réduirait son commerce d'exportation au niveau de son importation en marchandises, ce qui diminuerait son mouvement commercial annuel de 350 à 140 millions. Cette différence de 210 millions serait une alternative plus funeste peut-être que la première.

Vous voyez qu'en pesant bien toutes ces considérations, ni la compagnie des Indes, ni le commerce britannique, ne peuvent consentir à l'abandon du trafic de l'opium. Ceux qui leur conseillent d'en venir à cette extrémité obéissent à un zèle philantropique très louable, mais ils ne calculent pas assez toutes les conséquences qu'un tel acte entraînerait infailliblement.

Je reviens, après cette digression nécessaire, au récit des évènemens. Nous

avons laissé les deux cents négocians étrangers au moment où la liberté leur fut rendue après cinquante jours d'une rigoureuse captivité. Le danger passé, toute leur attention se porta bientôt sur les immenses pertes qui devaient être pour eux la conséquence de la reddition de l'opium; les négocians anglais surtout sentirent que leur commerce en Chine était arrivé à un moment de crise qui devait lui être funeste. L'inquiétude était d'autant plus grande, qu'on n'entrevoyait pas dans l'avenir une solution satisfaisante des questions que les mesures du commissaire impérial Lin avaient soulevées. Un comité des principaux marchands avait décidé qu'il était urgent d'obéir aux injonctions de M. Elliot, qui, on le sait, avait ordonné au commerce anglais, ou du moins aux navires sous pavillon anglais, de s'éloigner de Canton pour n'y revenir que lorsqu'on aurait obtenu la réparation des insultes et des dommages qu'on avait éprouvés; le sentiment de ce qu'on avait souffert était trop vif encore peut-être pour céder tout d'un coup la place à la voix de l'intérêt. Les mots d'honneur national, de dignité, invoqués par M. Elliot, n'étaient pas non plus sans quelque puissance. On craignait aussi, en refusant d'obéir aux ordres du surintendant, de compromettre la force ou la validité des réclamations qu'on avait déjà adressées au gouvernement britannique. A cette époque, personne n'avait encore songé à désapprouver la conduite de M. Elliot. Il avait fait son devoir en homme de cœur, et on lui rendait justice.

Mais quand on vit les navires anglais s'entasser dans la rivière de Canton, quand des masses énormes de marchandises, arrivant de tous les points de l'empire britannique, et cherchant leurs débouchés habituels, furent arrêtées par les dispositions du capitaine Elliot, lorsque surtout on songea aux réclamations que feraient entendre les armateurs et les manufacturiers, aux pertes éprouvées chaque jour par suite de l'interruption du commerce, et à celles qu'auraient à supporter les correspondans d'Europe, on commença à blâmer le surintendant. On trouva qu'il s'était exagéré les dangers de la position commune à Canton; on dit hautement que Lin avait fait des menaces sans avoir l'intention de les exécuter. On reprocha à M. Elliot d'avoir pris les dispositions qu'on venait tout récemment d'adopter d'un commun accord; on nia qu'il eût le pouvoir et le droit d'arrêter le commerce anglais et de fixer la limite de son action. Le capitaine Elliot cependant avait été poussé à prendre cette mesure par des raisons dont l'importance devait être suffisamment démontrée aux négocians qui venaient de sortir de prison. Au moment même où Lin tenait les étrangers renfermés à Canton sous le coup d'une affreuse menace, le commerce d'opium, dans les petites îles qui sont situées à l'embouchure de la rivière de Canton et sur presque tous les points de la côte, se faisait par de hardis contrebandiers chinois et européens, avec une activité qui redoublait en raison même de la persécution. N'eût-il pas été imprudent, dans de telles circonstances, de mettre de nouveau en danger la vie et la fortune des citoyens anglais? N'était-il pas probable que Lin, instruit par l'expérience de son succès récent, se servirait encore, dans le même cas, des moyens de contrainte qui lui avaient si bien réussi, pour obliger le plénipotentiaire anglais

à obtenir des contrebandiers de la côte la reddition de la marchandise prohibée, comme il avait su l'obtenir des contrebandiers de Lintin et de Macao? Le capitaine Elliot sentit que tous les raisonnemens seraient inutiles vis-à-vis d'un grand nombre de ses compatriotes, et que l'appât du gain serait pour eux plus fort que la crainte du danger. La majorité des négocians l'avaient senti comme lui; mais il n'est pas dans la nature humaine d'assumer sur soi la responsabilité des fautes commises, on cherche toujours à les faire peser sur d'autres. Aussi, dès le moment où le commerce anglais en Chine commença à voir clairement sa position et ses pertes, M. Elliot ne compta-t-il que bien peu d'amis parmi ces mêmes hommes qui naguère le regardaient comme un sauveur.

Il paraîtrait, à en croire les documens que j'ai sous les yeux, qu'après la livraison de l'opium, le commissaire impérial donna à entendre qu'il n'était pas éloigné de permettre la reprise des affaires. La pièce où Lin fait part de cette condescendance est conçue, comme tous les documens des autorités chinoises, en termes très pompeux; il est ému de compassion, dit-il, pour les hommes qui sont venus de si loin et dont les pertes sont si considérables; il parle de l'inépuisable bienveillance de la céleste dynastie. Il ne fait qu'effleurer l'objet principal de cette proclamation, il semble qu'il n'y prenne qu'un médiocre intérêt; mais les personnes qui connaissent le langage officiel de l'empire sont habituées à discerner le véritable esprit des documens sous cet amas de phrases dont les Chinois ne sont jamais si prodigues que quand il s'agit d'obtenir une chose avantageuse. Du reste, vous aurez pu vous assurer, par les divers documens chinois que les journaux vous ont fait connaître, qu'il est rare qu'un édit ou décret ne soit pas accompagné de sa justification.

Les négocians anglais repoussèrent les ouvertures de Lin, quoique plusieurs d'entre eux doutassent, ainsi que je l'ai dit, de l'étendue des pouvoirs du capitaine Elliot. Le surintendant anglais, dans les explications qui lui furent demandées, tint le seul langage qui lui fût permis. Il déclara qu'il n'y avait pas embargo de la rivière de Canton, car un embargo ne pouvait être qu'un acte de gouvernement, et qu'il n'était pas autorisé à prendre sur lui une aussi grande responsabilité; mais il prévenait les commerçans anglais que l'entrée de leurs navires en dedans du Boca-Tigris pourrait avoir les conséquences les plus funestes, et il enjoignait de la manière *la plus emphatique* (*enjoining in the most emphatic manner*) à tous armateurs, capitaines, subrécargues ou consignataires, de ne pas permettre qu'aucun navire anglais franchît la limite désignée jusqu'à ce que les résolutions du gouvernement de sa majesté britannique fussent connues.

La situation des négocians anglais était donc très difficile. L'immense mouvement commercial qui avait son débouché à Canton ne pouvait s'arrêter, sans qu'il en résultât pour eux et pour leurs constituans de l'Europe et de l'Inde des pertes considérables. Le gouvernement chinois leur ouvrait les portes de Canton et les appelait; aucun ordre positif de leur gouvernement ou de ses agens ne les arrêtait; des motifs déduits des circonstances passées

pouvaient seuls les retenir, et ces motifs étaient d'une gravité fort contestable pour beaucoup d'entre eux. Cependant la crainte de compromettre leurs réclamations pour l'opium livré, et d'exposer à des dangers dont la déclaration du capitaine Elliot les rendait seuls responsables les intérêts de leurs mandataires, les engagea à se soumettre aux injonctions du surintendant, et à résister à toutes les avances des autorités chinoises. Il résulta de cette décision une situation commerciale, pour ainsi dire, sans exemple.

C'est à cette époque que commença la scission entre les négocians anglais et les négocians américains. Ces derniers avaient, pour la plupart, signé l'engagement exigé par les autorités chinoises. Ils étaient retournés à Canton et y faisaient des affaires d'autant plus avantageuses qu'ils y étaient sans concurrens. Les journaux de Canton furent bientôt les organes d'une polémique qui ne fut pas toujours inspirée par l'esprit de modération et de dignité qu'on aurait pu s'attendre à voir régner dans ce débat.

Sur ces entrefaites, le 7 juillet 1839, arriva un accident qui compliqua de nouveau la situation des Anglais en Chine, et qui eut de très graves conséquences. Dans une querelle entre des matelots anglais et américains et des Chinois, un de ces derniers fut tué. La loi chinoise, qui demande vie pour vie, était bien connue : on s'efforça d'en paralyser l'action en achetant le silence des parties intéressées; mais l'accident et les transactions qui en avaient été la suite parvinrent bientôt à la connaissance des autorités supérieures. Les édits se succédèrent aussitôt. Les autorités chinoises exigeaient qu'on leur livrât le meurtrier, afin qu'il fût jugé d'après leurs lois. Elles allèrent plus loin : à défaut du meurtrier, elles demandèrent qu'on leur livrât un Européen quelconque, afin, disaient-elles, que le sang fût vengé par le sang. M. Elliot se refusa avec raison à cette étrange prétention; d'ailleurs, le coupable n'était pas connu.

M. Elliot prit, à cette époque, une détermination peut-être trop hardie; il institua à Hong-kong une cour d'assises qu'il appela cour de justice avec juridiction criminelle et d'amirauté, pour le jugement des offenses commises par les sujets de sa majesté britannique dans les pays sous la domination de l'empereur de Chine, dans les ports et hâvres de l'empire et dans les mers qui s'étendent à cent milles des côtes de la Chine.

La première séance de cette cour eut lieu le 12 août, et devant elle furent traduits les marins dénoncés comme ayant pris part aux désordres du 7 juillet. Un grand jury et un petit jury furent formés; on entendit les dépositions et la défense; l'accusation de meurtre fut écartée, mais cinq marins furent déclarés coupables d'avoir commis de très graves désordres à Hong-kong, d'avoir frappé, battu et blessé plusieurs Chinois, hommes, femmes et enfans, etc. M. Elliot prononça lui-même la sentence par laquelle ces cinq hommes furent condamnés à 500 francs d'amende et à subir la peine des travaux forcés pendant six mois dans telle prison du royaume-uni qu'il plairait à sa majesté de désigner, à dater du jour de leur écrou dans ladite prison.

Le gouvernement anglais annula toute cette procédure, et ce ne fut pas sans raison, car M. Elliot avait évidemment outrepassé ses pouvoirs; le code militaire a bien déterminé les cas où des conseils de guerre peuvent être convoqués, mais il a fixé en même temps les classes de personnes qui peuvent y être soumises. Quant à des cours judiciaires ayant pour mission de juger et de punir les crimes et délits commis par les citoyens, les hauts pouvoirs de l'état ont seuls la faculté de les instituer. La décision de M. Elliot était un dangereux précédent; il devait se borner à faire office de juge d'instruction, et, l'affaire instruite, il devait remettre les pièces et l'accusé à son gouvernement, pour que la justice de son pays lui fût appliquée.

Cependant le gouvernement de Canton, irrité par le refus de M. Elliot de livrer le meurtrier, se préparait à prendre de sévères mesures : le 7 août, une proclamation ordonna à tous les domestiques chinois de quitter immédiatement la résidence des Anglais à Macao; ordre fut donné aux marchands de comestibles de cesser d'apporter des provisions aux ennemis de la Chine, soit qu'ils restassent à Macao, soit qu'ils s'embarquassent à bord de leurs navires. Le 15, toutes ces mesures furent rigoureusement exécutées. Pendant quelques jours, les domestiques des maisons portugaises fournirent des provisions aux Anglais; mais les prix de tous les comestibles s'élevèrent considérablement, et les classes pauvres de la ville commencèrent à souffrir beaucoup. La situation des autorités portugaises de Macao était très délicate, le moment ne pouvait tarder où la justice chinoise les confondrait dans un même arrêt avec les coupables qu'elle voulait punir. Aussi, le 21 août, M. Elliot annonça-t-il publiquement aux sujets anglais qu'il lui était impossible de livrer un sujet de sa majesté britannique aux autorités chinoises, et que, ne voulant pas que les habitans de Macao fussent compromis plus qu'ils ne l'étaient déjà dans les différends de l'Angleterre avec la Chine, il prévenait ses compatriotes qu'il s'embarquerait le jour même avec sa famille. Ce jour-là, plusieurs familles anglaises quittèrent Macao avec le surintendant.

Le 24, un crime commis, dit-on, à l'instigation des autorités chinoises, vint prouver aux résidens anglais que le moment de la modération était passé. Une goëlette anglaise, faisant route de Macao pour Hong-kong, fut attaquée par des bateaux chinois, et presque tout l'équipage fut massacré.

Enfin, le 26 août eut lieu l'embarquement de la communauté anglaise. Ce fut un triste spectacle. On avait à peine eu le temps de faire les préparatifs les plus nécessaires. Des femmes, au dernier terme de leur grossesse, furent obligées de chercher un asile sur le pont mobile des navires. La rareté des provisions était déjà alarmante, et l'avenir se présentait sous de lugubres couleurs; mais ce fut une dure nécessité à laquelle on eût en vain tenté d'échapper. Le gouverneur de Macao se conduisit, dans cette circonstance, avec toute l'humanité que les Anglais avaient le droit d'attendre de lui; pourtant, que pouvait-il faire? Un simple ordre du vice-roi, en empêchant les provisions de l'intérieur d'arriver à Macao, affamait la ville. Il fallut bien céder.

Le 27 août, M. Elliot annonça qu'en l'absence de tout agent militaire porteur d'une commission de sa majesté, et en conséquence de la situation critique dans laquelle se trouvaient les sujets de sa majesté britannique en Chine, hommes, femmes et enfans, et aussi afin de prendre les précautions nécessaires pour empêcher que la flotte marchande, à Hong-kong, ne fût surprise par les Chinois, il assumait sur lui la surintendance militaire et la surintendance civile.

A cette époque, il n'y avait pas un seul navire de guerre anglais dans les eaux de la rivière de Canton. Cela paraît incroyable quand on songe que cette situation durait depuis huit mois, et que le gouvernement du Bengale aurait eu plus que le temps nécessaire pour envoyer quelques-uns des bâtimens qu'il avait sous ses ordres au secours de ses compatriotes. Du reste, on trouvera, dans la suite de ces tristes évènemens, plus d'un exemple de l'indifférence coupable ou du moins de l'incroyable négligence qui a présidé à toutes les mesures prises par le gouvernement général de l'Inde dans cette affaire, dont les résultats actuels et futurs devaient cependant avoir pour l'Angleterre et pour l'Inde anglaise une si grande importance.

Le capitaine Douglas, du navire de commerce *le Cambridge*, qui avait eu la patriotique précaution d'armer son navire en guerre à Singapour, se mit avec empressement à la disposition de M. Elliot, et jusqu'à l'arrivée de la corvette *la Volage*, on ne peut nier qu'il n'ait rendu de grands services à la communauté. Le dévouement du capitaine Douglas a été récompensé dernièrement par le gouvernement anglais, la reine l'a fait chevalier.

Cependant les provisions qu'on avait transportées à bord des navires s'épuisaient; la disette et les maladies qu'elle traîne avec elle commençaient à se faire sentir. C'était sur le territoire chinois seulement qu'on pouvait trouver les secours nécessaires, et M. Elliot se décida à employer la force pour se les procurer, si la prière était inutile. Le 4 septembre, M. Elliot et le capitaine Smith, de la corvette *la Volage*, qui venait d'arriver, se rendirent dans le cutter *la Louise*, accompagné de la goëlette *la Perle* et de quelques embarcations du *Cambridge*, au village de Kowloon, afin de s'y procurer des provisions. Les propositions amicales du capitaine Elliot furent repoussées, et il fut obligé d'attaquer les jonques de guerre qui étaient à l'ancre près du village. L'affaire devint bientôt très vive, et *la Volage* fut obligée de venir au secours de la petite flottille, qui avait épuisé ses munitions. Le résultat de ce combat fut tout-à-fait nul. Le but qu'on se proposait ne fut pas atteint, et les autorités chinoises apportèrent plus de vigueur que jamais à l'exécution des décrets qui défendaient de porter des provisions à bord des bâtimens anglais.

Le 15 septembre, un brick espagnol, *le Bilbaino*, à l'ancre dans la rade extérieure de Macao, fut brûlé par les Chinois, sous prétexte qu'il était anglais, et qu'il avait de l'opium à bord. Cet attentat éveilla la susceptibilité des autorités portugaises, qui, dès ce moment, firent garder le port de Macao par des bateaux armés. Le gouvernement de Manille, aussitôt qu'il eut connais-

sance de la destination du *Bilbaino*, envoya un agent à Macao pour réclamer des dommages-intérêts.

Le 11 septembre, le premier des nombreux blocus auxquels le port de Canton a été assujetti fut proclamé par le capitaine Smith, de la corvette *la Volage*. Ce blocus fut levé le 16 du même mois, en raison des négociations qui venaient, disait-on, de commencer entre le capitaine Elliot et les autorités chinoises.

Ce blocus, déclaré par le capitaine d'une corvette anglaise, sans aucun pouvoir de son gouvernement, était-il valide? Je ne le crois pas. Le capitaine Smith, en déclarant, de son autorité privée, le blocus de la rivière de Canton, nous semble avoir assumé sur lui une responsabilité plus grande que celle encourue par M. Elliot pour la formation de sa cour de justice, car ici des intérêts étrangers pouvaient se trouver compromis. Il aurait pu arriver que des navires de nations neutres, ne reconnaissant pas le droit du capitaine Smith, eussent voulu forcer le passage, ce qui eût placé le gouvernement anglais dans des circonstances fâcheuses, ou qu'ils eussent respecté le blocus en protestant contre sa validité et en élevant de fortes réclamations de dommages-intérêts. Un blocus, à mon avis, ne peut être déclaré que par un souverain ou par son agent revêtu de ses pleins-pouvoirs à cet effet. Un système contraire aurait les plus graves inconvéniens.

Vers la même époque, et en raison du blocus dont je viens de parler, les négocians américains adressèrent une pétition à Lin, le suppliant de permettre que leurs navires, au lieu de s'arrêter dans les eaux extérieures, suivant l'usage, pour être visités, pussent aller directement jusqu'au Boca-Tigris. Le commissaire impérial leur accorda leur demande en manifestant son étonnement de l'audace d'Elliot, qui se permettait de fermer une des entrées de l'empire céleste.

Le 20 octobre, le capitaine Elliot annonça, par une circulaire, aux sujets anglais, qu'en vertu d'un arrangement entre le haut commissaire, le gouverneur de Canton et lui, le commerce serait ouvert en dehors du Boca-Tigris. L'ancrage des navires fut fixé entre les forts de Chuen-pee et d'Anong-hoy (deux des forts qui défendent le Boca-Tigris). Le Boca-Tigris est un point où la rivière de Canton se resserre; ce passage est situé à vingt-cinq ou trente milles de Macao et à soixante ou soixante-dix de Canton. Avant d'y arriver, la rivière de Canton forme un immense bras de mer parsemé d'îles, dont quelques-unes sont très considérables; en dedans du Boca-Tigris, la rivière a de un à trois milles de largeur; devant Canton, sa largeur est à peine d'un quart de mille. Ce lieu de station fut choisi par M. Elliot comme étant en dehors de l'action immédiate du commissaire impérial. Après toutes les manifestations du surintendant, après toutes ses injonctions aux sujets anglais, il eût été difficile de rétablir le commerce sur l'ancien pied. Ce fut le commencement de ce système de résistance et de concessions que vous remarquerez dans toutes les transactions qui ont eu lieu depuis deux ans, système imposé par les nécessités du commerce. Les navires devaient payer à Chuen-pee les

mêmes droits qu'à Whampoa. Ainsi, deux intérêts d'égale nature, quoique opposés, tendaient à rétablir des relations en quelque sorte amicales entre les sujets des deux nations qui avaient l'une contre l'autre tant de griefs.

Ici, le capitaine Elliot exerce de nouveau un droit que ses compatriotes ne lui reconnaissent pas. D'après les termes de la convention, tout navire arrivant à Chuen-pee devait être visité par les autorités chinoises, et si de l'opium était trouvé à bord, le navire et la cargaison devaient être confisqués. C'était peut-être consacrer une doctrine dangereuse. Un navire de 800 tonneaux peut contenir de l'opium sans que le capitaine en ait connaissance. Sur un équipage de quatre-vingts ou cent personnes, il peut s'en rencontrer une chez qui l'amour du gain soit plus fort que toutes les recommandations. Nous en avons tous les jours l'exemple chez nous. Combien de fois n'arrive-t-il pas que, malgré tous les avertissemens des capitaines, la douane saisisse du tabac dans les coffres des passagers de nos navires! Cette contravention à la loi est punie de la confiscation de la marchandise saisie et d'une amende. La convention entre le commissaire impérial et M. Elliot ne stipulait pas la quantité qui devait entraîner la confiscation; une seule boule d'opium mise par malveillance à bord d'un navire pouvait compromettre des intérêts de plusieurs millions et la vie d'un grand nombre de sujets anglais. Ensuite, M. Elliot consentait à ce qu'aucun navire ne fût admis à commercer, à moins que le capitaine ou le consignataire n'eût préalablement déclaré que le navire ne contenait pas d'opium et qu'il n'en recevrait pas à bord. Je ne sais jusqu'à quel point les instructions de M. Elliot lui donnaient le droit de soumettre à des règles aussi positives le commerce anglais en Chine. N'était-ce pas se départir du système de liberté qui fait en grande partie la force du commerce anglais? Cependant on ne peut nier qu'indépendamment du droit contesté, la mesure ne fût opportune. Elle ouvrait à cent navires anglais et à une immense valeur de produits un marché qui leur était fermé depuis plusieurs mois; elle ne frappait qu'un commerce illégal en Chine et violemment poursuivi par les lois du pays. Elle donnait en même temps au gouvernement anglais une position avantageuse en le mettant tout-à-fait en dehors de ces transactions clandestines, objet de l'animadversion des autorités chinoises. Il faut l'avouer d'ailleurs, il est souvent des positions où le devoir laisse une certaine latitude, et dans lesquelles les agens d'un gouvernement, mus par de graves considérations, doivent savoir prendre sur eux de sortir de la ligne exacte qui leur est tracée. Il me semble que M. Elliot se trouvait dans une de ces situations-là.

Malheureusement tous les négocians anglais ne furent pas de la même opinion. Deux navires, le *Thomas Coots* et le *Royal Saxon* passèrent le Boca-Tigris, en dépit des injonctions du surintendant, signèrent l'engagement de se soumettre à toute la pénalité des lois chinoises, et furent admis par les autorités à commercer. Cet acte isolé d'insubordination eut des conséquences fatales pour le reste de la communauté. Le commissaire impérial pensa qu'il pouvait désormais exiger l'accomplissement des conditions

qu'il avait d'abord proposées, la remise du matelot qui avait commis le meurtre du 7 juillet, l'entrée des navires à Whampoa, et la signature de l'engagement ou le départ des navires dans l'espace de trois jours, sous peine de destruction.

Le 26 octobre, M. Elliot annonça à ses compatriotes que, la convention ayant été violée par les autorités chinoises, il était urgent que tous les navires anglais se rendissent à l'ancrage de Tong-koo (également dans les eaux extérieures de la rivière de Canton), l'ancrage d'Hong-kong étant exposé à une surprise.

Le 28 octobre, la scène changea de nouveau. Les négociations firent place à des hostilités ouvertes. Vous remarquerez, monsieur, tous ces changemens à vue sans résultat, ces négociations qui ne produisent aucun effet, ces combats sans autre profit que le massacre de quelques Chinois, et, quand on songe que cet état de choses dure depuis plus de deux ans, on est tenté de se demander ce qu'est devenue la grande puissance de l'Angleterre. Les évènemens, en se déroulant, vous donneront la clé de cette énigme. Vous verrez que plus d'une fois l'intérêt commercial a dû faire taire des considérations moins vitales.

Depuis long-temps le commissaire Lin menaçait d'une destruction totale la flotte marchande à l'ancre dans la baie d'Hong-kong. De nombreuses jonques de guerre avaient été réunies au Boca-Tigris, qui n'en est éloigné que de quelques milles, et tout faisait craindre qu'une attaque par les Chinois ne fût prochainement tentée. Le capitaine Smith, de *la Volage,* et M. Elliot crurent qu'il était de leur devoir de forcer le commissaire impérial à s'expliquer. *La Volage,* de 28, et *la Hyacinthe,* de 18 canons, les deux seuls navires de guerre que l'Angleterre eût à cette époque dans la rivière de Canton, mirent à la voile et s'approchèrent de la ligne ennemie. La sommation faite par le capitaine Smith à l'amiral chinois de déclarer quelles étaient ses intentions, fut renvoyée sans réponse. Le 3 novembre, on vit la flotte chinoise, composée de vingt-neuf jonques de guerre, s'avancer vers les deux navires anglais. Le capitaine Smith fit prévenir l'amiral que, s'il approchait davantage, il se verrait dans la nécessité de faire feu. L'amiral répondit qu'il avancerait comme bon lui semblerait. Un coup de canon tiré par *la Volage* fut rendu par quatre coups de canon partis de la flotte chinoise. Le combat s'engagea alors. Au bout d'une heure, il était terminé. Trois jonques chinoises avaient coulé, une quatrième avait sauté, plusieurs autres s'étaient jetées sur le rivage. On estime à quatre ou cinq cents hommes la perte des Chinois; un seul homme du côté des Anglais fut légèrement blessé: facile triomphe, mais qui rendit la confiance aux navires marchands anglais. L'amiral chinois combattit, dit-on, avec la plus grande bravoure; mais que ne peut la supériorité de la tactique européenne contre la plus complète ignorance des principes les plus simples de stratégie! Attendez-vous, monsieur, dans la suite de cette narration, à de nombreux combats offrant tous le

même résultat : un affreux massacre d'une part et fort peu de danger de l'autre. Dans le cas dont je viens de parler, les circonstances motivaient en quelque sorte l'emploi de la force, quoique peut-être il eût été plus politique et plus humain de se tenir sur ses gardes et d'attendre une attaque qui, probablement, n'eût pas eu lieu. L'arrivée des deux navires anglais dans le voisinage des forts du Boca-Tigris devait naturellement inquiéter les autorités chinoises, et le combat que je viens de raconter en fut la conséquence.

A la suite de cette affaire, les Anglais qui étaient retournés à Macao furent obligés de se rembarquer avec leurs familles; on craignait avec raison que Lin ne cherchât à venger la défaite de sa flotte par une attaque sur Macao ou par la famine, qui, sur un seul signe de lui, eût désolé toute la population.

Du reste, le résultat du combat de Chuen-pee ne fut pas exactement porté à la connaissance de l'empereur. Lin prétendit que les navires barbares avaient été chassés du Boca-Tigris après avoir perdu un grand nombre d'hommes, tandis que quelques Chinois seulement avaient été tués à bord de la flotte par l'explosion d'un canon. L'amiral chinois et plusieurs capitaines de la flotte furent promus à des grades supérieurs.

L'ordre donné le 28 octobre par M. Elliot à tous les navires de quitter l'ancrage d'Hong-kong pour se rendre à celui de Tong-koo, fut discuté par les capitaines et les consignataires des navires. Une polémique s'engagea entre eux et le surintendant. L'accord entre l'agent du gouvernement et les sujets anglais était déjà rompu, et cet esprit d'opposition que M. Elliot rencontra depuis, chaque fois qu'il prit une nouvelle mesure, se manifestait déjà hautement. Cependant les navires de guerre anglais ayant changé leur mouillage, force fut aux bâtimens de commerce de les suivre, afin de rester sous leur protection. Ce changement fut complètement effectué le 14 novembre. L'artillerie des batteries chinoises qui, après le départ des navires de guerre, commença à inquiéter les bâtimens restés au mouillage d'Hong-kong, eut probablement une grande influence sur la détermination des capitaines.

Le 20 novembre, le capitaine du navire anglais *Abercrombie*, Robinson, écrivit au surintendant anglais que, ne regardant pas les injonctions faites par lui aux navires anglais de ne pas franchir le Boca-Tigris, comme obligatoires, son intention était de tenter le passage. Il terminait en demandant à M. Elliot s'il était dans l'intention de s'opposer, par la force, à ce voyage. M. Elliot répondit qu'après de mûres réflexions, il avait regardé comme étant de son devoir de requérir le commandant des forces navales de sa majesté pour qu'il s'opposât, même par la force, à l'entrée de navires anglais dans le Boca-Tigris, qu'il avait reçu de cet officier l'assurance qu'il se conformerait à cette disposition, et qu'il engageait le capitaine de l'*Abercrombie* à ne pas avancer plus loin.

La lettre du capitaine anglais décida donc une importante question. L'injonction du surintendant anglais devint un ordre positif, et assura l'irres-

ponsabilité des capitaines de navires, qui pouvaient douter que leurs constituans les approuvassent de s'être soumis à une disposition qui, jusque-là, n'avait rien d'absolument officiel.

Un peu avant cette époque commença le commerce de transbordement des Américains. J'ai déjà dit que les négocians de cette nation, s'étant soumis aux conditions exigées par le gouvernement de Canton, étaient retournés aux factoreries; le blocus de Canton, promulgué par le commandant de la corvette *la Volage,* n'ayant pas eu de suites, les navires neutres avaient conservé toute la liberté de leurs mouvemens. D'un autre côté, les navires anglais, retenus depuis plusieurs mois avec leurs riches cargaisons en dehors du Boca-Tigris, durent saisir avec empressement l'occasion qui leur était offerte de se défaire de leurs marchandises. Il s'établit donc une espèce de commerce de va-et-vient entre les navires anglais stationnés à Hong-kong ou Tong-koo et Canton, auquel les bâtimens américains servirent d'intermédiaires Mais les négocians de cette nation firent payer cher les services qu'ils rendaient. Le fret d'une seule balle de coton prise par les bâtimens américains à Lintin et portée par eux à Whampoa (1) fut payé jusqu'à 0 piastres (près de 50 francs). Aussi, tous les navires qui furent employés à ce transport firent-ils de brillantes affaires; quelques navires américains gagnèrent, dans l'espace de peu de mois, plusieurs fois leur valeur; un seul navire français, *l'Asie* de Bordeaux, put se livrer à ce genre d'opérations, et gagna, en deux ou trois petits voyages de sept à huit jours, plus qu'il n'avait fait dans son voyage d'Europe en Chine.

C'est alors qu'éclatèrent les sentimens d'animosité qui germaient depuis si long-temps entre les Anglais et les Américains; les premiers ne sont guère habitués à céder à d'autres le profit de leur commerce, et ils reprochèrent amèrement aux Américains ce qu'ils appelaient, dans les journaux de Canton, leur cupidité; ils les accusaient de profiter des difficultés de la situation des négocians anglais, comme si, en pareille circonstance, ceux-ci n'eussent pas agi de même. Le commerce n'a pas deux allures. Gagner le plus possible et par des moyens qu'on peut avouer, voilà sa maxime. Or, les négocians américains n'étaient probablement pas plus coupables, en faisant payer leur intervention à très haut prix, que les négocians anglais qui achetaient l'opium à 250 fr. à Calcutta et allaient le vendre 12 ou 1500 piastres sur la côte de Chine. Du reste, toutes les réclamations auxquelles les exigences des Américains donnèrent lieu n'empêchèrent pas ceux-ci de naviguer librement entre Lintin et Whampoa; d'un autre côté, les Anglais, retenus dans les eaux extérieures de la rivière de Canton par une disposition du surintendant dont les conséquences commençaient à peser lourdement sur eux, durent s'estimer heureux de trouver, même à si haut prix, le moyen d'opérer, après un aussi long retard, la vente de leurs cargaisons et de se procurer des chargemens de

(1) La distance entre ces deux points est de soixante milles.

thés qui, en raison de la hausse des prix en Angleterre, devaient les indemniser de leurs pertes et même de la surcharge de frais qui leur était imposée.

La situation amenée par ces diverses circonstances était des plus étranges. Les sujets d'une nation se croyant insultés par les autorités d'une autre nation, faisant taire la voix d'un intérêt immense et pressant, obéissant aux injonctions d'un agent dont ils niaient chaque jour les pouvoirs, résistant aux avances de ceux qu'ils considéraient comme leurs ennemis et préférant laisser entre les mains d'une nation rivale les bénéfices d'un commerce dont, jusque-là, ils avaient pour ainsi dire le monopole; les agens du gouvernement insulté autorisant ces transactions, les rendant même nécessaires par leurs dispositions, et, à défaut d'un blocus formel, prenant des mesures dont la conséquence devait être une perte immense pour le commerce de leur pays et une nouvelle activité dans les débouchés commerciaux du pays ennemi : telle était cette situation sans exemple peut-être dans l'histoire commerciale du monde. On est tenté de se demander si les agens anglais, qui ne croyaient pas avoir le droit de déclarer le blocus de la rivière de Canton, avaient celui d'en fermer le port à leur nation en le laissant ouvert aux pavillons neutres. J'ai déjà expliqué les raisons que M. Elliot pouvait avoir pour prendre cette détermination, et celles qui engagèrent, sauf deux exceptions, le commerce anglais à s'y conformer.

Nous devons dire, cependant, que le plénipotentiaire anglais sentit tout ce que cette situation avait de funeste pour les intérêts de son pays, et qu'il ne négligea rien pour y porter remède. Le 16 décembre, il adressa une requête au commissaire impérial, afin d'obtenir de lui que les Anglais pussent retourner à Macao avec leurs familles, et qu'en attendant le règlement à l'amiable des différends élevés entre les deux états, le commerce reprît son cours habituel. M. Elliot aurait dû, sans doute, s'épargner cette démarche dont il pouvait deviner à l'avance le résultat; le commissaire impérial, fidèle à la ligne de conduite qu'il s'était tracée, avait plus d'une raison à faire valoir pour motiver son refus. L'opposition de M. Elliot à l'entrée en rivière des navires anglais, malgré l'invitation du commissaire impérial, le refus de livrer un Anglais pour venger le meurtre d'un Chinois, les canonnades de Kowloon et de Chuen-pee étaient, pour le commissaire, des argumens sans réplique, et il ne manqua pas de les mettre en avant. Loin de se relâcher de sa sévérité, il multiplia à l'infini, vers la fin de l'année 1839, les édits contre le commerce anglais et même contre l'importation des marchandises anglaises sous pavillon neutre. Les Américains n'en continuèrent pas moins leur rôle d'intermédiaires.

Ainsi se termina l'année 1839. Une autre année l'a suivie, série non interrompue de négociations et de combats, et on verra qu'elle a laissé les affaires anglaises, en Chine, dans une condition plus déplorable encore. Nous touchons aujourd'hui à la fin de la troisième année; une nouvelle expédition est annoncée, de nouveaux acteurs vont, de part et d'autre, paraître sur la scène,

le débat va s'agrandir; on parle de marcher sur la capitale de la Chine, d'aller imposer des conditions à l'empereur jusque sur son trône, et cependant l'avenir ne s'offre pas sous un aspect plus rassurant. L'infériorité évidente des agens anglais dans l'art des négociations, infériorité qu'on ne saurait leur reprocher, car leur seul tort est d'avoir cru à un peu de bonne foi chez les négociateurs chinois, les victoires de l'Angleterre restées à peu près sans résultat jusqu'à présent, la mortalité qui décime ses troupes, les progrès lents et imparfaits, mais réels après tout, que les Chinois ont faits dans l'art de la guerre, tout devra concourir à rendre la résistance de l'empereur plus énergique, et l'issue de la lutte plus douteuse.

Au commencement de l'année 1840, le commerce d'opium avait pris un accroissement prodigieux. Quelques maisons anglaises réalisèrent en quelques mois des fortunes immenses. Les capitaux que l'interruption du commerce légal rendait inactifs, se portaient avidement sur les seules transactions qui fussent permises. Ainsi, il arriva en Chine ce qui arrive partout où il y a persécution; les habitans du céleste empire recherchèrent l'opium avec plus d'ardeur que jamais; les prix élevés obtenus sur toute la côte enlevèrent de la Chine, pendant les six derniers mois de 1839 et le premier semestre de 1840, plus d'argent qu'il n'en était sorti pendant l'année qui avait précédé cette époque. Le gouvernement impérial eut sans doute connaissance des nombreux navires contrebandiers qui sillonnaient les eaux du littoral de la Chine, et il dut se demander s'il n'avait pas plus perdu que gagné en sévissant avec tant de rigueur, à Canton, contre les détenteurs d'opium.

Dans les premiers jours de janvier 1840, le capitaine d'un navire anglais fut arrêté dans la rivière de Canton par un bateau mandarin, et conduit à Canton. La détention momentanée de ce sujet anglais donna lieu à une nouvelle menace de blocus qui resta sans effet, par suite de la mise en liberté du capitaine.

Au commencement de février, le *taou-tou* (maire de Macao) publia une proclamation par ordre du commissaire impérial. Il annonçait son intention de chasser de Macao les Anglais qui, fatigués de leur séjour à bord des navires, commençaient à revenir dans la ville. On prétendit, à cette époque, qu'à la suite de cette proclamation M. Elliot demanda au gouverneur de Macao une garde pour la protection de sa personne, et que, sur le refus de cet agent, il menaça de faire débarquer une compagnie de soldats de marine. Cette assertion était complètement fausse. M. Elliot est un homme de réflexion et de beaucoup de sens, et il n'eût pu commettre une semblable erreur; la presse anglaise de Canton a souvent mal jugé les intentions et les actes de ce diplomate; elle a été l'écho des intérêts froissées. M. Elliot connaissait trop bien la situation tout-à-fait équivoque dans laquelle se trouvaient les autorités portugaises de Macao pour leur imposer des devoirs d'hospitalité qu'il n'était pas en leur pouvoir de remplir. La garde que M. Elliot eût pu demander aux navires anglais, l'aurait d'ailleurs probablement protégé contre un coup de main, mais elle n'aurait pas sauvé toute la population portugaise de la famine,

fléau au moyen duquel les autorités chinoises pouvaient, en moins de trois jours, désoler la ville.

La proclamation du taou-tou annonçait que des troupes allaient arriver à Macao, afin de saisir tous les Anglais qui y seraient encore. Dans ces circonstances, le capitaine Smith, de la corvette *la Volage*, crut devoir faire entrer dans le port intérieur de Macao la corvette *la Hyacinthe*. C'était violer la neutralité de l'établissement portugais, c'était s'exposer en même temps à des dangers très graves; l'établissement de Macao n'appartient pas de droit au Portugal, qui le tient de la Chine par une espèce de bail qui a ses exceptions et ses conditions; ainsi le port intérieur de Macao est fermé à tous les pavillons étrangers. Les navires portugais seuls, et les navires espagnols de Manille, ont le droit d'y entrer; d'un autre côté, la population et les autorités y sont mixtes; les Chinois de Macao sont gouvernés par leurs propres mandarins. C'est à eux qu'appartient le sol, et cette possession est aussi peu équivoque que possible, car ce sont eux qui nourrissent la population de Macao. Les deux ou trois milles qui forment le territoire de l'établissement portugais ne produisent absolument rien; toutes les provisions viennent de l'intérieur, et il suffirait d'un mot du vice-roi de la province pour que la porte de la barrière chinoise qui sert de limite infranchissable aux promenades des Européens fût à jamais fermée.

Le gouverneur de Macao sentit toutes les conséquences que l'entrée d'un navire ennemi de la Chine pouvait avoir; il revendiqua avec énergie et dignité les droits de sa nation; il protesta contre la mesure prise par le capitaine Smith. Cette protestation fut rédigée par le sénat en séance solennelle. Le lendemain, *la Hyacinthe* sortit du port de Macao, et le capitaine Smith écrivit au gouverneur qu'il espérait que, si la vie des Anglais était menacée par l'approche des troupes chinoises, le représentant de sa majesté très fidèle saurait déployer, pour les arrêter, autant d'énergie qu'il en avait montré contre l'entrée dans le port d'une corvette anglaise.

A la fin de février, quelques brûlots furent lancés par les Chinois contre la flotte de navires marchands anglais, dans la baie de Tong-koo; mais ces essais, mal dirigés, ne produisirent d'autre résultat que d'éveiller la vigilance des capitaines et de rendre le succès d'une nouvelle tentative plus improbable encore. La ville de Macao était en même temps infestée d'une foule de Chinois vagabonds; des vols nombreux étaient commis chaque jour. L'attitude des troupes chinoises devint aussi plus hostile; plusieurs jonques de guerre, remplies de troupes, jetèrent l'ancre dans le port intérieur de Macao, et tout fit craindre une attaque prochaine.

En mars, le commerce de Macao, qui avait été arrêté par ordre du gouvernement chinois, parce que quelques négocians anglais avaient reçu asile dans cette ville, fut rouvert, le *procurador* de Macao ayant manifesté le repentir des autorités portugaises et leur ferme résolution de ne plus permettre aux Anglais d'entrer et de résider à Macao.

Dans le même mois, on apprit à Macao la mort de l'impératrice de la

Chine. Un décret impérial ordonna aux officiers du gouvernement de se réunir dans les salles publiques et d'y pleurer pendant trois jours la perte que l'empire venait de faire. Pendant ces trois jours, toute affaire dut être suspendue. Ils durent, pendant vingt-sept jours, s'abstenir de porter certaines parties de leur vêtement, de contracter mariage et de faire de la musique; défense leur fut faite de se raser pendant cent jours. Vous remarquerez que toutes ces cérémonies ou privations ne sont obligatoires que pour les officiers du gouvernement. Dans le décret qui les impose aux fonctionnaires chinois, il n'est pas même fait mention du peuple. Le peuple est trop peu de chose en Chine pour qu'on le fasse participer, en quoi que ce soit, à ce qui n'est censé intéresser que le gouvernement. Le peuple est fait pour produire, payer l'impôt, être pressuré, mais il ne doit pas élever les yeux, pas même ses regrets, jusqu'à ceux qui le gouvernent.

A cette époque arriva indirectement la première nouvelle du refus du gouvernement anglais de faire honneur aux traites émises par le capitaine Elliot, pour le paiement de l'opium livré entre ses mains par le commerce anglais. Il est inutile de dire qu'elle produisit une pénible impression sur toute la communauté commerciale. Les récriminations devinrent plus violentes que jamais. Je lis dans un journal de Canton, le *Canton Register*, du 21 mars, journal rédigé d'ailleurs par M. Slade avec infiniment de talent et d'esprit, et souvent même avec une grande profondeur de vues, le paragraphe suivant: « Mais si le montant de l'indemnité n'est pas payé, le peuple anglais peut effacer de ses airs nationaux le refrain suivant: *Molly, put the kettle on*, etc. Il peut vendre des sophas, car il ne les roulera plus auprès de la table du salon pour entendre le son bruyant de l'urne qui bout en sifflant, et puisque quarante millions de livres de thés ne pouvaient l'arracher aux séductions du genièvre, qu'arrivera-t-il lorsque le genièvre sera devenu sa seule pensée? » Il est certain que le protêt des lettres de change, en rendant probable pour le commerce anglais la perte totale des valeurs qu'elles représentaient, dut singulièrement l'alarmer sur les résultats ultérieurs du différend qui venait de s'élever entre l'Angleterre et la Chine. C'étaient 60 ou 70 millions enlevés d'un trait de plume aux opérations d'une seule place de commerce, et cette place avait perdu beaucoup plus que cette somme depuis l'émission des traites, par suite de l'interruption du commerce. On pouvait évaluer les pertes du marché anglais de Canton, depuis mars 1839 jusqu'en mars 1840, à près de 200 millions de francs. On s'étonnera peut-être qu'une crise aussi grave, et que nos places les plus fortes d'Europe eussent violemment ressentie, n'ait pas été suivie de très grands désastres parmi les négocians anglais en Chine. Je répondrai que la grande masse d'affaires qui constitue le commerce de l'Angleterre avec Canton se fait par commission. La perte pour les négocians commissionnaires était donc limitée. Mais c'est à Bombay, c'est à Calcutta, c'est en Angleterre qu'il faut chercher les terribles conséquences de cette catastrophe. A Bombay, plusieurs riches négocians *parsees* furent obligés de faire faillite, et leur suicide passa inaperçu au milieu des plaintes que le

commerce élevait de toutes parts. Les journaux de Canton de la fin de mars et du commencement d'avril sont remplis de longs articles discutant de nouveau le pour et le contre de la question; mais les argumens en faveur du paiement des traites de M. Elliot sont bien autrement violens que lorsqu'il s'agissait de revendiquer un droit qui n'était pas encore contesté.

Je vous fais grace, monsieur, des nombreux édits qui furent publiés par les autorités chinoises de Canton et de Macao pendant les mois d'avril et de mai; ils se ressemblent tous; ce sont toujours pour ainsi dire les mêmes phrases, pleines d'une absurde vanité et renfermant cependant quelque peu de bon sens noyé dans une multitude de mots. Les agens chinois se réfèrent à des mesures de police par terre et par eau, à des concessions en faveur du commerce de Macao, à des précautions à prendre contre le commerce clandestin des Anglais. Puis viennent des bravades, des mémoires pour la suppression de l'opium. Pendant ces deux mois, il ne se passa aucun évènement digne de remarque. Les colonnes des journaux de Canton sont à cette époque remplies par des discussions d'éditeurs, par des réflexions sur les articles des journaux anglais; c'est le calme qui précède la tempête.

On reçut alors la nouvelle qu'une expédition anglaise allait arriver de Calcutta et de Bombay sur la côte de Chine, qui serait indubitablement bloquée. Le consul des États-Unis crut devoir prendre ses mesures avant même que cette nouvelle devînt officielle. Il adressa une requête au vice-roi de Canton pour le prier, vu le blocus imminent de la rivière de Canton par les forces anglaises, de permettre que les délais qui accompagnaient ordinairement la permission de conduire les navires à Whampoa fussent abrégés, et qu'ils pussent y aller directement. La réponse de Lin caractérise admirablement l'orgueil chinois. En lisant la requête, il était aisé de deviner le parti que prendrait cet agent. Lin refusa d'accéder à la requête du consul d'Amérique, et il appuya son refus sur la connaissance qu'il avait des transactions clandestines auxquelles les navires américains étaient employés en servant d'intermédiaires aux négocians anglais. « Il faut donc, dit-il, prendre tout le temps nécessaire pour distinguer les bons des mauvais. » Puis il ajoute : « Mais, dans cette pétition, il est faussement dit que, vers le 1er du mois de juin, les Anglais bloqueront ce fleuve et qu'ils ne permettront aux navires d'aucune nation de venir faire le commerce en Chine. En vérité, cette assertion a de l'analogie avec un odieux mensonge; c'est au moins une excessive erreur. Songez que les ports et les hâvres sont les ports et les hâvres de la céleste dynastie. Comment l'Angleterre peut-elle vous bloquer, vous Américains? L'Amérique n'est pas une nation tributaire de l'Angleterre. Comment donc pouvez-vous obéir à ces barbares, s'ils vous défendent, comme vous le dites, de conduire vos navires ici? » On voit que Lin discutait à sa manière cette question si ardue du blocus, question où, on peut le dire, les droits des neutres sont encore complètement indéfinis. Lin ne concevait pas qu'une nation qui n'était pas en guerre avec la Chine pût obéir à une autre nation, et perdre, par cette obéissance, les profits qu'elle obtenait grace à son com-

merce, et on avouera que son étonnement n'était pas sans quelque raison. Mais Lin ne connaissait pas les relations des nations européennes entre elles. Il ne savait pas que le blocus est un acte de force plutôt que de justice, et qu'il n'est respecté par les nations neutres que parce qu'il y aurait plus de danger à y faire infraction qu'il n'y a de dommage à s'y soumettre.

Au commencement de juin, les Chinois firent une nouvelle tentative pour brûler les navires marchands à l'ancre à Cam-sing-moon; mais cette tentative, comme toutes les autres, se borna à de grandes dépenses en poudre et en embarcations, et ne causa aucun dommage aux navires anglais.

Nous voici arrivés, monsieur, à une des plus importantes péripéties de la grande question qui nous occupe. Dorénavant nous n'aurons plus à discuter des actes isolés dont la responsabilité ne retombe que sur un ou deux individus. Le gouvernement anglais et la cour céleste vont se trouver en présence. La première expédition anglaise, préparée, depuis quatre mois, à Calcutta, à Bombay et dans les autres ports de l'Inde, arriva successivement à Macao du 18 au 25 juin. Dès le 22 juin, sir Gordon Bremer annonça officiellement que le blocus de la rivière de Canton, dans toutes ses entrées, commencerait le 26 juin. Désormais l'attente des négociations qui vont s'ouvrir, le bruit du canon et des forts qui s'écroulent, vont étouffer la voix de tous ces intérêts particuliers dont je vous ai péniblement retracé dans cette lettre les exigences et les susceptibilités. La scène va s'agrandir. Nous allons voir la civilisation européenne aux prises avec la civilisation chinoise, et luttant avec elle d'habileté et de forces. Ce sera, je vous l'assure, un curieux spectacle, et quand vous vous serez bien convaincu de la nullité des résultats obtenus en Chine par l'Angleterre pendant l'année qui vient de s'écouler, vous comprendrez combien il est difficile de trouver un dénouement à la question anglo-chinoise et de fixer des limites aux conséquences commerciales et politiques qu'elle doit amener.

.....

Macao, 10 septembre 1841.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE.

28 février 1842.

La contre-révolution s'est accomplie en Portugal avec une facilité merveilleuse. C'est une comédie qui a été jouée promptement et sans trop de bruit. Les spectateurs ont fini par se mêler aux acteurs. On ne savait plus quels étaient ceux qui s'étaient chargés de donner au public cette représentation improvisée. Le public proprement dit paraît au reste n'y avoir pris qu'un très médiocre intérêt. Il semblait dire à cette poignée d'hommes qui s'agitaient devant lui : Que m'importe que vous vous appeliez constitutionnels ou *chartistes?* En effet, tous ces systèmes politiques n'ont guère de racines dans le pays, pas plus les imitations de la constitution espagnole que la charte que don Pedro imagina de prendre dans un livre qu'il serait facile de citer. L'éducation politique du pays n'est pas encore formée, mais à chaque commotion elle fait quelque progrès. Ces crises ne donnent au pays ni force ni bien-être; mais toute commotion fait jaillir la lumière et ouvre une issue à la pensée. En attendant, les destinées politiques du Portugal dépendent de l'armée et de la population de Lisbonne. Celui qui parvient à s'emparer de l'un ou de l'autre de ces deux leviers renverse l'édifice récemment établi, mais il peut d'un jour à l'autre voir renverser avec la même facilité l'édifice qu'il vient d'élever.

La contre-révolution portugaise est un sujet d'alarmes pour le gouvernement espagnol. Nous n'en sommes pas surpris. Il a pu croire en effet que l'intrigue de Lisbonne était comme le préliminaire d'une contre-révolution à Madrid. Les affinités qui existent entre les deux peuples sont si nombreuses et si intimes, qu'un changement politique ne peut se réaliser dans l'un sans que l'autre s'en ressente, sans qu'il en conçoive des espérances et des craintes.

D'ailleurs la situation du gouvernement espagnol est difficile, et toute nouvelle complication est pour lui une cause légitime d'inquiétude. L'hostilité réciproque des partis devient tous les jours plus acharnée et plus implacable en Espagne. Ils ne cherchent qu'à s'entre-détruire, et c'est avec peine que le gouvernement parvient à maintenir l'ordre matériel dans un pays dont les finances sont délabrées, dont l'administration est affaiblie, et où les assemblées politiques ne sont que des arènes toujours ouvertes à de violens combats. Les partis s'agitent, en Espagne, par le travail des sociétés secrètes, à l'étranger par les conciliabules et les menées de l'émigration. Ajoutez les passions ardentes et opposées de plus d'une province, en particulier des provinces basques et de la Catalogne, le mécontentement des officiers licenciés et la toute-puissance de l'armée dans un pays ainsi divisé, et vous conviendrez sans peine que le régent se trouve chargé d'un lourd fardeau. Il le porte cependant avec une sorte d'aisance; il fait preuve de courage et même d'habileté. Il est certain du moins qu'il ne méconnaît pas les dangers divers dont l'Espagne est menacée par la violence des partis qui la déchirent; il ne se fait pas d'illusion sur la situation du pays; il est intelligent et assez actif. Enfant de la révolution, il ne la répudie pas, il ne refuse pas, il ne peut pas refuser de la suivre dans la carrière qu'elle lui a ouverte; mais il s'efforce de ne pas précipiter sa course et d'en conserver la direction. Il fait ce qu'il peut pour que les rênes du gouvernement n'échappent pas de ses mains; à l'intérieur et à l'extérieur, il surveille activement les menées des partis. Il insiste auprès des gouvernemens amis pour en obtenir cet appui moral et indirect qui est dû en effet à tout gouvernement régulier et reconnu. Cet appui, il l'obtient. En France, le gouvernement a fait *interner* les émigrés espagnols dont la présence aux frontières pouvait être une cause légitime d'alarmes. Nous espérons que notre ministère ne ralentira pas ces mesures de bon voisinage. Quels que soient les incidens diplomamatiques qui ont eu lieu entre le gouvernement espagnol et le nôtre, ils ne sont pas de nature à altérer, pour le fond, les relations amicales des deux pays. M. le ministre des affaires étrangères l'a dit à la tribune dans un dis cours dont il serait difficile de perdre le souvenir. Nous ne demandons que la réalisation des idées qu'il a émises à ce sujet; rien de plus, rien de moins.

En Angleterre, le ministère, par l'organe de sir Robert Peel, s'est empressé d'ôter toute inquiétude au gouvernement espagnol. Le discours du ministre anglais a été d'autant plus significatif et remarquable, qu'il est le fait d'un cabinet conservateur. C'était dire au gouvernement espagnol, au régent : — Rassurez-vous; les évènemens du Portugal ne doivent pas vous alarmer; la contre-révolution de Lisbonne n'est point le signal d'une croisade contre la révolution espagnole; la contre-révolution sur les bords du Tage, la révolution sur les bords du Mançanarès, peuvent coexister en paix. Si nous sommes les partisans de la contre-révolution en Portugal, c'est de la révolution que nous sommes les amis, les alliés en Espagne.

C'est là la vérité, et cette conduite est habile; elle résume implicitement toute la politique extérieure de l'Angleterre.

Que veut le gouvernement anglais à l'extérieur? Que dans tel ou tel pays le pouvoir appartienne plutôt à un parti qu'à un autre, et cela pour y faire prévaloir ses principes, ses doctrines, des systèmes analogues aux idées et aux institutions de l'Angleterre? Nullement. L'Angleterre ne se préoccupe pas de ces spéculations, aucun parti ne s'y intéresse. Les tories comme les radicaux trouvent que, pour les étrangers, tous les gouvernemens sont assez bons, pourvu qu'ils soient pleins d'égards et de déférence pour les Anglais. Sur ce point, et c'est là un grand point, il n'y a pas de divisions de parti en Angleterre; sur ce sujet, les opinions sont unanimes. Ce que l'Angleterre veut à l'extérieur, ce qu'elle veut toujours, quel que soit le parti qui gouverne chez elle, c'est de l'influence, et encore de l'influence, et toujours de l'influence. Les amis de l'Angleterre sont tous ceux qui acceptent l'influence anglaise; ses ennemis sont ceux qui la repoussent. Que lui importent la forme de gouvernement, les tendances morales, les doctrines politiques des pays étrangers? Là n'est pas pour elle la question. Renfermée dans son île, forte de ses vieilles institutions, de ses profondes habitudes, de ses longues traditions, elle ne redoute ni contagion ni contre-coups. Que des orages éclatent à l'étranger, ils se brisent aux rivages britanniques, et, dans leur sécurité, les Anglais en perçoivent à peine le bruit. Encore une fois, pour l'Angleterre, les révolutions et les contre-révolutions, les monarchies et les républiques, l'aristocratie et la démocratie, sont, à l'étranger, également bonnes, également légitimes et dignes d'intérêt, si l'Angleterre n'a rien à en craindre pour son commerce, si elle peut, au contraire, beaucoup en attendre pour son influence.

Certes, à ne considérer les choses qu'au point de vue politique, c'est là une conduite dont le principe est aussi net que les résultats en sont admirables. Elle a l'avantage d'être à fois simple, claire pour tout le monde et toujours nationale. Le pays, sur les questions étrangères, est toujours de l'avis de son gouvernement, parce qu'il sait que le gouvernement n'a qu'un but, que ce but est toujours le même pour toutes les administrations, quelles que soient d'ailleurs leurs nuances politiques. Le pays sait que tout ministère a pour devise, à l'égard des gouvernemens étrangers, ces paroles : Quels que soient votre nom et votre forme, soyez Anglais, et l'Angleterre est pour vous; si au contraire notre influence vous déplaît, si vos tendances nous sont contraires, nous prendrons parti contre vous, et nous n'épargnerons rien de ce qui peut vous nuire et vous renverser.

Répétons-le: c'est là une politique que le moraliste peut blâmer, mais qui n'est pas moins simple, claire, toujours nationale, une politique qui a même le mérite de la franchise, car en réalité elle ne peut tromper que des aveugles.

Notre politique est bien autrement variée dans ses élémens et compliquée dans ses directions, car nous nous proposons toujours, au sujet de la poli-

tique étrangère, des questions complexes et des problèmes qui sont trop souvent impossibles à résoudre. Nous voulons toujours mêler la question intérieure à la question extérieure; nous avons la prétention de vouloir toujours être conséquens, logiques et complets. Sommes-nous en révolution? nous n'inclinons à l'extérieur que pour les révolutions. Sommes-nous au contraire appliqués chez nous à l'œuvre de la résistance? toute révolution à l'extérieur nous déplaît; elle est suspecte à notre politique et blesse nos idées; tous les conservateurs des quatre parties du monde ne tardent pas alors à s'apercevoir qu'ils peuvent compter sur nous, sur nos sympathies du moins.

Cette politique complexe et par cela même embarrassée, faible souvent et incertaine, s'explique sans doute en partie et se justifie par notre situation continentale, par un contact plus intime avec les pays qui nous entourent, par la vivacité intelligente et mobile de la nation, et enfin par la jeunesse, si j'osais parler ainsi, de nos institutions. Par toutes ces circonstances, nos hommes de gouvernement sont facilement accessibles aux inquiétudes et aux soupçons : ils craignent ces contre-coups que l'Angleterre ne redoute pas, ils redoutent la contagion de l'exemple pour nos esprits toujours libres et toujours ouverts. Mais, quelle que soit la valeur de ces causes, ce n'est pas à elles seulement qu'il faut attribuer le caractère particulier de notre politique. La logique et l'esprit de système y entrent aussi pour une bonne part. Nous tenons à être conséquens, à le paraître du moins. L'unité, ce principe qui, appliqué à notre organisation sociale et politique, fait la force et la gloire de la France, nous voudrions le retrouver dans toutes choses, l'appliquer à tous et pour tout; il domine notre pensée, quels que soient d'ailleurs le sujet de nos méditations et le but de nos efforts. Aussi, voulons-nous que notre action politique ressemble en quelque sorte à nos actions dramatiques : nous voulons être classiques partout. L'Angleterre se contente d'une politique à l'instar des drames de Shakspeare, d'une politique pleine de variétés, de disparates, de contradictions apparentes, et qui ne manque cependant pas d'unité, car elle a l'unité d'intérêt; tout lui est moyen pour la grandeur et la prospérité de l'Angleterre. Chez nous, la logique peut sans doute être satisfaite : la politique l'est-elle au même degré? Nous sommes plus habiles en théorie; sommes-nous plus heureux pour les résultats? La politique anglaise est toujours nationale; la nôtre l'a-t-elle toujours été?

Voyez ce qui se passe en Angleterre et en France lors d'un changement de ministère. En Angleterre, le parti qui arrive aux affaires y a presque toujours été porté par une victoire sur une question intérieure : en ce qui concerne la politique extérieure, à peine peut-on s'apercevoir du changement. Lord Melbourne, lord Aberdeen, lord Palmerston et sir Robert Peel, qu'importe? Ces hommes d'état, en se succédant les uns aux autres, ont-ils changé de conduite politique en Portugal, en Espagne, en Grèce, à Constantinople? Nullement. Le langage et les formes ont pu se modifier quelque peu; la politique au fond est restée la même, et la conduite aussi. Lord Aberdeen n'a

aucune envie de mettre un abîme entre sa politique extérieure et celle de ses prédécesseurs. Il veut, comme eux, une politique utile, pratique, tout anglaise, une politique qui ne perd jamais de vue le but, c'est-à-dire l'influence de l'Angleterre, et qui n'est pas difficile sur les moyens.

Chez nous, au contraire, il n'est pas de ministère qui, en prenant les affaires, ne se croie appelé à sauver le pays à l'intérieur et à l'extérieur. Il est toujours convenu, à chaque crise ministérielle, que la France aurait été perdue, si elle fût restée quinze jours encore sous la direction du ministère qui vient de tomber; et, il faut le dire, il ne manque pas de bonnes gens qui le croient, et qui, dans leur zèle, accourent tout haletans pour aider les ministres à sauver la patrie. A toute rénovation ministérielle, on dit presque les mêmes choses, on énonce les mêmes prétentions. Aussi, chaque cabinet, pour être d'accord avec lui-même, doit-il agir ou paraître agir autrement que ne l'a fait le précédent cabinet, à l'extérieur comme à l'intérieur. Que pourrions-nous faire, que pourrions-nous dire du moins (on se paie quelquefois de mots), qui n'ait pas été fait, qui n'ait pas été dit par nos prédécesseurs? C'est là la question que s'adresse tout cabinet nouveau. Le mot est consacré : il faut un programme.

Les conséquences de ces faits ne laissent pas d'être graves et sérieuses. Il est aisé de les déduire. Pour en signaler une seule, c'est à cause de ces faits que la tribune législative s'empare si souvent, chez nous, des discussions diplomatiques les plus épineuses. Nous avons toujours sur chaque point deux ou trois systèmes à défendre, à comparer. Les faits accomplis, comme les faits qui sont encore pendans, deviennent également un sujet de discusion publique, et nos hommes d'état, jetés, bon gré mal gré, dans cette arène, parviennent difficilement à garder la mesure que commanderait l'intérêt du pays. Cette diplomatie de tribune peut être sans doute fort brillante; est-elle également habile dans sa conduite, utile par ses résultats? Il est permis d'en douter.

Quoi qu'il en soit, une question diplomatique des plus délicates a été traitée, aujourd'hui même, à la chambre des députés. M. Mauguin a interpellé le cabinet sur le traité relatif au droit de visite. M. le ministre des affaires étrangères a répété que le vœu de la chambre était un fait grave que le gouvernement devait prendre en sérieuse considération. Il a dit que la couronne, sur l'avis du cabinet et en particulier sur celui du ministre des affaires étrangères, a donné l'ordre de déclarer qu'elle ne ratifierait pas le traité dans ce moment; que des modifications avaient été demandées; que, sans témoigner de répugnance pour ces modifications, on ne les avait cependant pas accueillies; que tout porte à croire que dans un terme qu'on ne peut fixer, la question pourra être résolue d'une manière satisfaisante: qu'au surplus il ne pouvait entrer dans aucun détail sur une affaire pendante et dont la négociation était suivie.

Nous avons jeté les yeux sur le traité; les journaux quotidiens en donnent

le texte, extrait du *Times*. Nous ne pouvons pas l'examiner en détail. Il est si long, et, disons-le, la rédaction en est si peu nette, qu'il exigerait une lecture attentive, un travail que nous n'avons pas le temps de faire aujourd'hui; mais si une lecture rapide ne nous a pas induits en erreur, il est, entre autres, deux dispositions dont on a le droit d'être surpris, même en se plaçant au point de vue des négociateurs.

Ainsi l'article 1er dit que l'Autriche, la Prusse et la Russie s'engagent à déclarer piraterie la traite des noirs, et à retirer la protection du pavillon à tout navire qui essaierait de faire la traite. Il est d'abord singulier que, dans un traité à cinq, trois des parties contractantes prennent un engagement tout particulier. Mais d'ailleurs l'article dit-il réellement ce que les parties voulaient dire?

Si la traite est déclarée piraterie, elle tombe sous le droit commun. La piraterie est un délit du droit des gens, un délit de droit commun. On n'a pas besoin de stipulations particulières pour saisir un pirate et pour le punir. Il fallait alors s'arrêter à cet article 1er; tout était dit.

Si c'est autre chose que les trois puissances ont voulu, si elles n'ont entendu énoncer qu'une sorte d'assimilation, si le nom de piraterie n'est là que comme une manifestation énergique de leur horreur pour la traite, sans entendre pour cela faire entrer la traite des noirs sous l'empire du droit commun à l'égard des pirates, pourquoi ajouter « et par ce seul fait le navire perdra tout droit à la protection du pavillon? » S'il perd la protection du pavillon national, c'est que réellement vous le regardez comme un pirate, passible des répressions du droit commun. Ainsi, ou les mots ont conservé leur signification naturelle, et il fallait se borner, pour les trois puissances, à l'article 1er; ou le mot de pirate n'est là que comme une manière de parler, et il ne fallait pas ajouter la clause de la perte de la protection nationale.

A l'article 9, on énumère certaines circonstances particulières comme pouvant indiquer qu'un navire a fait la traite. Qu'on eût énuméré ces circonstances comme des indices pouvant faire *présumer* la culpabilité du navire et en autoriser la saisie et la mise en jugement, cela peut à toute rigueur se concevoir; mais là ne s'arrête pas la convention. Elle ajoute que, si un de ces faits est prouvé, le navire sera *condamné et déclaré de bonne prise*, à moins que les maîtres ou les propriétaires ne prouvent jusqu'à la dernière évidence que le navire faisait un trafic licite. Cette clause nous paraît exorbitante. C'est le rétablissement des *preuves légales*, des *preuves objectives;* c'est une dérogation formelle aux principes essentiels de notre instruction criminelle. Il y a long-temps, Dieu merci, que nous n'imposons plus aux juges des preuves matérielles, ce qu'on appelait le tarif des preuves. Un de ces faits peut être prouvé, sans que l'accusé puisse prouver le contraire avec la dernière évidence, et sans que toutefois la conviction du juge soit formée : il devrait donc condamner sans conviction? Tous les juges, chez nous, du moins pour les

questions de fait, ne sont que des jurés. Que l'Autriche ait accepté l'article, nous le concevons. Il n'est pas directement contraire à ses lois. Mais nous!

Au reste, sans vouloir revenir ici sur ce que M. le ministre des affaires étrangères vient de dire à la tribune, nous croyons que les modifications n'ont pas été admises, plus encore par un sentiment de dignité ou de déplaisir que par des objections sérieuses qu'on eût à leur opposer. Au fait, ces modifications n'ont pas été discutées. On a ratifié, en laissant pour la France le protocole ouvert.

Si ces faits sont exacts, les conséquences en sont, ce nous semble, évidentes. Le protocole pouvait être laissé ouvert à la demande de la France, ou par une résolution que la France n'avait point provoquée.

Dans le premier cas, et ce n'est pas ainsi que les choses se sont passées, la France aurait, je ne dis pas pris l'engagement, mais donné l'espérance de ratifier plus tard.

Dans le second cas, la ratification n'est-elle pas devenue moralement impossible? Le traité se trouve parfait et ratifié à quatre. Que ferait la France en venant ratifier après coup? Quel rôle jouerait-elle? Le rôle d'une puissance secondaire, qui adhère *post factum* aux conventions que les grandes puissances ont conclues; le rôle de la Toscane, de la Sardaigne, du Danemark, adhérant aux stipulations de 1833 !

Il n'y avait qu'un moyen de rendre possible la ratification de la France: c'était de suspendre la conclusion de l'affaire et de faire subir au traité une révision dont il est facile de voir qu'il a besoin, indépendamment de toute considération politique.

Ajoutons que, sans la ratification de la France, le but du traité est manqué. Que voulait-on avant tout? Se présenter aux États-Unis avec un traité européen, leur montrer l'Europe réunie dans un faisceau, leur imposer en quelque sorte, par une contrainte morale, un arrêt de la civilisation européenne. C'est uniquement dans ce but qu'on a mis de l'importance à obtenir la signature de la Prusse et de l'Autriche. Le faisceau n'existe pas sans la France. Les États-Unis ne sont plus dans la nécessité de refuser des mesures sanctionnées par l'Europe entière.

La situation de nos colonies attire fortement l'attention de nos hommes d'état. Les questions les plus graves à leur égard sont débattues dans ce moment. La question des sucres est sur le point d'être résolue dans le conseil supérieur du commerce, et le gouvernement en saisira sous peu la chambre des députés. A la chambre des pairs, on discutera bientôt un projet de loi ayant pour but d'introduire dans nos colonies d'Amérique nos lois sur le régime hypothécaire et sur l'expropriation forcée. L'absence de ces lois a jeté le désordre dans la propriété coloniale. L'action des créanciers se trouve paralysée, et par cela même les colons manquent à la fois de capitaux et de crédit. Tout languit, et les débiteurs ne profitent de la dangereuse sécurité qu'on leur a faite qu'au détriment des colons intelligens et solvables, de ceux

qui trouveraient tous les capitaux qui leur sont nécessaires, si les prêteurs n'étaient pas privés, dans les colonies, des garanties du droit commun et des moyens d'exécution qu'il leur donne.

Si cette question et la question des sucres sont résolues dans cette session d'une manière satisfaisante, on peut espérer de voir s'ouvrir pour nos colonies, pour ces possessions si importantes pour notre commerce et pour notre marine, une ère nouvelle. C'est ainsi qu'on préparera des changemens plus considérables encore, des mesures qui, sans nuire à leur prospérité, les rattacheront de plus en plus, les incorporeront, pour ainsi dire, à la mère-patrie.

— S'il n'est rien de plus important que la confection des lois, il n'est rien non plus de plus essentiel, dans toute constitution politique, que les règles qui président à cette confection, quelle que soit l'autorité qui en est investie. Ce principe général est particulièrement vrai quand il s'agit d'un pays libre. Le droit de faire des lois étant conféré, dans les états constitutionnels, à des assemblées nombreuses, dont le personnel est incessamment renouvelé, il y aurait à craindre à tout moment que la plus grande confusion ne se mît dans les travaux et jusque dans l'organisation même des chambres, si les règles générales qui président à leurs opérations n'étaient accompagnées d'un commentaire qui en fixe l'esprit et d'une jurisprudence qui en approprie l'exécution aux cas spéciaux.

Or, tandis que les jugemens des tribunaux de tous les degrés en France sont recueillis, annotés, commentés, tandis que les juridictions de toute nature, civiles, criminelles, administratives, ont leurs arrêtistes et leurs interprètes, les chambres seules n'avaient pas vu encore mettre en lumière l'ensemble de leurs procédés et de leurs solutions. Cette partie si grave de notre droit public n'avait encore été abordée que par MM. Valette et Bénat Saint-Marry dans leur *Traité de la confection des Lois*, et par MM. Denis Lagarde et Cerclet, secrétaires-rédacteurs de la chambre des députés, dans leur *Annuaire parlementaire pour* 1835. Mais de ces deux remarquables écrits, l'un est un traité méthodique qui n'embrasse pas dans son cadre tous les faits qui peuvent se rencontrer dans la pratique, l'autre n'est que le relevé très bien fait des décisions d'une seule année. Rien de complet et de tout-à-fait satifaisant n'existait sur la matière.

M. Alphonse Grün, avocat à la cour royale de Paris et rédacteur en chef du *Moniteur universel*, vient de commencer une publication qui ne peut rien laisser à désirer à l'avenir. Cette publication a pour titre : *Jurisprudence parlementaire, recueil des lois, ordonnances, réglemens, discus-*

sions, opinions, documens, précédens relatifs aux attributions des chambres législatives, à leur composition et au mode d'exercice de leurs pouvoirs. Il doit paraître un volume par session législative. Les trois premières livraisons du tome premier viennent de paraître, et peuvent donner une idée du but que s'est proposé l'auteur et du plan qu'il a embrassé. Ces livraisons comprennent les réglemens des deux chambres, la loi du 19 avril 1831, sur les élections, la jurisprudence de la chambre des pairs sur les promotions, et celle de la chambre des députés sur les vérifications de pouvoirs.

Un simple coup d'œil jeté sur la portion relative à la vérification des pouvoirs, par exemple, suffit pour faire sentir sur-le-champ toute l'utilité du travail de M. Grün. Là viennent successivement se présenter toutes les questions qui ont été soulevées depuis 1830 (car M. Grün ne remonte pas plus haut que cette époque qui est la véritable ère de l'avénement du gouvernement représentatif en France), sur les formes de l'élection des députés et sur les conditions d'éligibilité. Tous les précédens sont classés avec soin et rassemblés sous des titres communs qui ne sont autre chose que les questions elles-mêmes. En un instant on peut avoir sous les yeux toutes les décisions prises par la chambre sur chaque difficulté de détail, qu'elle soit relative à l'âge ou au cens, à la désignation des candidats ou à la manière de compter les votes, à la tenue des assemblées électorales ou à la rédaction des procès-verbaux, etc.

M. Alphonse Grün était mieux placé que personne pour entreprendre un pareil relevé. En sa qualité de rédacteur en chef du *Moniteur universel*, il est en communication constante avec les deux chambres, et, comme tel, leur arrêtiste et leur commentateur naturel. Publiciste et jurisconsulte à la fois, il est connu par sa collaboration à plusieurs journaux politiques, en même temps que par des travaux estimés sur notre droit civil. Il a été long-temps un des plus actifs collaborateurs de M. Dalloz pour son grand ouvrage de jurisprudence. Il a donc fait doublement ses preuves dans le passé, et pour le présent il est dans une situation unique pour réaliser de la manière la plus complète ce qu'il entreprend. Les chambres ne peuvent que s'applaudir de voir en de si bonnes mains le soin de fixer leur jurisprudence; elles sont sûres à la fois de la sagacité du commentateur et de la patience laborieuse de l'arrêtiste.

A mesure que M. Grün avancera dans son œuvre, la valeur d'un semblable dépouillement, si elle pouvait encore être contestée, éclatera de plus en plus. Après ce qui est relatif aux formes de l'élection et à la capacité des élus viendront les questions de réglement proprement dites, les principes de toute bonne délibération. « L'histoire des cinquante années qui viennent de s'écouler, dit avec raison M. Grün, atteste combien nos corps politiques ont dû de fautes et d'erreurs à leur inexpérience des procédés de la délibération, à l'insuffisance ou aux lacunes de leurs réglemens, combien souvent les mauvaises combinaisons réglementaires ont arrêté des idées utiles, retardé des

travaux précieux, rendu stériles de longues sessions. » Sous ce rapport, le travail de M. Grün n'a pas seulement l'importance d'un bon répertoire de faits, il peut exercer une certaine influence sur l'avenir en donnant une direction plus sûre aux travaux des chambres et en suscitant quelquefois de précieuses améliorations.

Ainsi le gouvernement représentatif se fonde lentement et sûrement en France. Chaque jour apporte une pierre de plus à l'édifice. Ce sont là des signes infaillibles de durée et de force. Le commentaire ajoute en quelque sorte à la puissance de toute loi par la démonstration de ses principes; la jurisprudence est la loi vivante. M. Alphonse Grün se borne pour le moment aux modestes fonctions d'analyste, mais quelque difficile que soit déjà ce travail, quelque délicat que soit le soin nécessaire pour dégager la règle de l'exemple, pour tirer tout juste d'une décision ni plus ni moins que ce qu'elle contient, il ne se bornera pas là. Déjà il annonce les nouveaux développemens, des dissertations sur des questions spéciales, des exposés de précédens des pays étrangers. Dans la période d'élaboration que traverse encore notre droit constitutionnel, de pareilles études ne peuvent manquer d'être fructueuses.

—Le Théâtre-Français vient de représenter un nouveau drame de M. Alexandre Dumas, *Lorenzino*. Nous avons retrouvé dans cette œuvre les qualités qui distinguent M. Dumas, sa verve, son esprit, son entente de la scène; mais nous devons ajouter qu'on y remarque aussi des traces nombreuses de négligence et de précipitation. C'est un reproche, au reste, que nous n'adresserons pas seulement à M. Dumas, mais à notre littérature en général. Si chez elle l'invention abonde, l'étude et la patience font presque toujours défaut. On annonce que M. Hugo termine en ce moment un drame pour le Théâtre-Français. Il appartient à l'auteur d'*Hernani*, comme à tous nos poètes éminens, de concourir, par de sérieux efforts, à ranimer, dans notre littérature dramatique, le sentiment élevé et complet de l'art qui tend de plus en plus à s'en retirer.

—L'Académie française a nommé les successeurs aux fauteuils laissés vacans par la mort de M. Frayssinous et de M. Alexandre Duval. C'est M. le baron Pasquier qui remplace M. l'évêque d'Hermopolis; c'est M. Ballanche qui hérite de M. Duval. L'élection de M. Alfred de Vigny se trouve donc ajournée; nous espérons toutefois que l'Académie ne laissera pas long-temps hors de son sein le poète que des titres sérieux désignent à son choix, et parmi les

voix qui sont d'avance acquises à l'auteur de *Stello,* on peut compter, nous aimons à le croire, celle des deux nouveaux académiciens.

— Le second volume de *Port-Royal* (1), par M. Sainte-Beuve, vient de paraître. Dans ce volume, l'auteur arrive à l'époque de la publication des premières *Provinciales*. De nombreux portraits, ceux du grand Arnauld d'Andilly, de M. de Sacy, de substantielles digressions sur Balzac et Montaigne, répandent un vif intérêt sur ce volume, où l'on retrouve toute la finesse et l'exquise pénétration du talent de M. Sainte-Beuve unies à une solide érudition.

— Les *Chants populaires du Nord,* recueillis et traduits par M. Marmier (2), avec une introduction érudite et intéressante, forment un des plus jolis volumes de la collection qui en compte déjà un si grand nombre. L'ensemble de ces humbles fleurs, le plus souvent sans nom, laisse une impression morale et toute sympathique : on suit avec un charme un peu triste ces rêves, ces joies et ces plaintes mêlées d'espérance, tout ce poème naturel auquel s'est livrée de tout temps, et sous les climats les plus sévères, la sensible et souffrante humanité. L'auteur, jaloux de compléter ses études sur le Nord, est parti de nouveau vers le pôle.

(1) Chez Hachette, rue Pierre-Sarrazin, 12.
(2) Charpentier, rue de Seine 29.

V. DE MARS.